

# LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

## Chez nous...

### Es-tu content, Bennett ?

M. Lapointe a parfaitement raison d'écrire dans le SOLEIL que les preuves de l'impopularité du cabinet Bennett ne cessent depuis deux ans de s'accumuler, et que l'apreté avec laquelle ce cabinet aura exercé ses pouvoirs durant les quelques heures qu'il lui restait à vivre montre que son chef ne possédait même pas la sportsmanship qui lui eût conservé la sympathie de ses adversaires.

Mais ce qui caractérise ce régime, c'est la parfaite inintelligence du chef.

M. Bennett a pu se faire auprès de quelques-uns la réputation d'un grand esprit: M. Bourassa lui-même ne parle de lui qu'avec une espèce de vénération. Mais un de ceux qui ne jureraient que par lui, M. Louis Franceur, revient de l'admiration qu'il lui avait portée: il n'est pas satisfait des quatre Canadiens-Français glissés dans la première fournée de trente nominations faites par le cabinet: à supposer que M. Chauveau soit vice-président de la régie radiophonique pour autre chose que tenir la place chaude à l'ineffable M. Cartier, et que M. Sullivan doive s'éterniser comme sous-ministre des Postes, ce ne sont pas les nominations faites depuis qui pourront le consoler. La province de Québec reste représentée au cabinet par Mr. Maurice Dewprey, car on ne saurait considérer comme un ministre M. Gobeil. Quand ces lignes paraîtront on aura probablement ramassé dans une poubelle ou ailleurs le troisième ministre qu'il paraît qu'il faut au Canada français pour faire bonne figure dans cet équipage. Au moment où nous les écrivons, il est question d'un monsieur Auger, de Montréal, qui pourrait bien être l'échevin de ce nom: mais n'attachons à ce racontar que l'attention qu'il mérite: à l'heure actuelle, nul ne veut être ministre et même M. Penverne peut montrer à ces raisons un certain dédain.

Cela, nous le devons à M. Bennett le tout premier. Ce gros parvenu n'a jamais compris le Canada français, n'a jamais voulu le comprendre. Loin de pouvoir décider par lui-même et conformément à la justice, il n'a su que se rendre à la suggestion de son flageorneur Mr. Dewprey, de nommer aux Postes l'insulteur de l'Université de Montréal, le nommé Gobeil, que le secrétaire de l'Université de Québec, dans un mémoire resté à peu près secret, approuvait de sa sortie. Que les Canadiens-Français se déshonorent par ses nominations, il n'en a cure: au fond, il y a déjà trop longtemps que ces gens-là le «chadrent» et c'est pure impudence qu'ils viennent lui réclamer une fois de plus une tranche de l'héritage de Madame Eddy.

La seule nomination qui ait du bon sens est celle du docteur Eugène Paquet au Sénat. Celle de M. Bourgeois à la même chambre pourrait aussi se défendre, si ce monsieur ne s'était cru tenu de voter, comme député, les pires propositions du ministère. Quant à la nomination manquée de M. Pitre Bertrand, député de Saint-Sauveur à Québec, le seul motif qu'ait le SOLEIL pour la déplorer, c'est un désir de plaire aux masses ouvrières de Québec, car ce monsieur n'avait rien de particulièrement recommandable.

### La consultation du parlement

Quand on songe aux circonstances qui entourent, dans les possessions (dominions) britanniques, une déclaration de guerre, la déclaration de M. King qu'il convoquera le parlement dans le cas d'un appel aux armes ne laisse pas de paraître un peu puérile. Les forces canadiennes ne sauraient sortir du pays sans le consentement du parlement, mais ce consentement lui-même ne sera vraisemblablement demandé

que lorsque l'opinion aura été savamment cuisinée dans le sens d'une participation; et à ce moment il sera trop tard pour M. King ou pour qui que ce soit de s'opposer à ce qui semblera être la volonté du pays. M. Stevens l'a bien compris, car il se prononce contre la participation «à moins qu'il ne soit évident que le peuple du Dominion comprend la situation et approuve la décision du gouvernement», et c'est une porte assez large pour y faire passer plusieurs trains chargés de soldats. Ce que le Canada exige des aspirants premiers-ministres, ce n'est pas de consulter le parlement: c'est qu'ils soient dès maintenant contre toute participation du Canada à la guerre, peu importe que le parlement soit ou non consulté.

### M. Marcellin Wilson au Canadien-Pacifique

M. le sénateur Marcellin Wilson, président du conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale et membre du conseil de Montreal Power, succède à feu le sénateur Béique au conseil du Canadien-Pacifique. C'est une promotion dont notre distingué compatriote saura se montrer digne et que M. Wilson justifiera doublement s'il réussit à convaincre ses collègues que les locomotives ne sont pas simplement des machines à brûler de la houille et qu'elles pourraient, dans bien des cas, être avantageusement remplacées par des moteurs Diesel à huile brute. Il se fait présentement une forte campagne pour la fusion des réseaux. Cette campagne vise surtout à soustraire le Canadien-Pacifique aux conséquences de son imprévoyance: elle ne serait pas nécessaire si ce réseau voulait seulement appliquer dans son exploitation les principes d'une saine économie. Nous souhaitons bon succès à M. Wilson.

### M. Hepburn et la Banque du Canada

Le premier-ministre d'Ontario, M. Mitchell Hepburn, raconte qu'après avoir promis de le soutenir dans sa lutte pour l'abrogation des traités de vente d'énergie hydroélectrique, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Graham Towers, se retira. Et M. Hepburn voit là une preuve des intérêts qui lient entre elles les institutions financières, et de la nécessité qu'il y aurait de nationaliser la Banque du Canada, suivant le programme de M. King.

Entre nationaliser le capital-actions de la Banque du Canada, comme le voudrait M. King, et nationaliser le crédit, comme semble le vouloir M. Hepburn, il

## SOMMAIRE

Politique extérieure	André Bowman
Pourquoi le chômage est permanent	Jean-Marie Nadeau
Pour la décentralisation	Jean-Claude Martin
Deux chefs-d'œuvre de Plamondon	Gérard Morisset
Anguilles sous roche	Claude Melançon
Le goitre	Dr G. A. Séguin
Nages de fond et nages de vitesse (III)	Jean-Robert Bonnier
Propos de théâtre et de cinéma	Louis Pelland
A mari usque ad mare	Dollard Dansereau
Lettre de Paris	Philippe Bertault
Lettre de Londres	R. de Montmeyran

et a une différence, à supposer même que l'expropriation actuelle des actionnaires au profit de l'État fût maintenant une opération facile. Mais la démarche attribuée à M. Towers par M. Hepburn est d'autant plus surprenante que la Banque du Canada n'a jamais eu pour mission, du moins en sa forme actuelle, d'accorder du crédit, mais seulement d'émettre les billets dont les banques de crédit peuvent avoir besoin. L'assertion de M. Hepburn aura besoin d'être clarifiée, et vérifiée.

### Encore le tram à agent unique

C'est lui qui l'autre jour a tamponné une automobile dont le propriétaire et deux autres personnes ont été tués et la femme du propriétaire grièvement blessée, et l'on peut être sûr que toutes les oies du Capitole du conseil municipal vont repartir en guerre contre cette institution, s'ils ne l'ont déjà fait: depuis quelque temps le chantage manquait d'arguments, et voici qu'un tragique accident vient lui en fournir un.

En réalité le tram à agent unique ou so'otram ne peut tamponner que par l'avant, comme ferait un tram à deux agents, et comme son unique agent est placé à l'avant il n'y a pas de raisons pour qu'il n'y voie pas tout aussi clair que dans un tram à deux agents. Mais les chanteurs n'en demandent pas tant: pour eux, l'auto qui vient se jeter sur le tram n'a jamais tort et du seul fait qu'il est unique l'agent ne saurait rien voir.

Pour le démagogue, le tram à agent unique ne présente pas seulement une question sociale

en ce qu'il prive de son travail une partie du personnel, mais il est physiquement, matériellement, dangereux.

### En Ethiopie

A l'heure actuelle on ne sait pas encore si l'Angleterre fermera le canal de Suez aux navires de guerre italiens. On croit seulement discerner, au ton de certaines dépêches, qu'elle y a pensé. «Barring of Suez to Italy not yet discussed», dit une dépêche de la Canadian Press, et quiconque sait lire entre les lignes verra là un avertissement non seulement à ceux qui voudraient mettre la main sur les sources du Nil Bleu mais à toutes les puissances qui ont des possessions en Extrême-Orient. On se demandait par quelle influence l'Ethiopie, pays d'esclavage, s'était faufilée à Genève. L'attitude de l'Angleterre envers l'Italie répond pleinement à cette question.

Quant au Canada, il aura, pour défendre ses intérêts dans cette affaire, MM. Woods et Montpetit et Miss Winnifred Kydd. C'est une garantie. Mais on ne croit pas que Miss Kydd vote contre l'Angleterre si on lui démontre que le maintien de l'esclavage n'est pas incompatible avec la conservation du droit de suffrage aux femmes.

### M. Stevens et M. Bennett

A Red Deer, en Alberta, M. Stevens a démenti la rumeur qui veut qu'il soit de mèche avec M. Bennett.

Voilà qui règle la question: si M. Stevens était de connivence avec M. Bennett, il le dirait.

## ...et ailleurs

par OLIVAR ASSELIN

### Sous la NRA

D'après un rapport du président de la General Motors Corporation, M. Sloan, cette société a gagné durant le premier semestre de l'année courante \$83,729,838 ou \$1.85 par part, contre \$69,586,613 ou \$1.51 par part durant le semestre correspondant de l'année dernière. Pour le deuxième trimestre de l'année, les bénéfices nets ont atteint \$58,219,947 ou \$1.17 par part, contre \$40,267,090 ou 88 sous par part pour le trimestre correspondant de 1934. La société envisage l'opportunité d'affecter prochainement 50 millions à l'agrandissement de certaines de ses usines et à la réfection de certaines autres.

La General Motors Corporation, fabrique la Chevrolet et plusieurs autres marques, et elle est la concurrente la plus redoutable de la fabrique Ford. A lire ses bilans, on se demande si le régime de la NRA n'a pas été tout simplement un camouflage pour les gros bénéfices, comme il advient toujours sous les gouvernements asservis aux puissances d'argent. On crie, on se lamente, et quand vient le temps de l'inventaire la Société révèle discrètement qu'elle a le gouvernement dans sa poche. La NRA pratiquée par les gouvernements démocratiques n'en produira jamais d'autres.

Les tribunaux américains ont déclaré la NRA inconstitutionnelle. Pour ce qu'elle avait de contraire à la liberté du commerce, c'était bien la peine.

### L'avertissement d'un chasseur de nègres

Il y a certes quelque chose de grave dans l'avertissement à propos de l'affaire éthiopienne du général Smuts aux peuples du monde et rien de surprenant qu'avec sa naïveté ordinaire le rédacteur en chef du DEVOIR y ait attaché de l'importance. Il ne faudrait toutefois pas confondre le sentiment des noirs envers des civilisés comme le sont les Français et comme se montreraient sans doute les Italiens, et ceux que leur inspirent les chasseurs de nègres comme le général Smuts, promu grand homme parce qu'il a secondé tous les desseins de l'Angleterre à Genève et ailleurs. Un Latin ne se croit pas déshonoré d'allier son sang avec celui d'un nègre: dans ces alliances, tout est affaire d'éducation, de véritable valeur sociale. Mais un Smuts habitué à jouer de la schlagne ne peut concevoir qu'un Italien puisse dominer politiquement un Ethiopien sans que celui-ci éprouve aussitôt des idées de révolte. Il faut prendre ces

opinions non pas avec un grain mais avec toute une charge de sel. Même les Syriens se soumettent assez bien, quand ils ne sont pas poussés à la révolte par un Lawrence. S'il y a des troubles en Ethiopie, on sait de qui ils viendront.

### M. Montpetit à Genève

Pour faire à Genève un travail profitable, la délégation canadienne devrait commencer par se demander qui a introduit l'Ethiopie dans la Société des Nations, et pourquoi: car alors nos délégués comprendraient la raison qui les amène eux-mêmes à Genève, et qu'ils sont là non pas comme médiateurs entre l'Italie et l'Ethiopie mais comme gardiens du lac Tana, source du Nil Bleu. Les délégations canadiennes prenant part aux délibérations pour y appuyer le point de vue anglais, il n'est pas à présumer que le nôtre manque à la règle du jeu. M. Montpetit aura pour se taire une autre raison, qui est qu'un Canadien de deuxième zone, c'est-à-dire un «Britisher» de troisième zone, devrait se considérer très fier de seconder les propositions préparées pour lui à Londres, par des fonctionnaires qui, étant de première zone, savent tout, sont forcément compétents à trancher de tout.

### Condescendance

Une lady Chater, veuve d'un businessman de Hong Kong décoré pour quelque haut fait de banque ou de commerce, a laissé un sixième de sa fortune, très grande paraît-il, à un frère «dont elle ne se rappelle pas le nom» et qui par hasard habite la Colombie Anglaise. Le frère en question étant coiffeur de son métier, on conçoit facilement que lady Chater lui ait laissé le soin d'établir son identité. Dans un certain monde, en Angleterre, il n'est pas séant de reconnaître ses frères quand ils sont coiffeurs, et c'est déjà beaucoup que lady Chater ait daigné se rappeler l'existence du sien.

### M. King et les Italiens

En dénonçant l'Italie, M. Mackenzie King croyait faire une bonne action: l'ILLUSTRATION lui rappelle qu'il y a au Canada des électeurs d'origine italienne et qu'il ferait bien de les ménager.

Après cela, quel besoin le journal conservateur a-t-il de faire observer «que l'Italie étouffe chez elle, que l'Ethiopie est un pays riche, inexploité, dominé par des factions plus ou moins théocratiques où l'esclavage sévit officiellement», toutes choses incontestables et qui appuieraient d'emblée la thèse de l'ILLUSTRATION mais qui, semble-t-il, ne suffiraient pas pour faire condamner l'attitude de M. King.

A notre sens, entre les deux thèses c'est celle de l'Italie... et de l'ILLUSTRATION qui est la bonne. Dès lors, pourquoi introduire dans le débat l'argument électoral?

### L'émancipation économique

«Les fêtes de paroisse, fêtes du cinquantième, du soixante-quinzième, du centième anniversaire de fondation, se multiplient.» M. Omer Héroux se demande dans le DEVOIR, pourquoi, au grand dîner que ces fêtes comportent, les jeunes filles ne feraient pas revivre les costumes de leurs aïeules du temps de la fondation.

Et pourquoi les jeunes filles arboreraient-elles ce costume uni-

Lequel des trois est le plus à plaindre ?



quement aux fêtes de paroisse, et les y verrait-on seulement comme serveuses, tous les quarts de siècle ou demi-siècles ?

En un temps où la moindre fille de ferme veut s'habiller « en ville » et dans l'ouest encore, il ne sera pas facile de lui faire adopter une mode nouvelle, mais quoi de plus propre à attirer le touriste que de la vêtir en tissu domestique, fabriqué selon un modèle propre à chaque région ?

Ce costume, taillé et assemblé par les couturières de la paroisse, donnerait du ton aux populations, que partout le goût des choses de la ville est en train de dominer. Mais surtout il servirait à émanciper les populations rurales d'une sujétion économique qui, dans la seule province de Québec, leur coûte déjà quelques millions par année. On estime en effet qu'au seul article de l'habillement les douze cents paroisses rurales de la Province sont tributaires de la ville pour plusieurs millions, et que le costume féminin y figure pour plus de moitié. Quel est le curé de la Gaspésie, de l'estuaire du Saint-Laurent, qui prendra l'initiative de cette émancipation ? A l'heure où tout le monde parle de l'émancipation économique, ne pourrait-on pas commencer par là ? M. le curé Côté, qui a fait bâtir à Matane une si belle église en béton armé, à la parole.

**Debout, les évêchés...**

« Ah ! si nous voulons que l'avenir soit moins sombre pour les jeunes gens, il va falloir que, sortant de notre torpeur, nous nous aidions à jeter dehors, comme de vieilles lampes, sans lumières, fumeuses, empoisonnées, tous les vulgarisateurs de colomnies sans cesse rapetassées, tous les insulteurs qui, avec un geste hypocrite sous leur cœur de les protéger, placent dans le sillage maudit des puissances d'argent les évêchés, les communautés religieuses et toute l'Eglise Catholique.

« Et chez nous, les trusts de tous noms, Bell Telephone, Shawinigan, Québec Power, Banques, etc., continueront leur danse coupable et folle sur tout ce que nous aimons et sur tout ce que nous ont conquis les luttes, les travaux, les souffrances de nos pères. »

Cet appel est adressé contre ceux qui « placent les évêchés, les communautés religieuses, toute l'Eglise catholique, dans le sillage maudit des puissances d'argent », n'est pas de M. Maurice Duplessis, ni d'un des fondateurs de l'Action libérale-nationale, mais d'un modeste curé de la ville de Québec qui a nom Lavergne, M. Lavergne n'a pas à dire comment il appliquerait sa reprise de Bell Telephone, de Shawinigan Power, des banques, et de fait il ne saurait le dire, parce qu'il n'en a pas la moindre idée. Mais un homme d'Eglise, opérant sous le nez du cardinal-archevêque, n'a pas à se soucier de vétilles, et il lui suffit que Bell Telephone, Shawinigan, Québec Power, les banques, « dansent sur tout ce que nous aimons ».

Olivar ASSELIN

**Quelques coquilles**

« Le contrat collectif du travail », « What is in a roman » (pour romance), « leur mise de dons » (pour mise de fonds) : autant de coquilles typographiques qui se sont glissées dans notre revue du 17 août et qu'il est à peine besoin de corriger. Ces coquilles s'expliquent par l'absence de notre directeur, revenu cette semaine seulement d'un congé prolongé.

**La Banque de France**

La Banque de France n'est pas sourde aux idées nouvelles, et son gouverneur n'est pas suspect de s'enfermer dans la seule contemplation du passé. Mais nul ne croira que la tradition est mauvaise qui a survécu à 135 ans d'existence et qui, à travers tous les bouleversements de cette longue période, guerres, révolutions, changements de régimes, crises sociales, économiques et politiques, a maintenu l'ordre monétaire suivant les desseins des fondateurs de l'Institut d'émission, avec les armes mêmes qu'ils lui avaient forgées.

Ses statuts, en effet, ont été si remarquablement élaborés, qu'ils offrent toujours, avec la rigidité de leurs principes, et grâce à la souplesse de leurs institutions pratiques, le cadre d'une politique orientée à la fois vers la stabilité de la monnaie et vers une distribution libérale du crédit.

Les assignats, à la fin de la Révolution française, avaient détruit toute confiance dans la monnaie fiduciaire; une telle monnaie apparaissait alors, avec évidence, comme la source, pour un peuple, d'un véritable esclavage et pour son commerce, d'une spoliation continue.

C'est pourquoi les fondateurs de notre établissement proclamaient — ne croirait-on pas entendre dans leurs paroles l'écho de préoccupations singulièrement actuelles — « que la nation française, familiarisée avec les plus grands efforts dans la conquête de la liberté, ne doit pas se laisser opprimer plus longtemps par des circonstances qu'il est en son pouvoir de maîtriser ».

Après avoir pendant plus d'un siècle maintenu stable la valeur de son billet, la France a dû se résigner, il y a sept ans maintenant, à l'amputation de notre devise, conséquence inévitable des sacrifices consentis pour la Défense nationale; à la suite de la stabilisation du franc, la Banque a repris sa mission traditionnelle.

Cette mission n'est pas inspirée d'un vain respect d'une orthodoxie conventionnelle. Elle tend vers un résultat éminentement pratique qui est de fournir au pays le bénéfice d'une monnaie stable et, par suite, d'un bon crédit distribué à bon marché.

Tel était le mot d'ordre du créateur de la Banque, Napoléon, qui écrivait en 1810 à son ministre du Trésor, M. Mollien: « S'il y a dans toute l'étendue de mon Empire des provinces où,

avec de bon papier, on ne puisse se procurer de l'argent à 4% et 1/2 de commission, je m'en prendrai à la Banque, qui ne réalisera pas mes espérances, et qui perdra ses droits à la faveur que je lui avais accordée en la faisant jouir d'un si grand privilège. »

Les règles d'action de la Banque, pour assurer la stabilité monétaire et la modération des conditions du crédit, reposent sur deux principes essentiels:

1° Assurer la convertibilité en métal de nos billets. Comme le disait l'un des derniers rapports de la Banque, « nous voyons dans cette obligation la seule garantie efficace de la sécurité des contrats et de la moralité des transactions ». La récente loi monétaire nous fixe un pourcentage de couverture que nous avons pratiquement toujours dépassé; il est, en fait, aujourd'hui supérieur de près de 40 points au minimum légal.

2° Fonder notre billet, pour autant que nos émissions dépassent notre encaisse, sur le commerce français, sur son activité et sur sa probité. Limitant nos émissions aux besoins affirmés et contrôlables de la vie économique, nous nous appuyons sur cette activité nationale, à laquelle la traditionnelle honnêteté des commerçants français, leur esprit de mesure et leur scrupuleux respect de l'échéance confèrent des qualités exceptionnelles de prudence et de succès.

Ainsi que nous avons eu maintes fois l'occasion de l'affirmer, nous sommes convaincus que dans la situation actuelle du pays, une dévaluation de la monnaie serait à la fois inique et vaine. Nous sommes résolus à défendre le franc contre toute attaque. Nous en avons les moyens; nous le considérons comme un devoir.

Mais vous savez qu'en défendant le franc, en maintenant, malgré les séductions, les conseils ou les pressions, l'adhésion d'un grand peuple aux règles de la saine monnaie, nous avons la conviction de travailler, en même temps que notre pays, à la prospérité du monde.

Le succès de nos efforts, je l'ai dit ailleurs, doit préparer et faciliter des mesures d'une portée plus large: je veux dire, après l'assainissement économique qui a fait d'importants progrès, et en même temps que la reprise des relations commerciales normales entre les peuples, la stabilisation générale des monnaies.

Marquant la fin de la crise, cette stabilisation serait le moyen le plus sûr de provoquer une hausse réelle et durable des prix.

Elle rétablirait la sécurité.

A partir du moment, en effet, où le sort des diverses monnaies actuellement instables serait définitivement fixé, les chefs d'entreprise n'auraient plus à tenir compte, dans l'établissement de leurs prix de revient, du risque de change. Ils n'auraient plus à craindre qu'une variation de la monnaie vienne bouleverser leurs calculs.

La disparition de ce risque leur permettrait de prendre des engagements à plus brève échéance. La stabilisation monétaire provoquerait ainsi une reprise des affaires et un développement du mécanisme de crédit, qui est indispensable au fonctionnement de la vie économique moderne.

Le bienfait de cette sécurité s'étendrait aux rapports extérieurs; en faisant disparaître tout risque monétaire, elle stimulerait les transactions entre les divers pays.

Enfin, en rendant aux marchandises leur caractère de liquidité, la stabilisation ferait perdre à l'or son attrait spécial. Il en résulterait une tendance à la baisse de la valeur de l'or, c'est-à-dire à la hausse des prix.

Le sort du monde dépend dans une large mesure d'une étroite coopération financière entre New-York, Londres et Paris. Cette idée a fait de notables progrès depuis quelques mois.

Je ne peux croire qu'une notion aussi évidente ne s'impose bientôt à tous les esprits.

Et pour appuyer cet espoir, vous me permettez bien encore une citation d'un grand philosophe français, je veux parler de Descartes, qui a tout fait pour la formation de nos intelligences: « La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes. »

Ne pensez-vous pas que l'esprit cartésien, qui s'inspire de l'ordre, l'emportera sur les tendances ou désordres et que le bon sens, puisque, selon Descartes, « le bon sens est la chose du monde la mieux partagée » doit finalement triompher, non seulement sur le terrain de la philosophie, mais sur le terrain pratique qui nous occupe, celui des relations économiques entre les peuples.

Tel est le vœu que je forme.

Jean TANNERY,

Gouverneur de la Banque de France

Tous droits réservés par L'ESPACE.

Reproduction, même partielle, interdite.

**Pour la décentralisation**

A peu près partout dans le monde, les gouvernements ont manifesté, ces dernières années, une forte tendance à la centralisation des pouvoirs. Dans plusieurs pays, cette tendance a atteint le but ultime de son évolution par l'établissement d'une dictature. Il est facile d'y voir une conséquence de la crise économique mondiale, dont on pensait devoir sortir plus tôt en accordant aux gouvernants des pouvoirs étendus, sous quelque forme que ce fût.

Par malheur, on constate qu'à peu près partout aussi les résultats ont été tout autres que ceux auxquels on s'attendait, soit parce que, dans les pays restés fidèles à la démocratie, les hommes d'Etat n'ont pas eu suffisamment conscience de leurs devoirs, soit parce que, dans les pays gagnés à la dictature, les chefs de l'Etat ont abusé de leur puissance.

Dans l'un comme dans l'autre groupe de pays cependant, le mal consiste en un étatisme exagéré, qui fait que la multiplicité des mesures prises par les gouvernements est elle-même un obstacle au relèvement économique. De là vient que partout on conclut à la nécessité d'une réforme de l'Etat. On parle de révision constitutionnelle en France, on en parle en Suisse, et même aux Etats-Unis. On en parle aussi au Canada. Et ce n'est pas ici sans doute qu'on en a le moins besoin.

Mais dans plusieurs pays déjà se manifeste une réaction, parce que l'on constate que la centralisation des pouvoirs favorise le socialisme d'Etat aux dépens de l'initiative privée. C'est, par exemple, pour la défense de l'autonomie des Etats fédérés, que la Cour suprême américaine a condamné la NRA.

Au Canada, le triple appareil fédéral, provincial et municipal constitue un danger de suradministration et le seul moyen d'éviter l'établissement d'une bureaucratie parasitaire qui, d'Ottawa, étendrait ses tentacules sur tout le pays réside dans la décentralisation des pouvoirs. Par bonheur, la conscience de l'autonomie provinciale est encore assez vive dans le Québec; mais elle l'est moins ailleurs. Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est élire des hommes qui sachent garder l'Etat dans ses limites normales au lieu de grever le citoyen de charges fiscales excessives.

Jean-Claude MARTIN

**CIGARETTES SWEET CAPORAL**



Ecoutez l'Emission Sweet Caporal. Tous les mercredis soirs, à 8 heures. CKAC Montréal, CHRC Québec, CHLP Montréal, CKCH Hull, CRCS Chicoutimi.

Vous acceptez maintenant, comme série complète, 52 « Mains de Poker » de numéros assortis.

« La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé. » Lancel

M. Bennett a réussi

« Je promets de mettre fin au chômage » (R.-B. Bennett, juillet 1930).

En temps normal, il y a 100.000 chômeurs au Canada.

Quand les conservateurs prirent le pouvoir, en 1930, il y avait 117.000 chômeurs, ce qui n'est guère plus que la moyenne en temps normal.

Il y avait 471.000 chômeurs en juin 1931, après l'entrée en vigueur des modifications apportées au tarif par le gouvernement de M. Bennett.

Il y avait 725.000 chômeurs en mai 1932.

500.000 sont encore sans travail après cinq ans de régime conservateur. 250.000 chefs de famille restent sans emploi pour le malheur de ceux qui dépendent d'eux.

250.000 jeunes hommes et jeunes femmes ne peuvent trouver d'emploi. La politique Tory ne peut mettre fin au chômage. (Du COMBAT)

**La presse ÉTRANGÈRE**

**Une monnaie stable... en Ethiopie**

LE TEMPS, commentant récemment la situation économique et financière de l'empire du négus, faisait allusion aux thalers éthiopiens et rappelait que la monnaie nationale éthiopienne remontait au temps de Marie-Thérèse d'Autriche. En même temps, le rédacteur de l'article signalait le fait curieux que la frappe des pièces avait été concédée à une banque hongroise, qui avait récemment cédé ce monopole à l'Italie (!).

Un autre fait curieux: la valeur du thaler éthiopien est à peu près d'un shilling anglais, ce qui ne représente pour ainsi dire aucun changement depuis de très nombreuses années.

Evidemment, l'Ethiopie est un pays essentiellement conservateur: conservation des coutumes, de l'esclavage et même du système monétaire en usage avant la guerre. Les mauvais plaisants diront que le pays noir retarde et qu'il est grand temps de substituer la lire italienne instable et dégringolante au thaler de bon argent.

**Des sanctions économiques**

Le FINANCIAL TIMES étudie sous son aspect général le problème des sanctions économiques internationales auquel, dans son discours radiodiffusé, M. Eden a fait une allusion voilée.

Analysant le rapport récemment publié sur ce sujet par le « comité des sanctions » de la S. D. N., l'organe financier se montre très sceptique sur l'efficacité de toute mesure de représailles ou de blocus contre l'agresseur, la faiblesse presque certaine de tout système de sanctions étant le manque d'unanimité de ceux qui devraient l'appliquer.

A moins qu'elles ne soient brutalement et unanimement appliquées, ce qui est hors de question, écrit-il, l'effet de ces sanctions serait probablement négatif.

En revanche, le journal financier s'efforce de montrer que les pays qui organiseraient le blocus ou les sanc-

tions risqueraient, eux, d'avoir à en souffrir.

Les achats du pays bloqué se détourneraient des pays participant au blocus pour se tourner vers ceux qui n'y participeraient pas.

A supposer que l'embargo soit effectif, le résultat serait évidemment, il est à peine besoin de le dire, une nouvelle baisse des ventes des matières premières, et la situation aggravée des Etats qui les produisent influencerait défavorablement sur l'ensemble de la situation mondiale.

Nous ne voulons pas conclure que les sanctions soient toujours sans effet et fâcheuses: ce qui est essentiel, c'est que, si nous avons à décider si oui ou non nous nous prononcions en leur faveur, nous le fassions en y voyant clair.

**Supprimons le bachot**

C'est sous ce titre « scandalisant » que Me Henri-Robert, avocat célèbre et membre de l'Académie française, fait le juste procès du baccalauréat français, tel qu'il est compris et appliqué en l'an de grâce 1935.

(...) C'étaient les candidats au baccalauréat.

Que nous les avons plaints! A la plus mauvaise époque de l'année, après dix mois d'un travail scolaire intensif, ils allaient tenter de gagner à cette décevante loterie, qui s'appelle un examen.

A peine installé à sa place, l'infortuné candidat doit choisir entre trois sujets, également remplis de difficultés et de chausse-trappes.

Certains de ces sujets offerts récemment aux aspirants bacheliers m'ont laissé rêveur. Avec une grande humilité j'avoue que, s'il m'avait fallu les traiter, je serais resté sans force et sans voix, c'est-à-dire incapable de remplir même une demi-page du texte exigé.

Nos programmes scolaires et, par suite, ceux du bachot, sont ridiculement surchargés. Comment de jeunes cerveaux pourraient-ils emmagasiner et retenir tant de connaissances diverses? Comparez les programmes actuels avec ceux d'autrefois et vous serez édifiés. On demande maintenant pour le bachot ce qui était exigé jadis pour la licence et même le doctorat. Il en résulte que l'examen est devenu un pur jeu de hasard.

Il est triste de constater que le diplôme de bachelier qui, dans notre

société actuelle, est indispensable pour la plupart des carrières, est souvent refusé à de bons élèves victimes de la malchance et accordé à des candidats médiocres, profiteurs de la veine.

Pauvres jeunes gens! Quand ils auront réussi, après une ou plusieurs tentatives, à décrocher leur diplôme, ils ne se doutent pas que ce parchemin les laissera souvent déçus. Les difficultés pour eux ne feront que commencer, car le nombre des bacheliers augmente sans cesse, et, dans ce temps de crise douloureuse, les places et les emplois deviennent de plus en plus rares.

Vous me direz, sans doute, qu'il ne suffit pas de critiquer ce qui existe et qu'il est plus utile, au lieu de maugréer, de proposer un remède et d'offrir une solution pratique.

Vous avez raison. Je réponds à votre juste préoccupation. Si j'avais l'honneur d'être pour un jour ou une heure ministre de l'éducation nationale — ce qui ne m'arrivera certainement jamais — je n'hésiterais pas à supprimer le baccalauréat. Je le remplacerais par des examens trimestriels et peu compliqués, des programmes très simples, pendant le cours de l'année scolaire. Avant tout, il faudrait pour délivrer un diplôme tenir un compte rigoureux de l'ensemble du travail de chaque élève, des notes qu'il a obtenues et des places qu'il a méritées.

Terminons par un aveu. Aux connaissances qu'on exige aujourd'hui des candidats au bachot, combien de membres de l'Académie française ou de personnages considérables qui, à des titres divers, tiennent une place de premier plan sur la scène du monde, seraient capables d'affronter le bachot, sans crainte d'être recalés?

Me Henri-Robert a parfaitement raison. Et en jouant un peu avec le paradoxe, on pourrait rappeler cette phrase fameuse d'un homme d'Etat anglais de la fin du XIXe siècle: « L'instruction trop poussée est inutile, si vous êtes un gentleman; et elle est dangereuse, si vous n'en êtes pas un... »

A. R. B.

Notre collaborateur Georges Langlois étant indisposé, nous regrettons de ne pouvoir publier ici sa revue de presse habituelle.

**Personnel**

Ce matin, en l'église de Hudson (Vaudreuil) a été béni dans la plus stricte intimité, le mariage de Lorette-Marguerite Rivet, fille de M. Charles-Adélard Rivet et de Mme Rivet, de Notre-Dame de Grâce, avec M. Léopold Lajeunesse, fils de M. Auguste Lajeunesse et de Mme Lajeunesse (décédée), de Casselman (Russell), Ontario.

Jean-Claude MARTIN

**Le condamné**

Mauvaises nouvelles d'un vieux tripoteur de la finance qui a comparu où vous savez, tantôt comme usurier, tantôt comme failli frauduleux.

« Comment va-t-il » demandait Scholl.

— Très mal. Il est condamné par les médecins.

— Par les médecins? ça le change.

À NEW YORK • PHILADELPHIE • BALTIMORE • WASHINGTON



**Le WASHINGTONIAN**  
service direct à NEW-YORK et WASHINGTON  
Arrivez à New-York de bonne heure : : à 7.48 A.M. . . et assurez-vous une nuit entière de sommeil et un service direct. Tout le confort des wagons-lits Pullman, avec cabines et chambrettes. Petit déjeuner dans le wagon-restaurant. Wagon du type club. Arrêts à Hartford et à New-Haven. Correspondances commodées pour Atlantic City, la Floride et toutes les stations du sud.  
Pour renseignements, billets et location de couchettes, adressez-vous à la gare Bonaventure ou au bureau du Canadian National, 384 ouest, rue Saint-Jacques, M.A. 4731.

**LA RENAISSANCE**  
hebdomadaire politique et littéraire  
180 est. rue Sainte-Catherine, Montréal  
Case postale 4015 TEL.: PL 8511  
Directeur: OLIVAR ASSELIN  
ABONNEMENT: 1 an 6 mois  
Espagne 3.50 2.00  
Royaume-Uni 3.50 2.00  
France 3.50 2.00  
Etats-Unis 3.50 2.00  
Canada 3.50 2.00  
Autres pays \$4 2.25  
L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.  
Publié par les Editions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal  
et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal  
Administrateur: Pierre ASSELIN  
Directeur de la Publicité: F.-X. Lizotte

# POLITIQUE EXTÉRIÈRE

## Le conflit italo-éthiopien et les décrets-lois de M. Laval

De Bello Gallico

Dans un article très remarqué, le lieutenant-colonel Requette, l'excellent collaborateur de la NATION BELGE, présente d'une façon inattendue le problème politico-militaire qui sépare l'Italie de l'Éthiopie. La thèse du colonel, venant immédiatement avant les déclarations pertinentes du général Smuts, vaut la peine d'être exposée au public. Au lieu de s'écarter à perte de vue sur des questions techniques, si arides pour la majorité des lecteurs, le lieutenant-colonel Requette brosse la situation à grands traits, ne dit que l'essentiel et dégage en deux colonnes toute la philosophie de l'aventure coloniale dans laquelle, bien malheureusement, se lance l'Italie.

Selon la critique militaire de la NATION BELGE, ce n'est pas dans les manuels modernes, ni dans l'histoire de la Grande Guerre qu'il faut aller chercher les enseignements que l'on pourra utilement mettre en œuvre lors du prochain conflit en Afrique orientale : c'est dans le célèbre De Bello Gallico, de Jules César. Évidemment, cette thèse était pour le moins inattendue. À l'étude cependant, elle se révèle fort intéressante, car il y a analogie parfaite entre les Gaules du temps de César et l'Éthiopie du temps de Sélassié. Toutes choses étant égales, le problème qui se pose aux généraux italiens est exactement le même que celui qu'avait à résoudre le général romain. L'avoue que la thèse de Smuts avait l'avantage d'être plus concrète, puisqu'elle se rapportait à la guerre des Boers et que, partant, elle était plus facile à saisir. Mais cela n'enlève rien à la justesse de la comparaison que fait le collaborateur militaire de la NATION BELGE. Chose curieuse, le colonel Requette et le général Smuts arrivent tous les deux aux mêmes conclusions. Que ce soit par une évocation de la guerre des Gaules ou par celle des Boers, les deux auteurs admettent que les difficultés de conquête seront de plus en plus considérables, que la faiblesse technique des Éthiopiens ne sera pas un facteur décisif en faveur des Italiens, que la guerre de guérillas sera plus efficace que l'importe quelle offensive à la moderne, que le terrain jouera un rôle considérable dans la physiologie de la campagne en Afrique orientale, et que les véritables difficultés commenceront à partir du moment où les Italiens auront occupé le pays.

Il est évidemment très difficile de se prononcer sur l'issue de la lutte en Afrique orientale ; on ne peut même pas dire avec certitude si l'Italie en sortira victorieuse grâce à ses armements perfectionnés. Il y a des chances pour qu'une puissance européenne, même quand elle n'a pas pour ainsi dire d'expérience coloniale, puisse subjuguier au moins superficiellement un État indigène. Mais la domination d'un pays ne signifie pas nécessairement victoire, ni surtout victoire payante.

Un fait reste pourtant acquis : une armée moderne perd les neuf

dixièmes de sa puissance dans un pays où n'existe aucune voie de communication, où il faut tout transporter à pied d'œuvre, et où le climat et le sol sont hostiles à l'invasisseur.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant la justesse des comparaisons faites par le colonel Requette et par le général Smuts, on peut se demander si en fin de compte les succès locaux de l'Italie ne seront pas annulés à la dernière heure par une bataille décisive ou par la levée des peuples de couleurs contre l'impérialisme des Blancs.

Car si la guerre s'éternise en Éthiopie, on pourrait fort bien voir des mouvements de révolte chez les indigènes d'Afrique et d'Asie, où le prestige de l'Européen est en décadence marquée depuis 1905.

Ce sont certainement des préoccupations de ce genre, particulièrement en ce qui concerne l'Inde, qui soulèvent l'opposition britannique à l'aventure éthiopienne.

### La course à l'abîme

(Chap. II)

De quelque côté qu'on se tourne, on est inévitablement ramené à l'affaire d'Éthiopie. Les points névralgiques du monde se déplacent avec une rapidité imprévue. D'Europe, ils sont passés en Asie, en Extrême-Orient, pour revenir au centre et à l'est de l'Europe, et se localiser, depuis quelques semaines, sur un coin perdu de l'Afrique : l'Éthiopie.

Ce n'est pas qu'en soi l'agression d'un État se disant civilisé contre un pays barbare soit particulièrement immorale, ni même dangereuse. Mais dans le cas actuel, les visées italiennes sur l'empire du négus constituent une des plus cyniques entreprises montées par un gouvernement en proie à une crise intérieure soigneusement cachée. Elles revêtent en même temps un caractère dangereux, beaucoup plus par les répercussions qu'elles peuvent entraîner que par les faits mêmes de guerre.

Du point de vue réaliste — et si l'on ne traversait pas une période aussi difficile — cela n'aurait aucune importance que l'Italie se fasse battre à plate couture ou qu'elle remporte des succès écrasants. Malheureusement, dans une Europe en état de déséquilibre politique aigu, les gardiens de la paix peuvent difficilement admettre et même permettre qu'un gouvernement risque de déclencher la guerre pour une simple question de prestige, si légitime soit-il. De plus, ces défenseurs du *status quo* risquent d'être les victimes du contre-coup qu'entraînerait presque sûrement une défaite italienne. D'un côté, l'Allemagne attend l'heure propice de mettre la main sur l'Autriche, ce qui lui permettrait ensuite de dicter sa loi au reste de l'Europe ; de l'autre, les grandes puissances coloniales auraient à faire face à quelques mouvements politiques parmi les populations qu'elles tiennent plus ou moins en

tutelle. De toute façon, l'aventure italienne est semblable à une bombe à triple effet et à retardement : elle peut aboutir et provoquer un désastre.

Dans ces conditions, on comprend que les journaux du monde entier soient remplis de nouvelles et de commentaires sur la question éthiopienne. Cette dernière a cessé d'être une simple affaire coloniale, ne regardant que l'Italie, pour devenir une question internationale de premier plan.

C'est pourquoi il y a quelque chose de ridicule dans les injures et de commentaires sur la question éthiopienne. Cette dernière a cessé d'être une simple affaire coloniale, ne regardant que l'Italie, pour devenir une question internationale de premier plan.

C'est pourquoi il y a quelque chose de ridicule dans les injures et de commentaires sur la question éthiopienne. Cette dernière a cessé d'être une simple affaire coloniale, ne regardant que l'Italie, pour devenir une question internationale de premier plan.

C'est pourquoi il y a quelque chose de ridicule dans les injures et de commentaires sur la question éthiopienne. Cette dernière a cessé d'être une simple affaire coloniale, ne regardant que l'Italie, pour devenir une question internationale de premier plan.

L'affaire d'Éthiopie risque d'avoir d'autres répercussions : si l'aide japonaise devient une réalité, il est probable que l'on assisterait à un rapprochement italo-russe, ce qui amènerait une nouvelle tension en Extrême-Orient. Elle risquerait aussi de rapprocher l'Italie de l'Allemagne, si paradoxal que cela puisse sembler. Rome sait en effet très bien qu'elle ne pourrait jamais s'opposer par la force à une invasion armée de l'Autriche par les Allemands. Et plutôt que d'entreprendre une guerre contre l'Allemagne, l'Italie ferait cause commune avec cette dernière, ne serait-ce que pour recevoir une aide militaire fort opportune.

Toutes hypothèses que l'on n'aurait pas besoin d'envisager si les gouvernements de Rome et de Berlin étaient des gouvernements normaux. Mais quand on a affaire à des États où quelques individus sont maîtres absolus des destinées de leur pays sans en être responsables devant personne, il faut s'attendre aux plus étranges combinaisons politiques. L'Allemagne a bien tenu la main à la Pologne, prenant ainsi une contre-assurance contre la Russie qu'elle avait lâchée ! Et Rome a bien déjà tenté une restauration de confédération danubienne sous sa propre égide !

Rien ne dit que l'affaire d'Éthiopie n'entraînerait pas l'Italie dans quelque alliance étrange et qui ne saurait rien présager de bon. On peut faire beaucoup de choses lorsqu'on n'agit que par égoïsme sacré.

### Les décrets-lois

Les 22 décrets-lois essentiels promulgués par le cabinet Laval ont provoqué quelques troubles politiques en France, mais dans l'ensemble on reste surpris du peu d'opposition qu'ils ont soulevé.

C'est que l'on s'est rendu compte que ces décrets, visant surtout à l'économie budgétaire, étaient absolument indispensables si l'on ne voulait pas assister à une catastrophe financière, tôt ou tard suivie d'une dévaluation de la monnaie.

Il faut reconnaître aussi que les mesures gouvernementales n'ont pas manqué d'habileté : les économies budgétaires atteignent tout le monde et à ces économies correspondent des mesures destinées à faire diminuer le coût de la vie. La baisse du prix du pain — chose essentielle pour un Français — celle des loyers, ont plus que contrebalancé les mouvements d'humeur des ouvriers d'arsenaux et d'entreprises d'État. Il faut évidemment s'attendre à des grèves, à une protestation des syndicats. L'application de ces décrets-lois

## Commentaires opportuns sur le plan de M. Lloyd George

En raison de l'importance et des conséquences que pourraient impliquer l'adoption des plans politico-économiques de M. Lloyd George, en Angleterre comme dans le reste de l'Empire britannique, nous publions aujourd'hui un intéressant commentaire du TIMES, de Londres, sur les projets de l'ancien premier-ministre. On y trouvera des remarques qu'il serait bon de se rappeler, à la veille des élections fédérales au Canada. Nous publierons prochainement des commentaires d'autres journaux anglais des plus influents.

On sait que le plan de M. Lloyd George ressemblait énormément à celui de M. Roosevelt. Le Brain Trust étant remplacé par un Conseil de développement national et le programme portant surtout sur une gigantesque entreprise de travaux publics. Le plan visait à la restauration de toutes les branches de l'activité nationale qui auraient dû être attaquées toutes simultanément.

C'est évidemment en raison de l'impossibilité matérielle d'entreprendre une tâche aussi immense d'une seule traite que le gouvernement britannique a rejeté les propositions de M. Lloyd George et a préféré sérier les questions et résoudre les problèmes au fur et à mesure, sans idées préconçues.

Nous avons préféré attendre quelque temps avant de parler en détail du plan Lloyd George, les propositions de ce genre soulevant toujours dans les débats des commentaires hâtifs, qui ne sont pas toujours fondés. Actuellement, l'opinion responsable en Angleterre semble avoir bien pris position et il existe deux écoles de restauration, l'une anti-lloyd-georgienne, l'autre en faveur des projets de l'ancien premier-ministre. Nous examinerons ces différentes opinions au cours d'articles prochains.

Les propositions de M. Lloyd George, rendues publiques sous le titre « L'organisation de la prospérité », sont essentiellement les mêmes que celles qu'il intitulait en 1929 : « Nous pouvons venir à bout du chômage ». Les unes et les autres prétendent qu'un grand développement des activités de l'État, soit sous la forme de travaux publics, soit sous celle de crédit à bon marché pour des entreprises privées, peut faire disparaître le chômage dans un temps raisonnable et sans dangers. Depuis 1929, il est arrivé bien des choses tant aux propositions qu'à M. Lloyd George lui-même. Il a perdu un parti et sa façon de lancer son nouveau « Conseil d'Action » montre, en dépit de ses protestations, qu'il cherche activement à s'en procurer un autre. Il est bien dommage que presque toutes les phrases de ses dernières déclarations respirent la prévention contre le gouvernement. On trouve un exemple excellent de cet état d'esprit dès l'« avertissement » qui précède ses propositions. Il ne tient aucun compte des travaux du comité de Cabinet qui a rapproché, dans une certaine mesure, le projet original de la réalité et les modifications fondamentales provoquées par ses critiques sont sommairement désignées comme étant une simple « révision destinée à empêcher les malentendus ». Pourtant, si M. Lloyd George a ainsi porté tort à ses propres propositions par l'atmosphère de suffisance et de partialité dans la-

quelle elles baignent, il n'en a pas moins autant de droit qu'un autre homme de parti à être jugé équitablement. Et la base de ce jugement doit être l'application pratique dont ces propositions sont susceptibles.

Appliquons ce criterium aux propositions de M. Lloyd George. Il veut établir un Conseil de développement national. Ce Conseil doit décider de la façon dont on peut employer utilement l'argent ou le crédit. Il doit en référer à un cabinet spécial organisé sur le modèle du cabinet de guerre et les plans pour lesquels il obtient l'approbation de ce cabinet doivent être financés par un emprunt ou une garantie. Mais est-il certain que ce nouveau mécanisme assurerait un meilleur fonctionnement que celui qui existe actuellement ?

D'une façon générale, les agents d'une politique d'expansion sont les autorités locales qui régissent les travaux tels que les routes, la construction des maisons, la distribution de l'eau, le développement de la propriété rurale, et autres services de caractère collectif ; ainsi que des entreprises privées ou d'intérêt public se rapportant à des formes d'activité telles que l'électrification, l'utilisation du charbon, le développement des chemins de fer et autres travaux dont l'extension n'a besoin que d'un stimulant. Dans les deux cas, le degré d'activité dépend dans une large mesure de la politique du gouvernement, qui s'exerce par l'intermédiaire des départements compétents. Quand un gouvernement veut de l'activité, il y en a ; quand il n'en veut pas, il n'y en a pas. La situation ne serait pas affectée par l'existence d'un nouvel organe, parce que l'exécution appartiendrait encore au gouvernement du jour et ne pourrait appartenir qu'à lui.

En outre, bien que l'idée d'un cabinet de guerre restreint ait séduit de nombreux esprits, elle a de sérieux inconvénients, que dissimulait la fièvre du temps de guerre. Une telle institution ne crée pas l'harmonie et le bon rendement des temps plus normaux. La tentative de M. Baldwin, consistant à ajouter à un cabinet normal des ministres sans services propres, paraît offrir tout au moins d'aussi bonnes perspectives de réussite. L'attrait du nouveau mécanisme proposé par M. Lloyd George est, à vrai dire, plus spéculatif que réel. C'est un geste plus qu'une réalité, et il court le danger de troubler les esprits.

Si le public se mettait en tête que le gouvernement a abandonné son privilège de prendre des initiatives à un organisme chargé de la répartition d'une énorme augmentation des dépenses, l'effet produit serait certainement désastreux. La dette nationale actuelle n'est pas négligeable au point que la création d'une administration spécialement destinée à créer une nouvelle dette publique, soit accueillie par la joie populaire. L'argent à bon marché et le crédit sur lequel doit reposer toute idée d'expansion pratique pourraient facilement disparaître. Et le gouvernement en voulant tout faire d'une façon théâtrale, risquerait de découvrir qu'il ne peut rien faire de tout. Enfin il faut se rappeler que le maintien de la confiance dépend des hommes aussi bien que des mesures prises et qu'un homme d'État peut faire sans danger ce qui provoquerait la panique, fait par un autre.

Il reste à examiner le détail des propositions. Ici M. Lloyd George souffre du fait que le gouvernement les a déjà

écramées de ce qu'elles ont de meilleur. Lorsqu'il célébrait les habitations à bon marché en 1929, il n'aurait jamais imaginé qu'en 1935 les maisons dussent surgir de terre au rythme de 1000 par jour. Il dit maintenant que ce ne sont pas des maisons à petit loyer. Mais l'entreprise privée a produit annuellement de 50,000 à 60,000 de ces maisons chaque année. Les autorisations de bâtir, en vertu des plans de destruction des taudis, ont atteint une proportion annuelle de plus de 70,000 maisons. Et la nouvelle loi sur les habitations à bon marché, qui vise les districts surpeuplés, va bientôt ajouter à ces chiffres.

Le développement du programme de construction des routes, sur lequel M. Lloyd George insiste de nouveau, est également en bonne voie et promet d'atteindre sensiblement les chiffres que lui-même indique. Il est assez satisfait du programme actuel concernant le réseau téléphonique. Une commission particulière vient d'être organisée conformément à sa suggestion que la distribution de l'électricité aux particuliers devrait être mieux organisée. La renaissance de l'industrie du fer et de l'acier, à laquelle il attache à juste titre tant d'importance, devient de plus en plus remarquable. Le repeuplement des campagnes seul est loin d'atteindre dans sa réalisation les proportions réclamées par M. Lloyd George ; mais sur ce terrain ses conceptions sont un peu étourdissantes. Il envisage délibérément un large système de ce qu'il appelle des impôts sur l'alimentation et le remplacement d'une grande quantité d'aliments importés par des denrées indigènes, sans envisager les conséquences que ces mesures auraient sur les commerces d'exportation qu'il veut faire revivre simultanément. Il existe de nombreux signes montrant que la politique du gouvernement fait dans cette direction des progrès aussi rapides que le permet la prudence, bien qu'avec beaucoup plus de ménagements pour les intérêts essentiels des exportateurs. Mais cette politique ne saurait être précipitée, ni poussée trop loin. Elle échouera inévitablement si elle est soudainement instaurée avant que les nouveaux colons agricoles aient eu la possibilité de s'assurer des moyens d'existence et avant qu'il ait été remédié à la sous-consommation, à laquelle M. Lloyd George a raison de prêter attention.

A cet égard, comme à d'autres, l'assertion de M. Lloyd George qu'il existe un abîme infranchissable entre sa politique et celle du gouvernement, ne repose sur rien. Beaucoup de ses suggestions pratiques ont été adoptées au fur et à mesure qu'elles devenaient pratiques, et cette façon de faire a poursuivi certainement. Si son ambition se limitait réellement à faire d'heureuses suggestions, il pourrait alors revendiquer déjà un succès considérable et en attendre encore davantage. Il pourrait considérer qu'il a rendu de grands services à la fin d'une grande carrière. Mais la désagréable impression persiste que le désir de servir son pays n'est pas son seul motif. Tous les conseils qu'il donne vont prendre la forme d'un questionnaire — c'est-à-dire de la plus nuisible de toutes les armes électorales — et être employés aux fins d'obtenir des hommes-liges dans le prochain Parlement. Il y a trop de raisons de soupçonner que le document présent contient plus d'ambition que de bons avis et que l'ambition en question est dirigée contre les hommes qui seuls ont rendu pratiques certaines des propositions formulées, et qui restent les meilleurs instruments pour les mettre à exécution.

### Celui qui voyait clair



UNE DES RAISONS DE VAINCRE — Si on ne les tue pas, il faudra les nourrir.

Dessin de Forain, du 2 avril 1918, paru dans la collection « De la Marne au Rhin ».

### Celui qui voyait moins clair



L'OCCUPATION A MAYENCE — Est-ce que vous fiendrez demain ? — Oui, pendant trente ans.

Dessin de Forain, du 24 décembre 1918, paru dans la collection « De la Marne au Rhin ».

André BOWMAN

# Anguilles sous roche

Il y a plusieurs sortes de poissons, mais un vrai pêcheur à la ligne, un pêcheur soucieux de sa réputation, ne pêche pas tous indifféremment. Outre ses goûts particuliers et sa propre superbe, il se voit imposer par le code sportif une sélection hautaine. Il lui faut dédaigner, par exemple, la perche, la carpe et la barbotte, vulgaires habitants des bas-fonds aquatiques, dont les noms ne figurent pas au catalogue des engins de pêche, le Cotha des poissons. Si, entre deux boîtes de fer-blanc vides, il a la malchance d'enfermer l'un des membres de ces familles prolifiques et disgraciées, l'étiquette exige qu'il s'empresse

si batailleuse soit-elle. Ou encore la raison de l'outrageux dédain manifesté à l'égard de l'espadon, qui pourtant porte épée et en joue avec la même désinvolture que le plus insolent bretteur d'autrefois. Pour un, l'expérience m'a enseigné que discuter ces questions c'est pêcher en eau trouble. Dans cette querelle entre pêcheurs et pêcheurs j'ai pris parti une fois pour toutes, et considérant, tel un personnage littéraire connu, que la minorité des pêcheurs est encore assez forte pour être supportée, je m'allie avec elle. J'ose moi-même préférer l'achigan à la barbotte et le saumon à la carpe-

Mais, en somme, la question relève des apologistes de l'anguille. Que ce poisson soit porté aux nues ou continué à se traîner sur la vase, cela n'empêchera pas le Richelieu de couler et en coulant de faire vivre une brave famille canadienne-française établie à Iberville, où depuis une centaine d'années elle pratique la pêche à l'anguille.

M. Pierre Thuot, le propriétaire de la pêche à fascines, dont la photographie illustre le texte, n'a de comptes à rendre à aucun pêcheur sur sa façon de prendre chaque année environ 100.000 livres d'anguilles. Il tient du seigneur le privilège exclusif de barrer le Richelieu, de mai à septembre, et de prendre dans ses coffres tout le poisson qui essaie de passer. Il est l'agent de police reconnue de la rivière. Toute anguille qui empiète sur son territoire réservé est coffrée séance tenante et transportée dans le panier jusqu'au saloir. Ses façons insinueuses ne la servent en rien, au contraire, car se glisser dans l'un des canaux de bois qui mènent aux trois coffres de M. Thuot, c'est prendre son billet de troisième classe pour une cuisine d'Amsterdam, de Berlin ou de New-York. En effet, vous pensez bien que M. Thuot ne tend pas des pièges aux anguilles pour le simple plaisir de les voir tomber dedans. Il les vend, onze sous la livre, à un intermédiaire qui les revend en Hollande, en Allemagne ou aux Etats-Unis. Aux prix qu'il faut, les radios et les chaussettes de laine vous avouerez que c'est très raisonnable, car le métier est rude.

Les anguilles sont des noctambules. Elles choisissent pour leurs ballades en rivière les belles nuits d'été, de préférence les nuits sans lune. En ceci elles se distinguent des elfes et des amoureux. Lorsqu'elles se décident à quitter les lieux de leur enfance pour aller rejoindre leurs congénères mâles

pouces de long doit être remise à l'eau, vivante et sans blessure autre que celle subie à son amour propre. Tant pis pour celles dont le nez n'allonge pas lorsqu'elle se sentent prisonnières. S'il y a des suffragettes parmi les anguilles il est donc grand temps qu'elles songent à réclamer leur droit de ne plus être mangées de préférence aux mâles de l'espèce, car M. Thuot n'est pas obligé d'être galant.

Il est toutefois pour les dames qui daignent visiter son curieux établissement de pêche sédentaire et il leur explique volontiers le fonctionnement, assez simple, de son piège à poissons. Elles le trouveront probablement, comme le montre l'une de nos photographies, en train de barbotter au milieu de ses visiteuses nocturnes et apprendront de sa bouche plus de renseignements authentiques sur les anguilles que je n'en puis inventer.

Ainsi vous êtes prévenus: si vous cherchez un but d'excursion, n'hésitez pas; prenez le train du Canadien National qui vous conduira à Saint-Jean, Qué., et faites-vous indiquer la pêche à fascines de M. Thuot. Si vous n'êtes jamais allé à Saint-Jean, vous aurez le plaisir de découvrir une jolie petite ville où une foule de souvenirs historiques dorment à l'ombre des saules chevelus en bordure de la rivière. Ce n'est pas moi qui vous apprendrai que depuis Champlain, le Richelieu coule à travers notre époque, charriant tantôt des Iroquois, tantôt des Américains, tantôt de simples vandales de la tribu des pique-niqueurs!

A Saint-Jean vous verrez aussi un escadron de dragons dont la caserne a été construite par les ingénieurs royaux pour un prix moindre que celui prévu, comme le proclame à côté de la porte d'entrée une inscription qui vaut bien des «caïns». Et si le jeu de golf vous passionne comme tant

# A mari usque ad mare

## Un ami de la jeunesse

M. T.-Taggart Smyth, président de la Chambre de commerce de Montréal et gérant général de la Banque d'Épargne, a examiné dernièrement, au cours d'un dîner-causerie du «Kiwaniis Club», la situation de la jeunesse. Esprit positif et véritable ami de la jeunesse, M. Smyth ne s'est pas contenté d'exprimer une sympathie devenue courante, mais qui ne demeure pas moins inefficace; il a cherché la cause du chômage de la jeunesse et la trouve dans les déficiences de notre éducation.

M. Smyth a trop d'expérience pour blâmer uniquement la jeunesse et les éducateurs. Il sait que le jeune homme le plus instruit et le plus habile ne saurait imposer ses services à un homme d'affaires qui les refuse. Personne ne croit plus qu'on déplacerait les Rocheuses avec une tonne de dynamite. Tous les jours, espérons-le, quelques «moins-de-trente-ans» se découvrent un emploi, rémunérateur ou non; mais il y a cent mille jeunes gens qui chôment! Ce dernier fait, inéluctable, pose un problème qu'on ne résoudra guère avec des discours.

Il est vrai, comme l'affirme M. Smyth, que «les jeunes apprennent tout, sauf la manière de penser et de bien penser»; qu'à la jeunesse «on enseigne à la fois trop et trop peu, trop de faits, par exemple, et pas assez de logique». Admettons qu'après la guerre, «le besoin d'un entraînement sérieux ne se faisait pas sentir chez les jeunes qui commençaient à travailler»: voilà qui explique le succès mystérieux de certains gens, alors que, avant 1929, nos méthodes d'éducation étaient déjà insuffisantes. L'opinion de M. Smyth, un homme qui a rencontré et employé de nombreux jeunes gens, mérite assurément un examen attentif de nos éducateurs.

## A propos de nominations

Qu'un gouvernement assuré de la défaite nomme ses députés et ses ministres juges ou sénateurs, c'est une pratique admise en notre pays. Mais que le gouvernement de M. Bennett, n'ayant pas assez d'une quinzaine de niches au sénat et de quelques sièges dans la magistrature pour caser ses protégés, prenne ses députés pour en faire des sous-ministres et des chefs de bureau c'est un défi à l'opinion publique et à la bonne administration du pays.

En premier lieu, demandons-nous pourquoi ces parlementaires ont postulé des charges dans l'administration. Sont-ils incapables de gagner autrement leur vie? Ils devaient être alors de piètres députés, et ils seront de tristes fonctionnaires. Un tel, nul aux Communes, appréhendant la vengeance de ses électeurs, mérite-t-il de diriger maintenant le ministère des Postes, ou celui de la Marine? Ajoutons que M. John Sullivan, le nouveau sous-ministre des Postes, a remplacé un Canadien-Français, M. Gaboury, que le concédant M. Sauvé laissa peut-être injustement démettre de ses fonctions.

Quelle expérience de l'administration peuvent avoir ces fonctionnaires de la onzième heure? Retirer un traitement double de leur indemnité parlementaire, n'est-ce pas tout ce qu'ils désirent et, probablement, tout ce qu'ils savent? C'est un malheureux fonctionnaire qui fera la besogne de son nouveau chef. Excellente politique dont la plus heureuse conséquence est de perpétuer l'inertie des bureaux.

Si quelqu'un trouve les Canadiens-Français incapables de remplir de hautes charges administratives, c'est assurément M. Bennett. Dans tout comité de trois membres, il a scrupuleusement nommé un Canadien-Français pour tenir le rôle qui ne compte pas. Chaque fois qu'il s'agit d'un office richement pourvu, sauf en de rares circonstances, ce fut un Anglo-Canadien qui l'obtint. Les privilèges de la majorité, semblait-il, comportent celui de placer constamment un Anglo-Canadien à la tête des services les plus importants.

## Les détaillants et

### M. Stevens

A lire le DÉTAILLANT, la revue de l'Association des marchands détaillants, on aurait pu croire que cette importante société appuierait le parti de M. Stevens lors de la prochaine élection fédérale. Le DÉTAILLANT fit plusieurs fois l'éloge du ministre qui a porté aux magasins à succursales multiples le coup bas que tout le monde sait. Le CANADA nous apprend toutefois que l'Association veut rester en dehors de la mêlée.

Fondée dans le but de représenter les détaillants auprès des divers corps publics, l'Association aurait tort de s'attacher à un groupe politique. Somme toute, elle vise à remplir les fonctions d'un corps professionnel: comme tel, qu'elle s'abstienne de supporter officiellement M. Stevens, M. Bennett ou M. King. Le Barreau intervient-il dans les luttes électorales? Dieu sait néanmoins si la politique agit les avocats! Ce serait, du reste, une manœuvre maladroite, car rien n'est moins assuré que la victoire de M. Stevens. Celui-ci sera-t-il même élu dans son comté? Les officiers de l'Association, après avoir manifesté trop activement leur sympathie pour l'ancien ministre du Commerce, seraient probablement mal accueillis par un gouvernement libéral ou conservateur?

## Bravo pour l'Indépendant

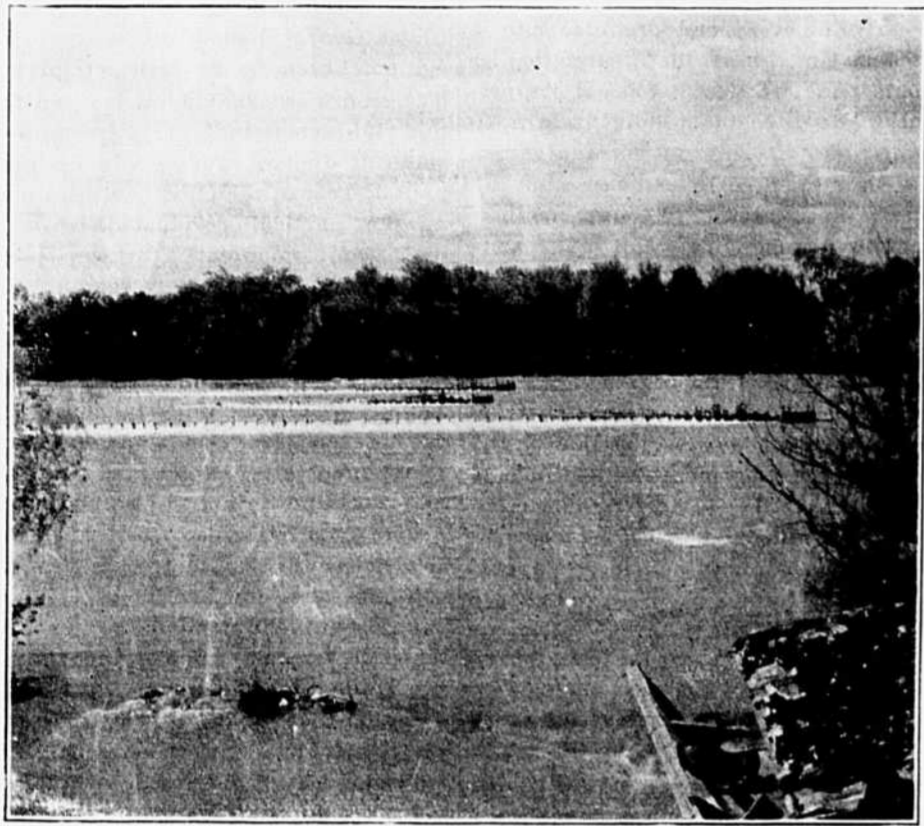
A l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation, l'INDÉPENDANT, journal français de Fall River (Mass.), a publié un numéro spécial dont j'ai sous la main un exemplaire. Il convient de féliciter la rédaction et l'administration de l'INDÉPENDANT, d'abord pour l'intéressant numéro du 22 juin, mais surtout pour l'œuvre précieuse accomplie par ce journal au milieu de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

Il y avait 12.000 Canadiens-Français à Fall River lorsque MM. Dubuque, Higginson (avocat, associé de M. Dubuque et grand ami des Canadiens-Français) et Houde fondèrent l'INDÉPENDANT. Le premier numéro parut le 27 mars 1885.

L'INDÉPENDANT est resté fidèle à la pensée de ses fondateurs. Maintes fois au cours de son histoire, il combattit vivement les ennemis du français en Nouvelle-Angleterre. Lié au parti républicain, c'est un journal dévoué aux Etats-Unis, mais publié en français et faisant une place de choix aux nouvelles du Québec.

Nos félicitations et nos vœux vont à M. Louis-Philippe Clapin, administrateur-propriétaire, et à M. Ph.-A. Lajoie, rédacteur en chef, qui luttent courageusement pour la survivance française aux Etats-Unis.

Dollard DANSEREAU



Voici les «fascines» traîtresses où les anguilles vont se prendre. On dit toujours pêche «à fascines», bien que les fascines aient été remplacées depuis longtemps par la «broche à poulet». Les mots ont la vie aussi dure que les anguilles elles-mêmes!

(Photo du Canadien National)

de le donner au chat. Ainsi l'honneur est sauf et l'on économise deux sous de mou.

Sur le choix des poissons à qui l'on peut tendre une pêche non sécurable la tradition est inflexible. Serait bel et bien déshonoré le chevalier de la gaule surpris en compagnie d'un crabe soleil; car, toujours en vertu du code — seuls sont réputés dignes de mordre à ses devants et à ses mouches, seuls sont qualifiés pour sa poêle à frire, les saumons et les truites, les achigans et les maskinongés, les tarpons et autres grands seigneurs du royaume humide possédant de lointains quartiers et dont le blason est de gueules sur fond de sable. Le reste n'est que menu fretin, proie des vains, déjeuner de matous.

Ceux qu'intriguent les mystérieuses distinctions imposées par le code peuvent se demander quels préjugés de castes a fait classer la truite de ruisseau poisson «franc» et le requin poisson «tabou» alors que, de toute évidence, il est beaucoup plus honorable, beaucoup plus dangereux, et partant beaucoup plus sportif, de prendre un requin avec un bambou refendu pesant cinq onces qu'une truite mesurant six pouces de long,

cochon. Plus me plaît de regarder un spécialiste lancer savamment une mouche artificielle sur un lac sauvage du nord de Québec, qu'un amateur tremper un hameçon grouillant d'asticots dans les eaux sales du port de Montréal. Dans le premier cas on sent l'art et dans le second la friture. Ce que j'en dis n'a donc qu'un but: prévenir le pêcheur, mon frère, que cette histoire l'intéresse médiocrement. Il n'y est pas question de ses adversaires préférés, les poissons catalogués dont chaque livre tirée de l'eau, à l'aide d'engins coûteux, vaut son pesant d'or. En revanche on y parle avec une certaine liberté des anguilles...

Je vois d'ici son air Terrasse Crescent. Des anguilles! des poissons visqueux, aux allures serpentine, qui mordent au ver et à la viande crue! des parias du monde ichtyologique dont la peau doit être usée à force de ramper sur les fonds de vase! Pouah!

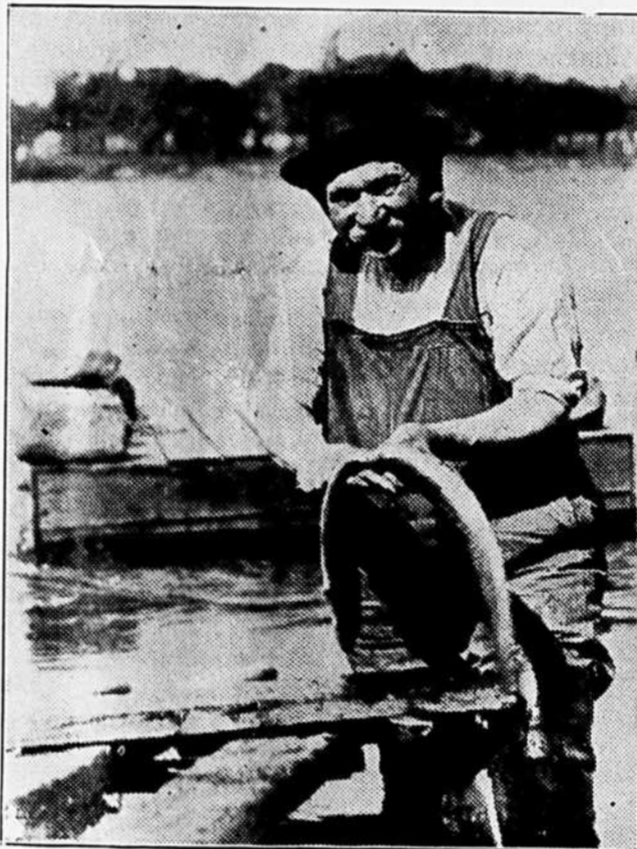
Sur la foi du dictionnaire l'on pourrait répondre que, pour sortir d'une fosse océanique — de la mer des Sargasses, soyons précis — l'anguille n'est pas, après tout, de si basse extraction. Défiée par les Egyptiens elle était adorée un peu moins que le bœuf Apis et le crocodile, mais bien assez pour rendre jaloux tous les autres poissons femelles du Nil, ce qui était l'essentiel. Plus tard, ses sœurs de la grande espèce, celles qui habitent des palais de corail, ont, au dire de vieux messieurs très savants, créé la légende du serpent de mer et inauguré l'ère des histoires de pêche, d'où reconnaissance de quelques géographes aimant à raconter leurs exploits halieutiques et explication du nom «anguille» donné à une île des Antilles et à une baie du golfe Saint-Laurent.

De leur côté les gourmets auraient le droit de réclamer quelques considérations pour l'anguille. Les Grecs et les Romains, fines bouches, la recevaient volontiers à leur table déguisée en matelotte. Lucullus lui-même faisait cas d'une terrine d'anguille lorsqu'il s'invitait à dîner. Aujourd'hui encore elle a ses entrées dans les grands restaurants et se laisse manger aux accents du jazz le plus moderne; ce dont elle ne doit pas être peu fière.

dans la mer et s'y livrer de compagnie aux pratiques d'un rite assez mystérieux, elles sortent de leurs nids de vase ou de leurs cavernes de pierre sous-riveraines et s'aventurent, frétillantes, dans le courant. Si la chance leur sourit elles passent à côté du barrage d'Iberville et... vont se faire prendre plus bas dans le Saint-Laurent. Sinon, elles entrent dans les coffres de M. Thuot, au nombre d'environ mille par nuit, et ne voient jamais le promontoire de Québec. M. Thuot, qui connaît les anguilles du Richelieu comme s'il les avait élevées, est forcé ces nuits-là de se lever à trois heures du matin pour visiter ses pièges et transporter sa prise dans de grands réservoirs. Dans l'avant-midi il repêche ses pensionnaires avec une solide épousette et les met vivantes dans des barils. Chaque baril renferme cent livres de poisson et une couche de glace, afin sans doute que les anguilles de chez nous ne souffrent pas de nostalgie et ne maigrissent pas en cours de route.

S'il faut en croire un savant italien qui vivait au siècle dernier, toutes les anguilles ainsi expédiées par M. Thuot sont du sexe féminin. Depuis Aristote l'on croyait que les anguilles n'avaient pas de sexe, ne pondaient pas d'œufs et sortaient spontanément des entrailles de la mer avec leur brevet de natation; mais ce savant prouva qu'il y avait des anguilles mâles et femelles, ce dont l'humanité se réjouit. Seulement, ajouta-t-il, les mâles n'atteignent jamais plus de dix-neuf pouces de longueur, alors que les femelles peuvent dépasser trois pieds.

Or, la loi sur la pêche de la Province de Québec dit à peu près ceci: «Toute anguille mesurant moins de vingt



Le père Thuot

(Photo du Canadien National)

d'autres, vous trouverez, un peu en dehors de la ville, un merveilleux petit terrain et un club dont les membres sont charmants.

Si par hasard les attraits de Saint-Jean vous retiennent et vous empêchent de visiter le barrage à anguilles, je le regrette pour vous, mais le cas n'est pas désespéré. Sur la foi de cet article vous pourrez toujours dire au retour, en prenant le petit air détaché qui convient aux conteurs d'histoires de pêche: «J'ai vu aujourd'hui un homme prendre mille poissons.» Naturellement on ne vous croira pas et ce scepticisme aura sur vous un effet excellent. Il libérera votre conscience. Vous apprendrez à vous débarrasser de certains scrupules inutiles aux conteurs. Puisque de toutes façons l'on mettra en doute la véracité de vos récits, vous finirez par penser, avec assez de raison, que vous auriez grand fort de ne pas embellir le conte et de ne pas augmenter son intérêt en vous mettant vous-même en scène. Graduellement vous modifieriez votre narration. Vous direz d'abord: Nous avons pris un jour tant d'anguilles. Un peu plus tard, lorsque vous serez en possession de tous vos moyens, vous pourrez déclarer froidement à celui qui se vantera devant vous de pêches miraculeuses: Moi, j'ai pris un jour mille anguilles...

Je connais nombre d'histoires de pêche qui n'ont pas de fondement plus authentique.

Claude MELANÇON

LA RENAISSANCE étant en vente dès le vendredi, vous pouvez l'acheter avant de quitter la ville pour la fin de semaine.

«Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez.»

VOTRE téléphone est un serviteur fidèle qui travaille pour vous jour et nuit. Il fait vos emplettes, porte vos messages à vos amis, vous rend une foule de services divers. Cependant son salaire quotidien n'est que de quelques sous.

## PRIX RÉDUITS FÊTE DU TRAVAIL

Fin-de-semaine du 30 août au 2 septembre  
Aller et retour pour le prix du billet simple de première plus un quart

Entre toutes les gares et stations au Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

Aller: à partir de midi, vendredi le 30 août, jusqu'à 2.00 p.m., lundi le 2 sept. | Retour: départ jusqu'à minuit, mardi le 3 sept. 1935

Prix réduits minimums: Adultes, 50c.; Enfants, 25c.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents

## CANADIEN NATIONAL

M-228F

**INSTITUT PALMER CHIROPRA TIQUES**

**Fièvre des foins, neurasthénie, lassitude, troubles digestifs, rhumatisme.**

les ajustements chiropratiques corrigeront d'une façon sûre et permanente la cause de ces troubles.

Renseignements gratuits: P.Lateau 8671

Rayons X, Neurocalomètre, Méthode Palmer H I O

**Les Chiropraticiens diplômés de Palmer Enrg.**

CHAMBRE 517

L. HURTUBISE, D.C.  
660 OUEST, RUE SAINTE-CATHERINE

Lisez

# Le Canada

le seul grand quotidien français illustré du matin

Le «Canada» sera le premier à vous renseigner sur les derniers événements

Le «Canada» est le seul journal français du matin abonné au service universel de dépêches de la «Presse canadienne» et de la «Presse associée»

# ARTS et LETTRES

## DEUX CHEFS-D'OEUVRE DE PLAMONDON

L'œuvre d'Antoine Plamondon, ai-je écrit récemment, est d'une inégale qualité choquante. Passe encore à l'égard des ouvrages de peinture qu'il a faits antérieurement à ses études en France; il ne connaissait alors de son métier que les bribes qu'avait pu lui communiquer laborieusement son maître Légaré — et c'était fort peu de chose. Après son retour de Paris, c'est-à-dire après 1830, l'artiste aurait dû normalement produire des œuvres d'une perfection sans cesse croissante, tout au moins d'égale tenue.

Or il n'en est rien. Prenons un exemple : en 1832, il appose sa signature au bas d'un *Baptême du Christ* dont les qualités de dessin et de coloris font un contraste étrange avec la pitoyable *Duchesse d'Aiguillon* datée du même millésime. Les années suivantes et jusque vers 1840, la même inégalité subsiste, déconcertante chez un homme qui possédait des dons artistiques peu communs.

Jusque vers 1840, viens-je d'écrire. On constate, en effet, qu'entre 1840 et 1845, Antoine Plamondon, alors dans la force de l'âge, a signé ses meilleures toiles sans qu'il se glisse parmi elles de ces navets bâclés d'une main paresseuse ou négligente. Faut-il attribuer cela à l'arrivée d'un concurrent sérieux? Peut-être bien et voici pourquoi. En 1839 débarque à Québec un Français, Victor Ernette. C'est un artiste nomade. Il a, un moment, l'idée de s'établir au Bas-Canada et d'exploiter une patente dont il a le secret : la peinture au thérum<sup>1</sup>. Ce procédé nouveau, Ernette veut en faire profiter les religieux de l'Hôpital-Général et leurs jeunes pensionnaires<sup>2</sup>. Plamondon voit cela avec d'autant plus de mauvaise humeur qu'il offre lui-même ses services aux Hospitalières et que celles-ci hésitent à les accepter. De là une heureuse ému-

<sup>1</sup> Toile conservée dans l'église des Ecureuils; c'est une copie d'après une toile de Mignard gravée par Audran.

<sup>2</sup> Conservée à l'Hôtel-Dieu de Québec.

<sup>3</sup> J'avoue ne pas savoir ce que c'est, en dépit de nombreuses recherches que j'ai faites dans les ouvrages spéciaux. C'est dans le Journal du pensionnat de l'Hôpital-Général qu'on trouve quelques maigres renseignements sur la peinture au thérum. On y voit notamment que la Mère Saint-Joseph prit quelques leçons de Victor Ernette et peignit un thérum un devant d'autel qui existe encore. La même religieuse a laissé d'autres peintures qui ne sont pas dépourvues de qualités.

<sup>4</sup> Le pensionnat de l'Hôpital-Général n'existe plus depuis de nombreuses années.

lation entre les deux artistes. Ernette vante de son mieux son procédé, tandis que son ombrageux rival tend de toutes ses forces à lui prouver que la tradition dans le métier est une bonne chose et qu'un « élève de l'École française » — c'est le titre que prend Plamondon avec orgueil — peut figoler de belles peintures sans l'aide des inventions louches comme le thérum...

Cette concurrence entre Ernette et Plamondon a les meilleurs effets. Le premier confie son secret aux religieuses moyennant quelques louis d'or; Plamondon soigne ses peintures comme s'il s'agissait d'envois au Salon de Paris. En 1841, il signe et date avec satisfaction deux portraits de religieuses, les *Mères Saint-Joseph et Sainte-Anne*.

Elles étaient sœurs, toutes deux filles de Joseph Guillet dit Tourangeau, boulanger au faubourg Saint-Roch. L'aînée, Flore, avait vu le jour en 1821; entrée à l'Hôpital-Général le 22 juillet 1839, elle fit profession le 19 octobre de l'année suivante et prit le nom de Saint-Joseph. Lorsque Plamondon la peignit en 1841, elle avait donc vingt ans à peine. Elle eut une carrière assez courte: elle mourut à l'Hôpital-Général le 16 novembre 1850.

Plamondon l'a représentée assise dans un fauteuil de velours écarlate, vêtue du costume réglementaire des professes de l'Hôpital-Général, tenant dans sa main droite un livre à couverture rouge; elle est tournée un peu vers la gauche.

Elle est songeuse. On dirait même qu'elle souffre, qu'elle est consumée par une fièvre intense, tant son expression est douloureuse. Les yeux fixes, sombres et brillants comme des billets de marbre brun, sont veloutés et caressants; le nez fort, charnu, bien dessiné par un filet de lumière, projette sur la joue et la lèvre une ombre que le peintre a rendue avec un réalisme parfait.

Au reste, tout est réalisme dans ce portrait extrêmement vivant: le voile et le manteau noirs, disposés tous deux avec grâce et naturel; la toile blanche de la guimpe mise en relief par des ombres crues et de larges plis créant de jolis reflets et des dégradés savoureux; la robe et les manches d'un beige chaud, d'une texture à la fois lourde et souple; la petite croix d'argent poli qui pend sur la poitrine et brille avec discrétion; la main nerveuse tenant un livre et ce livre même



Portrait de Flore GUILLET dit TOURANGEAU, en religion Mère SAINT-JOSEPH, peint par Antoine Plamondon en 1841.

(Conservé à l'Hôpital-Général de Québec.)

faisant une éloquente tache de vermillon dans cet ensemble de tons neutres; enfin, le fond de la toile, assez sombre pour faire valoir les masses blanches et beiges, assez éclairci pour rendre aux noirs tout leur effet, teinté, vers la droite de ce mauve que l'artiste aimait et qu'il a distribué généreusement dans un grand nombre de ses œuvres.

Le réalisme n'est pas la seule qualité de ce portrait. Il y a la souplesse du modelé tour à tour large et menu, rehaussé par la trame apparente de la toile; la savante distribution de la lumière qui frappe le bandeau blanc du front, illumine les paupières inférieures, glisse sur le nez et les lèvres, s'étale complaisamment sur la guimpe avec des reflets laiteux et s'accroche aux plis de la robe en une gamme dorée. Il y a surtout un relief extraordinaire. Tout tourne. On dirait que la toile épouse les formes du modèle, qu'elle s'arrondit pour laisser voir, non une surface plane, mais une image en relief...

En peignant cette toile, Plamondon pensait-il à telle ou telle peinture qu'il avait admirée à Paris? A-t-il voulu imiter les admirables portraits de religieuses que Philippe de Champaigne a peints avec tant de conscience et de poésie? Bref, a-t-il démarqué délibérément le style du portraitiste de Port-

Royal? Il est périlleux de l'affirmer. Car si Plamondon empruntait volontiers aux grands maîtres l'ordonnance de leurs compositions, il ne cherchait pas à pasticher leur manière de peindre, ni leur touche, encore moins leur coloris. Au contraire. Il déformait souvent certaines compositions connues en altérant les couleurs et les tons, en apportant à leur exécution sa manière à lui, son coup de brosse fort inégal, ses harmonies souvent aigres mais personnelles, ses manies de coloriste ordinairement médiocre. Ses copies, en un mot, étaient des transpositions plus fortes en couleur que les originaux, pourrais-je dire, de l'artiste...

Ce qui fait le charme du portrait de la Mère Saint-Joseph, c'est précisément le coloris de Plamondon débarrassé de ses outrances et de ses maladroitures, son dessin considérablement épuré, son esprit d'observation aigu sur l'espèce de séduction que dégageait le modèle, sa touche enfin, méticuleuse en même temps que fantaisiste, parfaitement adaptée au sujet, fondue quand il le faut, large au besoin, à la fois facile et très étudiée.

Gérard MORISSET,  
attaché honoraire des Musées  
nationaux de France.

À SUIVRE

## Madame de Staël et le prince de Ligne

A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance du Prince de Ligne général belge qui servit l'Autriche, le JOURNAL DE GENÈVE publie l'article suivant, d'après des documents inédits, sur les relations qui ont existé entre cet homme, célèbre par son esprit, avec Madame de Staël, célèbre par son intelligence.

On sait quelle amitié filiale fut vouée au prince de Ligne à la fin de sa vie par la plus illustre des Genevoises: Mme de Staël. Elle fut parmi les contemporaines du prince Charles-Joseph de Ligne celle qui pouvait le mieux comprendre l'esprit cosmopolite de ce prince charmant dont le nom est devenu synonyme d'union et de commerce intellectuel entre les divers pays. Ces deux êtres d'élite devaient se comprendre et se rencontrer malgré une grande différence d'âge, de milieu et de formation. Charles-Joseph de Ligne appartenait à une génération pour laquelle Mme de Staël déclarait éprouver en souvenir de son père tant aimé « un attendrissement invincible ».

Le prince de Ligne en effet aurait pu être son père. Né en 1735, il avait déjà 31 ans quand vint au monde la fille de Necker. Tout alors semblait devoir le séparer à jamais de cette petite protestante, élevée dans un milieu de philosophes et de littérateurs et qui semblait tout au plus destinée à devenir une femme de lettres austère et pédante. Quels rapports pourraient jamais s'établir entre elle et ce noble seigneur de la plus haute aristocratie des Flandres qui a été élevé pour être un soldat et un homme de guerre, et selon une vocation irrésistible, a déjà consacré à la guerre toute la première partie de sa vie? Mais le métier des armes en ces temps heureux était fort compatible avec la vie mondaine, voire avec la littérature et la philosophie. Le prince de Ligne va beaucoup voyager, et se prend de belle passion pour la France.

Dès que la vie militaire lui laisse quelques loisirs, il partage son temps entre Bruxelles, Belœil, Vienne; mais, si tous les chemins mènent à Rome, ceux que suit le prince de Ligne traversent presque tous Paris. A Versailles, il sera parmi les intimes de Marie-Antoinette, il partagera ses plaisirs et ses angoisses. Sans doute a-t-il, au cours des inquiétantes années qui précèdent la Révolution, discuté plus d'une fois les méthodes de Necker, peut-être même, épris de philosophie, a-t-il fréquenté le salon de Mme Necker. Il éprouve en tout cas peu de sympathie pour ce milieu encyclopédique et frondeur. Ligne appartient tout entier au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il sent bien que la société est usée et que le régime chancelle, mais il refusera jusqu'au bout de croire à l'évidence. La Révolution devait le ruiner et l'exiler, mais elle n'atteindra pas son optimisme et ne changera rien à sa manière de penser. Il sera le témoin vivant d'un âge disparu.

C'est à Vienne, en 1807, après ses voyages d'Allemagne et d'Italie, que Mme de Staël rencontre pour la première fois le prince de Ligne. Il est, comme elle, errant et désabusé, mais il conserve une grâce et une jeunesse d'esprit surprenantes. Il fait figure d'écrivain, et l'arrivée d'une femme de lettres aussi célèbre l'enchanté. Il lui écrit d'avance et Mme de Staël compte entièrement sur lui pour « le premier de tous les plaisirs: la conversation! » Dès son arrivée à Vienne, elle écrit à Mme Récamier: « Me voilà dans cette ville et j'y suis reçue à merveille. Le prince de Ligne, dont nous avons tant parlé, est vraiment aimable et bon par excellence. Il a les manières de Narbonne... et un cœur! C'est dommage qu'il soit vieux, mais j'ai pour cette génération un attendrissement indiscible ».

Cette dernière phrase aurait sans doute un peu chagriné le prince de Ligne! Il avait beau avoir 73 ans en 1807, il refusait de croire à la vieillesse, se vantait encore de nombreuses aventures et voulait rester jusqu'au bout le « prince chéri ».

Mme de Staël se plaît dans cette société brillante de Vienne. On se moque un peu d'elle, de son esprit philosophique et de son talent de tragédienne qui l'un et l'autre détonnent dans un milieu élégant. C'est chez le prince de Ligne qu'elle trouve le plus de compréhension. Elle écrit au baron de Barante:

*Je passe ma vie dans la maison du prince de Ligne. Cet homme, le plus*

*aimable de son temps, me traite comme sa fille... Il est ici comme une île française dans la mer germanique et, bien que je souhaite aux Allemands de ne pas nous imiter, j'aime toujours à nous rencontrer!*

Comme Mme de Staël ne perd jamais de vue la littérature, elle suggère bientôt au prince de Ligne la publication d'un recueil de morceaux choisis dont elle ferait la préface. Le prince est touché aux larmes de cette proposition, mais l'exécution n'ira pas sans quelques difficultés. En effet, dans ses souvenirs anecdotiques, le prince ne s'est guère privé de lancer des pointes contre Necker! Il faut à tout prix expurger tout cela.

Toute une correspondance entre le prince de Ligne et une femme de lettres belge, Caroline Murray, a trait à cet escamotage délicat. En même temps le prince échange avec Mme de Staël de nombreuses lettres enthousiastes au sujet de cette publication. La laisse en a été conservée dans nos archives de famille et contient d'intéressants passages. Le ton maniéré à l'excès des lettres du prince fait contraste avec le superbe sans-gêne de la plume staëlienne. Il la nomme à toute page « ma bonne protectrice », « mon ange », « Mon Armide ». Il la compare successivement à une cloche « qu'on entend encore longtemps après avoir fini de sonner », puis à un creuset « où vous ferez comme tous les chercheurs de la pierre philosophale, vous y mettez l'or! ». Il affirme qu'il doit toujours dire: « A-je bien fait, mon maître? » et termine toutes les lettres par des sentiments « d'adoration et d'admiration ». Ils discutent de littérature, de philosophie, de politique. Le prince de Ligne connaît bien l'Allemagne. Il critique bien des passages du manuscrit de Mme de Staël et elle tient compte de ses observations.

De Mme de Staël le prince fera un « portrait » selon les règles du plus pur dix-huitième siècle. Corinne devient une Espagnole qui, sous le nom de Dona Elvire aura mille vertus mais aussi quelques défauts. Le portrait n'est pas sans malice. « Elvire... a un son de voix agréable quoique fort; il perd un peu de son agrément dans la dispute!... Elle a plus d'imagination que d'esprit et plus d'esprit que d'instruction... Elle tranche, décide, accumule tout sur tout, et finit par ne plus s'entendre quand elle parle des beaux-arts qu'elle ne connaît pas, et des sentiments religieux qu'elle y trouve partout... Dona Elvire est trop vive pour sa tête, et sa tête trop vive pour sa raison. » Mme de Staël lui répond en vers:

*Je cherche vainement à vous répondre  
en vers  
Mais le bonheur éteint en moi la poésie.  
Vous le savez, ma muse est la  
Mélancolie...  
Vous-même à mon talent, Prince, vous  
unissez fort.  
Il se plaît dans les pleurs, il aime  
Laissez l'orage,  
Et près de vous je ris et je me crois  
L'au port...*

L'édition des *Lettres et pensées du Prince de Ligne*, avec une admirable préface de Mme de Staël, devait paraître en 1809. Cinq années après, la mort vint saisir le Prince de Ligne un soir d'hiver lors d'un ultime rendez-vous d'amour, le 14 décembre 1814. Dix-neuf mois plus tard Mme de Staël s'éteignait, le 14 juillet 1817.

De l'un et de l'autre, l'Europe entière porte le deuil.

Comtesse Jean de Pange

## Amabilité

Un intéressant portrait de Madame de Staël vient d'être installé à Versailles où le public pourra désormais le voir. Le peintre a flatté son modèle car il est notoire que la fille de Necker n'était pas jolie.

Madame de Staël elle-même ne l'ignorait pas; mais naturellement, elle aimait que les autres parussent l'ignorer.

Or, un soir qu'elle se trouvait assise à côté de la belle Madame Récamier — qui était un peu sotte — un jeune fat s'approcha d'elle. « Me voici, s'écria-t-il, entre l'esprit et la beauté. »

— C'est la première fois, répliqua finement Mme de Staël, qu'on me dit que je suis belle.

## Réalisme et critique

Sous le signe des Muses est un livre bruisant comme un poème. C'est un « Itinéraire » où palpite l'émotion des pays découverts: des âmes de poètes. En effet le R. Père Carmel Brouillard s'y révèle amateur d'âmes. Un poème — qu'il soit de Nérée Beauchemin ou de Lucien Rainier — n'est qu'un mot de passe lui donnant accès au pays merveilleux. Doué d'un de ces rares esprits qui transforment en images toute lecture, la lettre d'un poème le jette en pleine réalité psychologique et objective. Par le poème il retrouve l'intuition initiale du poète, autant dire que, par lui, il pénètre dans le sanctuaire de l'âme, théâtre des expériences poétiques. Bien plus, grâce à une sympathie souple à « devenir » toute chose, il peut revêtir, pour un moment, l'âme du poète étudié. Privilège des grands intuitifs comme un Sainte-Beuve, un Bremond et un Shakespeare, justement qualifié de « myriad-minded ».

Cependant, la frontière franchie, le visiteur reprend ses droits de critique. Et ce critique libéral en matière d'art (pp. 19 et 20), devient intransigeant comme un code des que les principes catholiques sont en jeu. « Je n'entends pas que l'art ne puisse exister sans la religion », affirme-t-il dans la préface qui honore son sens chrétien et atteste sa maturité intellectuelle. « J'affirme simplement qu'il ne peut pas, sous prétexte d'émotion ou de couleur inédite, représenter, en les faussant, les solutions de sa doctrine, les mouvements de sa vie liturgique et sacramentelle, les attitudes officielles de son sacerdoce. Le souci de la couleur locale se complique ici d'un élément de vérité supérieure et de justice. » (p. 114)

Un franc-parler aussi catholique était inouï dans notre Parnasse. Et cette voix qui s'élève avec l'accent

d'autorité et qui s'appuie sur la foi m'apparaît providentielle à ce moment stratégique des lettres canadiennes.

Aux littérateurs le Père Carmel sait parler théologie dans le langage humain de saint François de Sales et de Pascal. Réaliste et imaginaire il devait forcer l'idée à rebrousse chemin jusqu'à la réalité. Le problème de notre finalité, par exemple, n'est pas demeuré pour lui à l'état de formule stéréotypée. Il a frissonné en présence du saut périlleux, du beau risque, disait Platon, et son intelligence éclairée par la foi a dicté la réponse. Aussi est-il apte à diagnostiquer le malaise de M. Choquette (p. 65 et suivantes). A Mlle Jovette Bernier il expose la légitimité du mystère en termes inconnus des manuels d'apologétique: « Pourquoi chicaner Dieu s'il refuse de pénétrer adéquatement chez moi? Le jour où sa réserve cessera, je cesserai d'être homme, et Lui, d'être Dieu. Il en résulterait pour l'un et l'autre un dommage tel que je renonce à mes prétentions, convaincu que la raison appuie le mystère et l'exige » (pp. 122-123). Il revise avec elle la notion de Dieu et... les données du catéchisme (pp. 120-121). Mais, fin diplomate, il a su trouver à ces durs vérités l'exorde insinuant. Il a blâmé en Vigny le théologien improvisé. Le rapprochement avec un tel colosse du verbe a, pour un écrivain, une vertu balsamique persistante (p. 117).

Toutes les allusions littéraires ou picturales du volume — et elles sont nombreuses — viennent d'un contact personnel avec les œuvres invoquées. D'où la justesse des rapprochements: Nérée Beauchemin qui va trôner avec les immortels de la Pliade, Lucien Rainier avec Racine et Boileau, Desrochers avec Hérédia et Sully-

Prud'Homme, Dantin avec les Néo-Christiens, etc. De même saura-t-il caractériser une toile de David et y comparer l'image sobre de Lucien Rainier (p. 232).

Pas plus que de formules il ne se paye de mots. Son vocabulaire, emprunté à toutes les branches du savoir, à l'argot de tous les métiers, est toujours vu, senti. Pour le P. Carmel le mot a gardé sa valeur primitive d'équilibre entre un état psychologique et sa traduction verbale. Et comme il est éminemment imaginaire, il lui faut, pour transposer son canevas psychologique, des images vraies. Voyons comme il sait informer l'axiome scolastique: *Quidquid recipitur*: « (La réalité) adopte les contours du vase qui l'a reçue » (p. 209). Que l'image s'avère traductrice impuissante, et le croquis la remplace. Etudiant le peintre en M. DesRochers, il écrit: « (L'image visuelle) traverse le ciel de ses poèmes comme des aéroplanes brillants aux soirs d'août » (p. 142).

Pour illustrer la poésie de Beauchemin, il crayonne le tableau suivant: « Ruisseau de printemps que la fonte a gonflé et qui charrie des glaçons, des fragments de branchages, des mottes dures de terre; mais tout cela tourbillonne, s'emporte, se heurte au rivage et continue sa course ardente vers l'horizon large de l'océan » (p. 27). A des abstractions son verbe créateur insufflé la vie: « (La Prose) est la vagabonde universelle pour qui toutes les routes, les sentiers même, sont praticables; (La Poésie) ne voyage qu'à grand équipage et se refuse aux chemins mal nivelés ». Et le parallèle continue, mouvementé, allègre, vivant.

La phrase qui véhicule ces beautés n'est jamais prise en défaut. Elle progresse à petits pas, permettant aux mains agiles de la suivre. Brève la plupart du temps, toujours facile, elle sait aussi se déployer dans une période large pour dégrader les nuances in-

finies d'une pensée ou d'une vision. Mais le grand art de cette phrase est dans le rythme: *ars bene movendi*. Je ne sais quelle affinité mystérieuse rendent les phrases solidaires les unes des autres; je ne sais quelle force irrésistible nous entraîne vers un sommet où la pensée vient se poser, achevée, victorieuse d'elle-même. A ce don inné du mouvement qui marque le vrai pianiste comme l'orateur et le poète de race, le Père Carmel devra d'être lu jusqu'au bout... de ses articles et de ses bouquins. C'est le charme de Bremond dont la phrase, plus taquine, est moins pittoresque.

Roland BOUFFARD

## L'attribution du Prix Paul Flat

Dans sa dernière séance, l'Académie française a décerné le Prix Paul Flat, par moitié puisque la volonté du fondateur est qu'il soit ainsi divisé, à M. Bernard Nabone pour son roman *A la gasconne*, et à M. Robert Brasillach, pour l'ensemble de son œuvre critique.

Le roman de M. Bernard Nabone clôt une sorte de trilogie dont le titre général est « Chronique des villages ». Cet ensemble a commencé par deux ouvrages antérieurement parus: *Maitena*, qui obtint le prix Théophraste Renaudot en 1925, et *L'abandon*. Ces trois romans peignent avec vigueur les mœurs rurales du Béarn.

Les feuilletons littéraires de Robert Brasillach lui ont valu d'abord la haute estime du monde lettré. Son livre *Présence de Virgile* montre en lui un humaniste de grande qualité. On sait que son charmant petit roman *L'Enfant de la nuit* a révélé en Robert Brasillach un peintre de mœurs très spirituel, qui sait poétiser l'observation en y mêlant la plus gracieuse fantaisie.

## L'éléphant engin de sport

Nous croyons amuser nos lecteurs en leur faisant lire le compte rendu spirituel que donne un chroniqueur sportif de l'ACTION FRANÇAISE du passage des Alpes par un Américain monté sur un éléphant.

« Je voulais vous parler de la baine », annonçait jadis notre cher M. Vincent Hyspa. « Je ne vous en parlerai pas. C'est trop gros. Je vous parlerai de l'éléphant. »

Nous n'avons pas tous les jours l'occasion de parler de lui dans notre semaine sportive. C'est même assez rare. Mais à défaut d'un grand prix de Baghavapour ou d'un tour de l'Inde par étapes, nous avons à célébrer en ce jour l'exploit de Dolly et de M. Halliburton, montés l'un sur l'autre. C'était M. Halliburton qui était monté sur le dos de Dolly. M. Halliburton est un Américain, bien entendu, et Dolly est un éléphant femelle. L'Américain s'est mis en tête de renouveler l'exploit d'Annibal et de traverser les Alpes au col du Saint-Bernard, monté sur l'éléphant. Celui-ci a bien voulu. Seulement, comme il n'est pas muni de surcompresseurs, il a éprouvé quelques difficultés de carburation quand il est arrivé aux hautes altitudes. On remarque qu'Antonin Magne n'en éprouve aucune quand il arrive au haut du Galibier. On pourrait en conclure que l'homme est supérieur à l'éléphant si l'on ne prenait garde qu'il n'est pas dans les habitudes de ce pachyderme de se promener dans les montagnes.

Toute ragaillardie par l'accueil que lui avaient dispensé les hospitaliers, Dolly a d'ailleurs retrouvé dès le lendemain matin ses esprits avec son souffle. Quant à M. Halliburton, monté sur le fait, il a aspiré à descendre. A ce moment s'est présentée une nouvelle difficulté. C'était la première fois depuis Annibal que les douaniers italiens avaient à contrôler le passage d'un éléphant qui arrivait par cette voie. Ils se sont plongés dans le règlement: rien n'y est prévu pour l'éléphant. On envisageait déjà que Dolly allait être obligée de redescendre par où elle était venue, quand M. Mussolini est intervenu. Il n'a pas voulu que Rome puisse avoir encore une fois l'air de redouter les éléphants. C'eût été un mauvais exemple et un mauvais

Coureur cycliste français ayant participé au Tour de France, au cours duquel il fut victime d'un malencontreux accident. — N. de la R.

## Nages de fond et nages de vitesse

III  
Quand on parle de nages de vitesse, on évoque ou on songe malgré soi uniquement au crawl ou nage rampante. Partout, en effet, le crawl trône par sa rapidité insurpassable et son admirable automatisme de mouvement. Mais, avant de s'attaquer à ce morceau de roi, il convient pour la clarté de l'exposé d'examiner précisément les nages qui ont précédé le crawl et en quelque sorte lui ont donné naissance. Nous voulons parler du *trudgeon* et du *trudgeon crawl*.

Le *trudgeon* (mot anglais tiré du verbe *trudge* qui signifie se traîner) est un *over double* (nage de côté améliorée). Le travail des bras et des jambes y est identique et très rythmé; sauf celui du bras droit qui se dégage complètement et attaque l'eau comme le bras gauche. Ce changement important de technique exige une rotation parfaite des épaules, dans un plan vertical, alors que les bras attaquent l'eau alternativement.

Par l'attaque de face au lieu de côté, cette orientation nouvelle augmente sensiblement la vitesse sans guère plus de fatigue. Une plus grande souplesse de mouvement est cependant requise. La respiration se complique du fait que la tête doit être immergée durant l'expiration. L'aspiration très rapide se fait en tournant légèrement la tête de côté.

Après quoi, M. Halliburton pourra s'attaquer au record de la traversée du Turkestan par la cavalerie de Djébé l'éclair.

A propos d'éléphants, avez-vous lu *Toomai des Eléphants*, par Kipling? Lisez-le: c'est une des plus belles histoires du monde.

Et je pense que nous voici en règle, pour un certain temps, avec l'éléphant considéré comme un sport.

H. GECE

lorsque le bras se dégage. La respiration joue un rôle primordial. Impossible de briller si la respiration et le rythme des mouvements n'ont atteint le degré voulu de mécanisation.

Le *trudgeon crawl* est une variante, beaucoup plus rapide, du *trudgeon* ordinaire. Il mérite de figurer dans toute nomenclature nautique parce qu'il explique la naissance du crawl intégral. Bien que délaissé aujourd'hui pour le crawl, certains nageurs de renom — Melica entre autres — l'ont adopté en art et ont pu atteindre des temps records. La respiration, fondamentale comme dans toutes les nages ampantes, est semblable. Même travail des bras. La différence essentielle entre les deux formes de *trudgeon* réside dans l'addition, pour la forme dite *crawlée*, d'un double ouettement de jambes entre chaque coup de ciseau. Le corps n'y est pas soumis au roulis et demeure bien

battent l'eau alternativement de bas en haut. Ces battements rythmés vigoureusement mais sans effort apparent sont de faible amplitude. Ce changement d'orientation permet d'éviter le roulement exagéré du corps. De plus, en abaissant la tête, on assure au corps un meilleur équilibre en lui donnant une position voisine de l'horizontale.

Travaillant séparément, les bras et les jambes ne cessent cependant de s'aider. Dans les nages de vitesse, comme la *sustentation* est avant tout assurée par les jambes, on devra atteindre celles-ci à un travail acharné jusqu'à mécanisation parfaite des mouvements. Pour pouvoir enfin progresser, la même remarque vaudra pour les bras, dont la cadence plus ou moins rapide devra être particulièrement soignée. Pas de *propulsion* remarquable sans un automatisme réglé des membres inférieurs comme des membres supérieurs. Le nombre

### Le crawl



Voici une illustration du crawl par Helen Madison, la célèbre nageuse américaine, où l'on voit clairement la manière de respirer et de sortir le bras de l'eau lorsqu'il a accompli son travail de traction sous l'eau.

allongé, à plat. Il en résulte une meilleure propulsion et une augmentation de vitesse, le corps, plus droit, offrant moins de résistance à l'élément liquide.

De tous les animaux vivants, l'homme et le singe sont les seuls à ne pouvoir nager d'instinct, naturellement. Cela s'explique par leur conformation à peu près identique. Tous deux, en effet, exigent une station debout sur les membres inférieurs. Les singes se baladent, nous dira-t-on, volontiers sur leurs quatre membres. D'accord. Mais comme à l'eau, ils cherchent à grimper en levant les bras, ils se mettent aussitôt dans une position verticale et coulent immédiatement. Pour l'homme, la position debout qui lui est propre l'empêche de progresser dans l'eau. Les animaux avancent dans l'eau comme sur terre et n'ont à modifier en rien leur façon normale de respirer. S'il désire nager, l'homme doit donc oublier pour un moment qu'il est le seul être vivant dans la station verticale, et adopter pour la progression dans l'eau, la position horizontale.

La nage naturelle, pratiquée également par les animaux et l'homme primitif, a subi bien des avatars avant de parvenir à la quasi-perfection actuelle. Dans ses grandes lignes, le processus est comme suit: nage en chien ou nage naturelle, *trudgeon* (coupe indienne), *trudgeon crawl*, *crawl australien*, *crawl américain* ou *crawl intégral*.

On s'accorde maintenant à reconnaître que la nage rampante primitive est d'origine polynésienne. Les Blancs australiens, qui, pour la première fois aux îles Samoa, en notèrent les étonnantes particularités et l'indéniable supériorité, s'empresèrent de la perfectionner. D'où le nom de *crawl australien*. Mais il était donné aux Américains de styliser ce crawl en lui apportant de grandes transformations. Modifié et métamorphosé, le *crawl australien* donna bientôt naissance au *crawl américain* ou *crawl intégral*. Véritable synthèse de la nage, le crawl n'aura bientôt plus de rival pour la vitesse, le rythme et la mécanisation parfaite des mouvements. Son apparition coïncide partout avec un engouement remarquable pour les sports aquatiques.

La différence fondamentale entre le *trudgeon crawl* et le *crawl intégral* réside dans la suppression totale du double coup de ciseaux de côté des jambes. Celles-ci bien tendues, le pied en extension avec la pointe tournée intérieurement,

de battements des jambes à effectuer par brassée est facultatif. Certains nageurs emploient une nage à 12 temps. On s'accorde cependant sur le crawl à 6 temps, suffisant pour atteindre aisément les plus grandes vitesses.

Même si les membres fonctionnent parfaitement, il reste encore à étudier et à pratiquer nombre d'autres facteurs: le *départ*, le *virage* en bassin et finalement la *respiration*. Revenons sur le plus important des trois, la respiration. Celle-ci est beaucoup plus pénible en crawl que dans toute autre nage de vitesse. L'inspiration y est excessivement courte et ne se fait qu'à intervalles éloignés, après une série d'efforts successifs d'impulsion. Une erreur, commune aux débutants, est d'aller jusqu'à bout de souffle pour inspirer de nouveau. Une sensation pénible d'étouffement en résulte. L'inspiration en crawl, répétée, doit se faire par la bouche; l'expiration aussi, mais dans l'eau. La nuance a son importance, non seulement en natation, mais aussi en médecine s'il faut en croire cette dépêche, parue récemment dans la presse et que nous traduisons: « A la dernière réunion de la Pan-American Medical Congress, tenue à Buenos-Aires, le docteur Lee Hurd, de Philadelphie, a prétendu que les nageurs — en particulier de crawl — sont sujets à la sinusite. Il a constaté que pour éviter celle-ci, le nageur doit aspirer profondément et n'expirer que la tête dans l'eau. » Pour une fois au moins — et cela mérite d'être monté en épingle — les exigences de l'homme de l'art concordent avec celles du technicien.

A tout prendre, le crawl est la nage rampante la plus pratique, la plus naturelle qui soit. Bien à tort, l'opinion publique veut que cette nage n'ait en vue que la vitesse. Et que, par conséquent, ne peuvent réussir à la maîtriser que les sujets robustes. En un mot, le crawl ne s'adresserait qu'à un petit nombre à cause d'une technique qui apparaît d'une redoutable complexité. Au fond, le crawl est la victime des apparences sinon d'une cabale de gens qui l'ignorent sciemment ou redoutent — de peur d'être jetés bas de leur piédestal — le jour où on l'adopterait universellement. Nous admettons volontiers que les sujets jeunes ou les femmes, par la plus grande souplesse requise, soient généralement beaucoup plus aptes à la pratiquer que les hommes, à la musculature nouée. Comme nous reconnaissons que, sous aucun prétexte, la souplesse ne saurait être sacrifiée.

## Sport et patriotisme

Le sentiment sportif et le sentiment patriotique sont-ils opposés l'un à l'autre? A cette question qu'amène inévitablement toute joute entre des individus de nationalités différentes il faut répondre non. Mais, par ailleurs, concorder ces deux sentiments, c'est en être également dépourvu. Parlant de « l'esprit du sport », M. Lucien Dubech écrit les choses très sensées qui suivent:

Il faut mettre le patriotisme à sa place, qui est très haute; par conséquent, il ne faut pas l'engager à propos d'un boxeur ou d'un cycliste. Ensuite, le patriotisme consiste naturellement à préférer les siens, mais non pas à souhaiter qu'ils aient tout le monde. En particulier, il n'y aurait plus qu'une mêlée inhumaine et barbare si, sur ce terrain déterminé et limité du sport, on faisait passer le patriotisme avant l'esprit sportif. Le sport, c'est sa définition même, est fait pour reconnaître le meilleur (il n'est pas fait pour cela, mais tout le monde entend ce qu'on veut dire), il n'est pas fait et il ne peut pas être fait pour voir gagner le préféré. Le parti pris, quelle que soit la noblesse du mobile qui l'inspire, est la négation de l'esprit du sport. Si vous n'acceptez pas la vérité et la justice, n'acceptez pas la comparaison. Si vous n'acceptez pas la vérité et la justice, vous servez mal et vous honorez mal votre patrie.

Donc on peut être patriote et en même temps sportif. Mais il arrive parfois qu'au mépris de toute logique, le sentiment patriotique tende à l'emporter sur l'esprit sportif, même chez ceux qui se croient incapables de cette faute. Ce phénomène se produit lorsqu'on assiste à une joute sportive où l'on ne connaît rien. Si l'on connaît bien la boxe et que, pour cela, on voie que de deux boxeurs en présence l'un est meilleur que l'autre, tout de suite on admire celui-là et on lui souhaite la victoire.

Si, en revanche, on ne connaît rien à l'escrime et que l'on voit s'affronter au fleuret deux individus dont on est incapable de distinguer lequel est le meilleur, l'instinct on prend parti pour celui qui est de même nationalité que soi. C'est qu'alors « le patriotisme, qui est un sentiment naturel, agit seul sur un terrain où rien ne vient le limiter ni le circonscire, sinon le contredire ». D'où l'on peut conclure, avec M. Dubech toujours, que « l'esprit sportif d'un spectateur est directement proportionnel à sa compétence ».

Si « l'Anglais et l'Espagnol sportif et qu'il est jusqu'ici seul à l'avoir », c'est « qu'il s'y connaît mieux », et « il s'y connaît mieux tout simplement parce qu'il pratique depuis bien plus longtemps. Il n'y a pas là de quoi s'estimer déshonoré ni inférieur. Il n'y a qu'à comprendre et à savoir, comme toujours ».

La nécessité de la compétence pour bien apprécier le sport empêche que les rencontres internationales, où la masse des spectateurs ignore la technique du sport en question, atteignent leur objet, qui est de faire « avancer et éclore la fraternité des peuples » et les tourne en « opaques mêlées où les instincts se cherchent, se heurtent, se déchènent et s'affolent ».

Jean-Claude MARTIN

### Façon de parler

Aperçu à la fenêtre d'une blanchisseuse de la chaussée d'Anvers: La blanchisseuse est fermée de 1 à 2 heures.

Jean-Robert BONNIER

### Recommandation

La femme d'un Ecosais était presque à l'agonie. Un soir, comme l'Ecosais descendait chercher des médicaments à la pharmacie, il dit à sa femme:

— Chérie, si tu viens à mourir pendant mon absence, n'oublie pas d'éteindre d'abord l'électricité.

## SAISON D'ÉTÉ DU Dorval Jockey Club

Du 17 août au 2 septembre

14 - JOURS - 14

Train spécial de la gare Windsor à 2 h. 10 (heure d'été)

ALLER ET RETOUR 25 SOUS — ENTREE 50 SOUS

Première course à 3 heures (heure d'été) Les enfants ne sont pas admis

Tout le monde aime un changement

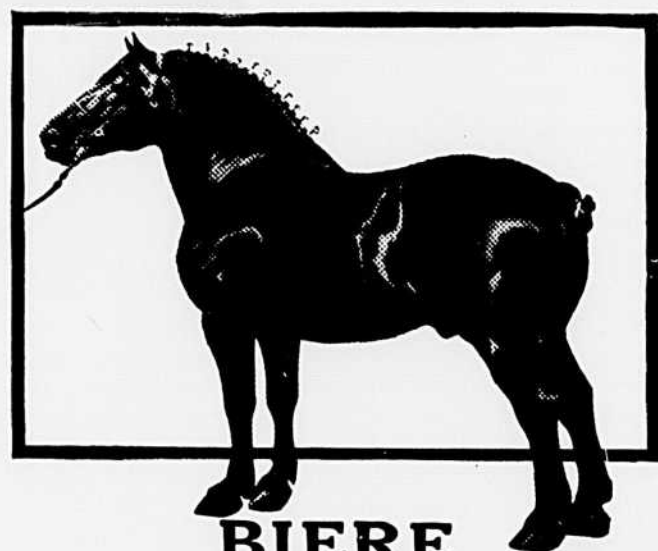


quand il s'agit d'UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Cigarettes GRADS

52 "Mains de Bridge". en série ou non, sont acceptées

L. O. GROTHE LTEE — MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE



BIERE  
BLACK HORSE  
DAWES

VICKERS  
LONDON DRY GIN  
Populaire de  
par le monde entier depuis 1750  
Un cocktail - un collins - ou d'autres mélanges ayant pour base du Gin Vickers, possèdent cette saveur, ce fumet spécial, unique à ce gin.  
\$1.80 BOUTEILLE 25 oz.  
\$2.70 BOUTEILLE 40 oz.  
Distillé et embouteillé sous la surveillance directe des propriétaires Joseph & John Vickers & Co., Limited, London, Ang., par Distillers Corporation, Limited, Montréal

# Et la femme...

## Entre nous

Les femmes sont-elles plus heureuses aujourd'hui qu'il y a cent ans?

De suite et sans réfléchir nous criions: «Pas de comparaison possible! Les femmes sont plus heureuses maintenant!»

A la réflexion, je ne suis pas prête à l'affirmer. Il ne s'agit pas du confort, du luxe, ni des plaisirs modernes, il s'agit du bonheur qui se passe de tout cela.

A coup sûr, vivre dans nos maisons modernes, gagner de l'argent et en disposer à sa guise, être électrice et même éligible, sont des satisfactions auxquelles la femme est sensible, surtout si elle s'est montée la tête en s'exagérant le fardeau de la dépendance qu'elle refuse de subir.

Mais les satisfactions de l'indépendance, de l'ambition, de la vie aisée, ont-elles donné à la femme plus de bonheur qu'autrefois?

La femme ne préfère-t-elle pas l'amour à tout? Les jeunes filles qui travaillent pour assurer leur indépendance le prouvent bien: sitôt qu'elles rencontrent l'amour, elles sacrifient joyeusement leur liberté au mariage.

Mais leur vie de ménage se trouve compliquée par leur manque de préparation, leurs habitu-

des d'indépendance et de dépense. Le confort moderne a amené certainement, au point de vue féminin, la simplification des travaux d'intérieur, leur exécution rapide et moins fatigante. Mais n'oublions pas que, pour un prix modique, on se faisait servir autrefois avec une perfection et un dévouement insoupçonnés de nos jours. Les familles les plus modestes avaient au moins une servante et les gens à l'aise en gardaient trois ou quatre.

Les inventions modernes n'ont-elles pas plutôt augmenté le nombre des privations possibles que multiplié beaucoup celui des jouissances réelles. La jeune femme qui se passe de frigidaire, de vacuum et d'auto, se plaint parce qu'elle se compare à ses amies plus fortunées.

Autrefois, au Canada, la vie simple était celle de tous, même des riches. On ignorait ce désir effréné de paraître et de rivaliser avec les autres, que l'on trouve maintenant à tous les degrés de la société. En se multipliant, les besoins actuels ont fait aux femmes une âme inquiète et insatisfaite.

Hélène ROLLIN



Ce chandail fait partie d'un ensemble trois-pièces en tricot Shanghai-Shag. Ce modèle est exécuté en vert et blanc suivant un patron à pois.

Gracieuseté de BELDING-CORTICELLI

de saies à manches courtes, qui laissaient à découvert une partie des bras et le haut de la poitrine.

Les hottes, suivant un passage de Grégoire de Tours, étaient déjà connues sous la première race, et l'on sait qu'au VI<sup>ème</sup> siècle le nouveau marié qui donnait un anneau à sa femme lui présentait en même temps un soulier en signe de déférence.

De toutes les parties de la toilette, la chevelure, à l'époque mérovingienne, est sans contredit la plus importante. C'est par les cheveux que les jeunes filles se distinguaient des femmes mariées. Les premières les laissaient flotter librement sans les orner; les secondes, au contraire, pouvaient les matter et les parer à leur gré. Un concile prononce l'anathème contre les femmes mariées qui coupent leurs cheveux, attendu que dans l'état de mariage les cheveux sont le symbole de l'obéissance que l'épouse doit à son époux.

On sait, dit M. Louandre, qu'un peintre, chargé de représenter les peuples selon les différentes manières de s'habiller, les peignit tous dans le costume de leur pays, excepté les Français, auprès desquels il se contenta de figurer des étoffes de différentes couleurs et une paire de ciseaux, pour les laisser libres de se tailler un costume à leur goût. Cette allégorie moderne aurait eu, même au XIII<sup>ème</sup> siècle, son actualité.

Il suffit, en effet, de rapprocher du nom les étoffes le nom du vêtement, pour se convaincre qu'à cette date reculée la mode exerçait déjà son empire, et qu'elle savait, comme de nos jours, se plier à tous les caprices. Au nombre de ces vêtements si variés nous trouvons: la cape, le manteau, la cote, l'esclavine, le pellicon, les coiffures, le pourpoint, la belle-amie, l'aube, le gambison, le balandras, le hocqueton, le doublier, le siglaton, la gouzape, et quelques autres.

Selon dom Claude de Vert, le mouchoir se portait au bras gauche, et c'est de là qu'est venue cette façon de parler: Au temps que l'on se mouchoit sur la manche, c'est-à-dire lorsqu'on était fort simple et qu'on n'avait pas encore inventé les poches.

Le costume des femmes ne différait en général de celui des hommes que par la façon; les noms des diverses parties étaient à peu près les mêmes.

## L'eau et le teint

Il est bon de soigner son teint, car la fraîcheur de la peau est pour beaucoup dans la beauté d'un visage. Mais trop de zèle risque de nuire.

Ainsi certaines personnes, sous prétexte qu'elles ont la peau fragile, en viennent à se nettoyer le visage avec des crèmes ou des pommades.

C'est une erreur regrettable. L'eau ne provoque pas de gerçures, même sur les peaux fines et délicates, lorsqu'on a soin d'éponger soigneusement le visage après les ablutions matinales et la toilette du soir.

Loin de nuire à la beauté du teint, l'eau est excellente pour la santé de l'épiderme. Elle rend plus active la circulation du sang, tonifie les muscles et donne une vie nouvelle aux tissus sous-cutanés.

Il est bon, pour conserver la jeunesse et la fraîcheur de la peau, de provoquer une petite réaction en se lavant tout d'abord à l'eau tiède savonneuse, pour débarrasser les pores de toutes les impuretés, puis en tapotant toute la surface du visage avec une éponge imbibée largement d'eau très fraîche, qui fait l'effet d'une douche froide.

## Bijoux de fantaisie

En ce domaine charmant de la bijouterie de fantaisie, l'ingéniosité de la mode fait éclore, chaque jour, de nouvelles petites merveilles de grâce et d'originalité. De sorte que les coquettes se trouvent dans un cruel embarras lorsqu'il leur faut choisir quelque parure parmi la foule des bijoux modernes destinés à rehausser le chic d'une toilette.

A tout seigneur, tout honneur. Saluons donc pour commencer les colliers, bracelets, bagues, barrettes, etc... en jade, aventurine, lapis-lazuli, cornaline, corail, ivoire, sardoine, tourmaline, hématite, quartz diversément colorés, etc., qui, sans atteindre, il s'en faut de beaucoup, la valeur des gemmes dites précieuses: rubis, émeraude, saphir, diamant, occupent néanmoins, une place à part et présentent souvent des montures d'or ou d'argent orfèvre de réelle valeur.

Pour être fort simple, sans prétention aucune, le vrai bijou de fantaisie n'en offre pas moins beaucoup d'intérêt. En verre, en bois, en corne, en cuir, en acier, en porcelaine, il doit sa grande vogue, le goût très vif qu'il inspire aux élégantes, à sa forme amusante, à ses tons gais, à la façon dont il s'harmonise parfaitement avec la couleur et le genre du costume qu'il accompagne.

Certains magasins, qui voulaient joindre l'utile à l'agréable, avaient lancé, il y a quelques mois le bracelet vanity-case. C'était un très gros cercle creux renfermant poudre de riz, rouge pour les joues et bâton pour les lèvres. Même un endroit était ménagé pour la minuscule pochette de linon. Cette nouveauté séduisit certaines jeunes femmes, mais bien d'autres restèrent fidèles au sac à main... plus commode, avouons-le!

Ce qui, par exemple, connut — et connaît encore — un franc succès, ce sont les bracelets d'argent ou de métal vieilli. Généralement larges et plats, délicatement ciselés, ils ont beaucoup d'élégance, se détachant sur un linge ou une soierie sombre, car il est à remarquer qu'on les porte plutôt par-dessus une manche collante qu'à même le bras.

La corne compose aussi des parures bien modernes. Nous voyons des colliers, des bracelets, en grosses boules de corne. Pour en relever le ton grisâtre, assez neutre, on glisse entre chacune d'elles de petites coupelles de métal blanc, très brillant qui semblent les sertir, ou encore de petites perles de ce même métal.

Les bracelets de bois des îles, d'un beau vernis, agréablement veinés et tachetés, conviennent à l'ensemble sportif, au tailleur de linage.

On pousse parfois le raffinement jusqu'à les assortir au manche du petit parapluie.

Ces bois rares nous donnent aussi des quantités de clips, de garnitures de boutons.

Les colliers et bracelets de cuir, doivent être exclusivement réservés aux tenues de sport.

Il y a quelque temps, on avait essayé de lancer le bijou de liège pour compléter le costume de bain. Mais cette fantaisie semble n'avoir eu qu'un succès modéré et la plupart des baigneuses ont préféré s'offrir cou, dos et bras entièrement nus au soleil qui les couvrait d'une chaude patine.

Je ne voudrais pas terminer cette causerie sans dire quelques mots sur la pâte de verre avec laquelle on compose des bijoux — particulièrement des clips, des pendentifs et même des boutons pour robes habillées — qui sont souvent d'un réel cachet artistique. Fleurs, fruits, feuillage, chimères, motifs ornementaux divers, sont traités, en cette matière translucide si agréable à l'oeil, avec tant de finesse et de goût par d'habiles spécialistes, que ces menus accessoires de toilette, se transforment fréquemment en véritables bibelots précieux.

La Revue de Madame

## Disparition de la laideur

Un docteur américain, au cours d'une réunion féminine, a déclaré que toutes les laides devaient être noyées, ce qui paraissait bien méchant s'il n'avait ajouté aussitôt: «Une femme laide l'est parce qu'elle le veut bien, et commet un crime contre la société. Le caractère se réfléchissant sur les traits, une femme qui se met en colère devient laide et lorsqu'elle sourit, son visage s'embellit.»

Il ajouta qu'en mangeant beaucoup de fruits et en sachant user de la boîte à poudre, une femme avait trois moyens de parfaire sa beauté et que peu à peu la laide disparaissait de la surface de la terre, du moins chez les femmes. Voilà de bonnes paroles qu'il est bon d'enregistrer.

## L'histoire du costume

Regardons en arrière, mesdames... L'histoire du costume, considérée comme une partie de l'histoire de la civilisation, prête à des observations d'un haut enseignement.

Il y aurait intérêt à rechercher, à suivre, à travers les époques, l'influence des mœurs sur le costume et celle du costume sur les mœurs.

A l'époque dont parle Homère, les femmes connaissaient déjà l'attirail de la toilette. La description de la toilette de Junon, dans le XIV<sup>ème</sup> livre de l'Eneide, nous en offre un exemple. La déesse, entre dans le thalamos que lui a construit son fils Vulcain, et, pour s'y livrer aux soins de sa toilette, elle en ferme les portes éclatantes.

Homère nous montre Junon se baignant dans une liqueur divine, et faisant ensuite couler sur son corps une essence huileuse et odorante.

Elle se lave d'abord avec de l'ambroisie, puis de l'huile parfumée. Dès que Junon s'en est parfumée, elle peigne sa chevelure, forme les boucles luisantes, superbes, qui descendent en flottant. Elle revêt une robe, tissu divin où Minerve éprouva son art. Junon l'attache autour de son sein avec des agrafes d'or, et s'entoure de sa ceinture embellie de nombreuses franges. Elle suspend à ses oreilles perçées avec adresse ses boucles à trois pendants, d'un travail achevé, qui dardent un vif éclat; puis la reine des dieux couvre sa tête d'un voile magnifique, éblouissant par sa blancheur, et elle orne son pied de son riche cothurne. Telle est la parure des femmes riches au temps d'Homère.

L'habillement des femmes gauloises était plus simple que celui des hommes. Il se composait ordinairement d'une tunique large et plissée, avec ou sans manches, et d'une espèce de tablier attaché sur les hanches. Cette tunique, qui descendait jusqu'aux pieds, découvrait le haut de la poitrine, et la mode voulait que, pour les femmes élégantes, elle fût rouge ou bleue. Dans quelques tribus, on portait des poches ou des sacs de cuir, qui sont encore en usage dans certains villages du Languedoc, et qui s'appelaient alors comme aujourd'hui *bouls* ou *boulgètes*, à quelque in-

flexion près. Les femmes riches ajoutaient à la tunique un manteau de lin de couleurs variées, qui s'agrafiait sur les épaules. Quelquefois aussi ce manteau, ouvert sur le devant, était assujéti par une lagure ou des courroies fixées par des boutons.

Les coiffures des femmes, celles du moins dont on peut parler avec certitude, sont de deux espèces. L'une se compose d'une coiffe carrée fixée sur les cheveux, qui sont séparés sur le front et rattachés par derrière. L'autre consiste en un voile qui ne cache point le visage, mais seulement une partie du front, et qui, ramené sur le derrière de la tête, revient de là couvrir les épaules et le sein.

Hommes ou femmes, les Gaulois étaient tellement attachés à leur costume national qu'ils le conservaient partout, où ils allaient se fixer. Mêlés en Asie à la race la plus douce du genre humain, ils restèrent à peu près ce qu'ils étaient dans la Gaule; ils conservèrent leur fougue guerrière, leur mobilité et leurs cheveux rouges.

En général, les Gaulois unissaient à un goût prononcé pour les couleurs éclatantes un goût non moins vif pour les bijoux et tous les accessoires qui servent à rehausser le costume.

Ces raffinements de coquetterie, qui prévalaient chez les Gaulois à l'ornementation de leurs vêtements, se retrouvaient aussi dans les soins qu'ils donnaient à la toilette de leur corps. La propreté était chez eux comme un état naturel, une habitude contractée avec la vie; car, au moment de leur naissance, on les trempait dans l'eau froide, et dans leur enfance on renouvelait souvent ces immersions.

Grandes, sveltes, attrayantes par la fraîcheur de leur teint, les femmes, pour entretenir cette fraîcheur, qui était comme une beauté nationale, se frottaient fréquemment le visage avec de l'écume de bière, qui passait pour un excellent cosmétique.

Les cheveux d'un blond roux étaient considérés dans les Gaules comme le plus beau des ornements; mais la couleur rousse étant partout une exception, on demandait aux ressources de l'art ce que la nature refusait au plus grand nombre. Les femmes, comme les hommes, donnaient à leur chevelure une couleur rouge ardent, soit en les lavant avec de l'eau de chaux, soit en les frottant d'un savon composé, suivant les uns, de suif et de cendres, suivant les autres, de graisse de chèvre, de cendres de hêtres et des sucs de diverses plantes. Les dames romaines trouvèrent la mode des cheveux roux si séduisante, qu'elles achetèrent à grand frais des cheveux gaulois pour en faire des coiffures artificielles. Ainsi, déjà au temps des Gaulois, c'est la France qui faisait la mode.

Avec la royauté franque commence l'histoire du costume français. Agathias écrit vers l'an 560, en parlant des Francs: «Je ne trouve de différences entre eux et nous que celles de l'habillement et de la langue.»

L'habillement des Francs était donc gallo-romain; et cependant, tout en gardant sa forme, il s'écartait de plus en plus du type primitif.

Les femmes francs, à cette date, s'habillaient encore, comme les hommes,

### MERCIER & DION

Fourrures de qualité



Réparations  
Remodelage  
Coupe parfaite

M. A. GAGNE  
dessinateur diplômé

ci-devant chez  
Walter-F.  
Cummings,  
est à notre emploi.

2117 EST, MONT-ROYAL  
Près Delorimier  
FR. 2711 — Montréal

## Rectification du vocabulaire

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

La direction de la RENAISSANCE serait heureuse d'apprendre l'adresse actuelle de M. Henri Roulaud fils, qui jusqu'au ter mai dernier habitait rue Berri, n° 7789.

Suite

En revenant de faire son invitation à Désiré Longchamps, M. Laurent entra chez un horloger.

— Monsieur, lui dit-il, j'ai cassé mon cadran ce matin, pouvez-vous le réparer rapidement ?

— A moins qu'il ne soit bien précieux, un cadran ne se répare pas. Il se remplace, c'est plus économique et plus vite fait.

— Comment ! il faut remplacer le cadran parce que son ressort est cassé ?

— Le ressort du cadran ?... Je ne vous comprends pas, Monsieur.

— Bon, se dit M. Laurent, encore une faute.

Il s'expliqua si bien que l'horloger comprit.

— Ah ! fit-il, c'est votre réveille-matin qui est cassé, et non le cadran. C'est bien, l'accident est facilement réparable. Apportez-moi l'objet quand vous voudrez et je vous l'arrangerai rapidement.

M. Laurent comprit qu'il avait pris la partie pour le tout. C'est une faute très commune au Canada, où l'on dit couramment : le cadran est arrêté, pour la pendule, l'horloge est arrêtée.

**Cadran.** — C'est la surface en métal, en émail, en porcelaine, en verre ou en papier portant les chiffres des heures et les divisions des minutes, sur laquelle courent les aiguilles d'une montre, d'une pendule.

Rentré chez lui, M. Laurent enveloppa le réveil et dit à Justine :

— Portez cela chez l'orfèvre et priez-le de faire le réparation aujourd'hui, si c'est possible.

Monsieur, répondit Justine, avec votre permission je prends la liberté de vous dire d'abord que

**Réparation** — n'est pas français.

On doit dire :

**Réparation.** — C'est l'action de réparer, de restaurer, de remettre en état tout objet abîmé, brisé, défraîchi. Or, pour faire la réparation d'un réveille-matin — et non le réparation — on s'adresse à un horloger et non à un orfèvre.

## IL FAIT LA POLICE DE L'INTESTIN

« Chaque fois qu'un malade vient à moi pour se faire traiter, je soigne d'abord son intestin et neuf fois sur dix ce traitement de l'intestin supprime le malaise dont se plaignait mon patient. » C'est le docteur Pauchet, de Paris, qui parle ainsi. Tous les médecins s'accordent à dire, que ce sont les poisons intestinaux que nous fabriquons tous plus ou moins, qui nous empoisonnent sournoisement. Ces poisons envahissent le sang et vont répandre les troubles les plus divers dans l'organisme. Pour lutter contre ces poisons, l'efficacité du Yogourt de Delisle, a été mise à l'épreuve par les plus hautes sommités médicales de Montréal, qui le prescrivent journellement. Les bacilles bulgares qu'il contient ont la puissance de détruire les mauvais microbes de l'intestin. Lorsqu'il est absorbé frais, il produit de l'acide lactique à l'état naissant. Cet acide a la propriété de cicatrifier les lésions intestinales sans nuire aux tissus. Ainsi, toute issue étanche aux poisons, il en résulte que peu à peu le sang se purifie et répand la santé dans tout l'organisme. Pour éviter d'être vieux avant de le devenir, prenez l'habitude de consommer chaque semaine trois pots de Yogourt de Delisle. Ce produit combat la vieillesse prématurée. Le Yogourt doit toujours être absorbé frais. Le Yogourt de Delisle porte la date à laquelle il doit être consommé.

Il se mange nature, salé, sucré, ou accompagné de fruits frais. La livraison ne s'en fait qu'en petits pots de grès. Pour être servi à domicile veuillez appeler : Delisle, 916 est, avenue Duluth, AMherst 0434.

## LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES

Il est intéressant pour un Canadien-Français en vue d'avoir sa biographie dans la galerie des Biographies canadiennes-françaises de Raphaël Ouimet.

Les Biographies canadiennes-françaises de Raphaël Ouimet sont le seul ouvrage français du genre publié au pays.

**RAPHAËL OUIMET**

Téléphone : DEXter 4723

531, rue Claremont

— N'est-ce pas la même chose ?

— Oh ! non, Monsieur.

— Quelle différence y a-t-il ?

**Orfèvre.** — C'est celui qui fait ou qui vend toutes sortes d'ouvrages d'or ou d'argent, tels que vases, vaisselle, trophées, plaques, écussons, plateaux, reliquaires, calices, ciboires, ostensoirs, etc., etc.

**Horloger.** — C'est celui qui vend, fabrique ou répare les montres, horloges, pendules, etc.

— Merci, Justine, je vais prendre note de cela. Mais vous dites horloges, pendules, y a-t-il une différence entre ces deux objets ?

— Oui, Monsieur.

**Horloge.** — L'horloge est une machine destinée à marquer et à sonner les heures, ainsi que la pendule ; mais l'horloge possède un mécanisme différent qui lui permet de marcher dans toutes les positions, comme les montres.

**Pendule.** — La pendule remplit le même office que l'horloge, mais elle est munie d'un balancier, d'un pendule, c'est-à-dire d'un poids oscillant régulièrement, qui ne lui permet de marcher qu'à la condition d'être posée bien d'aplomb et de ne subir aucun déplacement.

Cependant les appareils destinés à indiquer l'heure sont ornés les monuments et qui, ayant un balancier, sont des pendules, prennent le nom d'horloge, ainsi que toutes les pendules de grandes dimensions.

— Encore une fois, merci, Justine. Une dernière question. Vous allez porter mon réveille-matin chez l'horloger, c'est bien. Mais n'est-ce pas chez l'orfèvre que je devrais aller si je voulais offrir des boucles d'oreilles à ma femme ?

— Non, Monsieur.

— Chez qui, alors ?

— Chez le bijoutier ou chez le joaillier, selon la nature du bijou de votre choix.

— Veuillez donc m'indiquer la différence qu'il y a entre ces deux industries.

**Bijoutier.** — Le bijoutier fait et vend des bijoux de toutes sortes en métaux précieux ornés de perles, de pierres, d'émaux, etc., mais c'est le métal, comme poids et comme travail qui domine dans ses articles. Vous trouverez chez lui en boucles d'oreilles, bagues, chaînes, bracelets, épingles, etc., tout ce que vous voudrez. Mais si vous voulez offrir des diamants, par exemple, il faudra vous adresser au joaillier.

**Joaillier.** — Le joaillier est celui qui monte et vend les pierres précieuses, diamants, rubis, perles. Les parures, les colliers, les diadèmes sont sa spécialité.

— Alors, dit M. Laurent, il ne faut pas confondre entre orfèvre, horloger, bijoutier et joaillier ?

— Non, Monsieur. Tous les quatre travaillent les métaux précieux et les pierres, mais ils ont chacun une spécialité.

— C'est bien. Merci encore une fois, Justine. Allez chez l'horloger et priez-le de mettre mon réveil en bon ordre.

— Si vous le permettez, Monsieur, je le prie de le mettre en bon état.

— Y a-t-il une différence entre ces deux expressions ?

— Oui, Monsieur, et une différence sensible.

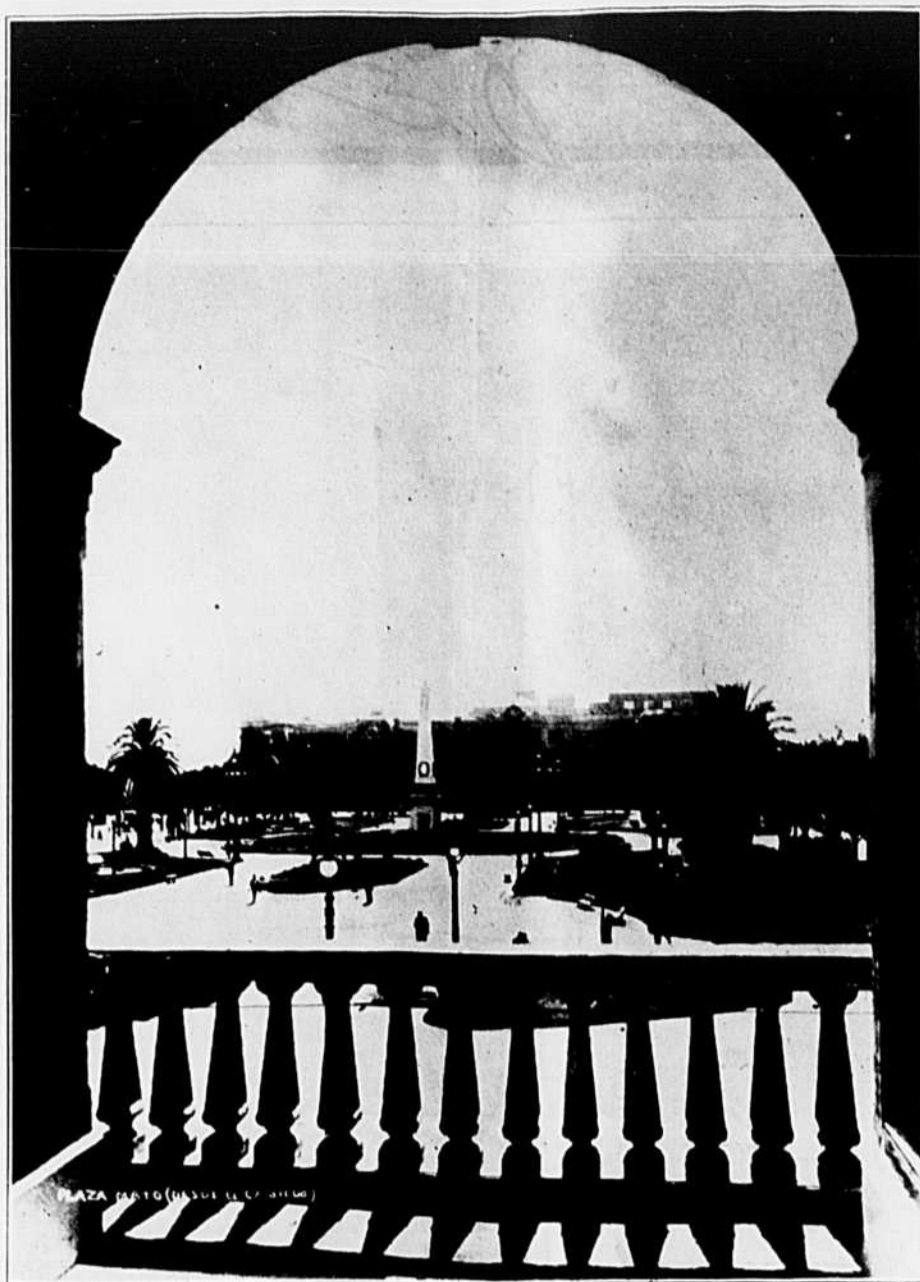
**Ordre ou Bon ordre.** — Mettre quelque chose en ordre — et non en bon ordre, car il ne saurait y avoir de mauvais ordre, sinon du désordre — c'est disposer les choses selon le rang, la place qui leur convient. Or, toutes les pièces de votre réveil sont à leur place, même celle qui est cassée.

**Etat ou Bon état.** — Mettre quelque chose en état, ou en bon état, votre réveil par exemple, c'est travailler de façon à assurer le fonctionnement de toutes les pièces du mécanisme. L'horloger remplacera le ressort brisé, s'assurera qu'aucun corps, aucune particule n'empêche la libre marche des rouages, huilera les pivots et mettra ainsi votre réveil en bon état, car il en a besoin, et non en ordre puisqu'il l'est déjà.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE

Lire la RENAISSANCE, c'est se renseigner à peu de frais sur toutes les questions qui peuvent intéresser une personne cultivée.



La Plaza Mayo, à Buenos Ayres. Cette place qui se trouve être en quelque sorte les Champs-Élysées de la capitale argentine, est située devant le Capitole. C'est là que se trouve maintenant le « Penseur » de Rodin.

(Photo du Canadien National)

## LES LIVRES

Henry de MONFREID : *Les derniers jours de l'Arabie heureuse.*

Dès lors qu'on se battait en Arabie, qui donc pouvait mieux que M. de Monfreid suivre les reprises du duel entre l'Imam Yaya et Ibn Saoud et trouver le fil d'événements qui sont toujours en terre d'Islam si complexes et si mystérieux ? Pendant tant d'années, au long des côtes les plus inhospitalières du monde, à travers des pays où le risque est de chaque heure, il a vécu les plus étonnantes aventures qu'un homme d'aujourd'hui ait à son actif. On sait le succès des livres qui nous les ont contés.

Une fois de plus, M. Henry de Monfreid est donc reparti vers la dangereuse féerie, il a revu Maskal, où il habita avec un ami au temps des *Secrets de la Mer Rouge*. Djibouti où il retrouve, dansant au milieu des boudes indigènes, le fameux petit « Moustierich » qui porta ses exploits, Moka et ses hauts minarets et ses blanches façades, mais si déchue de sa splendeur passée, alors que les frégates marchandes aux larges flancs venaient y chercher le fameux café, Kauka, héritière de la détronée, Hodeidah, la reine maritime du Yémen, et le domaine sauvage des Zaranigs. Mais ce qu'il lui fallait surtout retrouver, c'était la compagnie de Cheik Issa, le grand nomade qui a couru la mer et la montagne et s'en est allé cent fois au fond de l'Éthiopie commercer avec les négociants Argobas, cent fois au cœur du Yémen avec les courtiers de l'Irak et du golfe Persique. En Afrique et en Arabie, et sur toute la côte, Cheik Issa a posé ses pieds pour les besoins de ses chevauchées fabuleuses des maisons avec femmes, enfants et troupeaux. Une manière de roi sans couronne. Et nul mieux que lui ne connaît les gens et les choses de là-bas et ne voit clair dans les ténèbres des faits.

M. Henry de Monfreid l'a donc, pour son bonheur, retrouvé dans sa retraite de Tadjourah ; car l'heure des courses folles est achevée. Et Cheik Issa lui a raconté l'histoire du Yémen. L'histoire d'aujourd'hui ! Ah ! qu'importe aujourd'hui, puisque les jours de l'Arabie heureuse sont comptés et qu'elle va sombrer demain sous les flots de la « civilisation » des canons, des tanks et des avions.

Si beaux soient les vieux récits, il faut pourtant bien les arrêter pour s'attacher à ce qui fut le but initial du voyage. Que se passe-t-il ici ? Derrière ce duel de l'Imam et d'Ibn Saoud, que se cache-t-il ? Pourquoi ces Japonaises filant vers Addis Ababa sous le masque annamite, comme nurses au service de l'Impératrice ? Pourquoi tant d'officiers de marine japonais, souriants et impénétrables, si somptueusement reçus en terre éthiopienne, et pourquoi, sur les côtes, leurs croiseurs ? Pourquoi ces essais d'espions allemands ? Et ces agents des Soviets ? Sous la bannière de l'idée panarabe travaillent des

intérêts politiques, militaires et économiques que la France, l'Italie, tous les pays à expansion musulmane, seraient bien de tenir à l'œil, car ces sournoises menées débordent un jour de leur cadre actuel. En imposant la paix par l'armistice survenu entre l'Imam Yaya et Ibn Saoud et en les liant tous deux à elle par la nécessité de son appui, l'Angleterre vient de jouer là-bas un rôle d'une suprême habileté. A la France et à l'Italie, puisqu'enfin les malentendus sont dissipés entre les deux grandes nations latines, de jouer aujourd'hui fraternellement le leur.

Claude FARRÈRE, de l'Académie française : *Le Quadrille des Mers de Chine.*

Quelqu'un, que sa mémoire — du moins faut-il l'espérer, — trahissait à ce moment-là, écrivait hier que la littérature française n'offre pas l'équivalent d'un Conrad. Si grande soit l'admiration due à l'auteur de *Typhon*, c'est vraiment traiter bien cavalièrement deux au moins de nos écrivains actuels qui sont, chacun avec son tempérament propre, d'incorruptibles maîtres dans le récit de mer : Edouard Peisson, auteur, entre autres livres remarquables, de *Parti de Liverpool* et de *Passage de la Ligne*, Claude Farrère, dont l'œuvre s'élève plus haut chaque année, de *La Bataille* au recueil qui vient de paraître, *Le Quadrille des Mers de Chine*.

La grande nouvelle qui donne son titre au volume, *Le Quadrille des Mers de Chine*, nous conte l'histoire de trois jeunes officiers de la fin du dernier siècle quittant Toulon pour rejoindre sur les côtes d'Indochine le *Faidherbe* qui les attend. Mais, par un caprice de l'Amirauté dont les desseins, comme ceux de Dieu, sont insondables, voici que le *Faidherbe* ne les a pas attendus. Et nos trois compagnons de s'élançer à la poursuite de leur bateau. Singulière odyssée où l'aventure trouve un magnifique champ d'action. Mais ce « quadrille » dansé sur les mers de Chine et sur leurs côtes aux mille traîtrises, il est écrit qu'après les heures des idylles et les fantaisies de l'indépendance, il se terminera par une terrible danse avec la Mort. La lutte, d'un sombre héroïsme, livrée dans la nuit par les trois jeunes hommes contre la nuée de pirates qui les surprend en bordure d'un marécage, est, à coup sûr, parmi les plus belles pages que Farrère ait écrites.

Après ce roman, qui commence dans la joie de la jeunesse pour finir dans la mort injuste, « *Quelques Histoires tant d'eau douce que d'eau salée* » viennent mettre sous nos yeux, en un rythme extraordinaire, des scènes tantôt émuës et tantôt railleuses, où défilent, hommes et femmes, des types variés de la marine de guerre d'hier, des grands paquebots long-courriers, des plages lointaines et des bleds africains.

Armand RIO

## LA LANGUE DES AFFAIRES

Encan, encanter, encanteur

Le nom *encan* est français, mais on semble en France lui préférer *enchère*. Nous employons la préposition par au lieu de à dans l'expression *vente par enchère* (*sale by auction*). Il faut dire : *vente à l'encan*. Je lui préfère *vente à l'enchère*, et de même *salle d'enchère* à *salle d'encan*.

Le verbe *encanter* est un barbarisme que nous avons créé dans le sens de *vendre à l'enchère*, *mettre aux enchères*. Nous lui donnons encore une autre signification : *encanter une planche* au lieu de la mettre sur le champ, sur le côté (dans le sens de la longueur).

Pour faire suite à *encanter*, on a formé le substantif *encanteur* pour désigner celui qui dirige une vente à l'enchère. Les appellations françaises sont plutôt : *commissaire-priseur*, *crieur d'enchère* ou simplement *priseur* ou *crieur*.

M. Raoul Renault, ancien directeur de la revue « Les Affaires », donne la note suivante au sujet du mot *encanteur* : « Nous traduisons « *auctioneer* » par *encanteur* bien que ce mot ne soit pas dans les dictionnaires. Si le mot *encan* est français, pourquoi nous refuserions-nous à accepter le mot *encanteur*, qui découle naturellement du mot *encan* ? Il est plus court, compris de tout le monde. Il a pris racine chez nous ; nous aurions mauvaise grâce d'être trop puriste. L'expression en usage en France pour désigner le préposé à une vente à l'enchère est : *commissaire-priseur*. C'est trop long. »

Puisque l'on trouve l'appellation *commissaire-priseur* trop longue, pourquoi ne pas dire simplement *priseur* ? Ains, nous n'aurions pas besoin d'employer un mot de formation irrégulière. *Priseur* est de la même famille que *prise* (action d'indiquer le prix des objets mis aux enchères) et de *priser* (évaluer) : Combien *prisez-vous* ce dactylographe ?

Celui qui participe à une enchère se nomme *enchérisseur* : la marchandise a été adjugée au dernier *enchérisseur*. Alors, en continuant de former des dérivés de *encan*, comment nommerions-nous l'enchérisseur ? *Encanneur*, *encanteur*, *encantérisseur* ? Voilà le côté ridicule. C'est là où on en arrive en voulant former des mots pour désigner des choses pour lesquels l'appellation française existe déjà.

Standing

Cet anglicisme est employé fréquemment quand on veut parler de l'état, de la solvabilité d'une firme commerciale : Cette maison n'a pas un bon *standing*. Disons plutôt : Cette maison n'est pas dans une bonne position financière ; son état est précaire, médiocre ; les affaires de cette maison sont en baisse, à l'envers (en ruine) ; cette entreprise, cette maison d'affaires sera bientôt acculée à la faillite, ne bat que d'une aile (elle est en déchéance), est à la côte (à la fin de ses affaires, ruinée).

Si l'on veut dire que quelqu'un est bien vu, respecté, évitons d'employer

MAISONS D'ÉDUCATION

**COLLÈGE DE MONTRÉAL**

Fondé en 1767

Dirigé par les MM. de Saint-Sulpice

Pensionnat et Externat — Cours Classique

RENTREE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE

1931 SHERBROOKE OUEST.

TEL. FITZROY 1356

Province de Québec

Secrétariat de la Province

**ÉCOLE DES BEAUX-ARTS**

MONTRÉAL — 3450 RUE SAINT-URBAIN

Formation d'architectes et de professeurs de dessin diplômés — dessinateurs commerciaux et industriels — décorateurs et sculpteurs pour les arts appliqués aux métiers — artistes peintres et sculpteurs.

Enseignement gratuit — Frais d'inscription \$1.00

OUVERTURE, MARDI, 1er OCTOBRE

INSCRIPTIONS reçues de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures, tous les jours, A PARTIR DU 16 SEPTEMBRE.

Architecture : Examens d'admission mercredi 25 sept. à 9 h. a.m.



Ouverture

**DES COURS DU JOUR**

LUNDI, 9 SEPTEMBRE 1935

On s'inscrit tous les jours de 9 à 12 et de 2 à 5, sauf le samedi après-midi

L'École des Hautes Études Commerciales

affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTRÉAL

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

Propos de théâtre

Pirandellisme

Marivaux se défendait naguère d'être le père du travers connu sous le nom de marivaudage. Aujourd'hui, c'est Pirandello qui réclame la paternité du pirandellisme.

« Le pirandellisme, dit-il, est à mon théâtre ce que la caricature est à un portrait. C'est un dérivé de mon œuvre que je renie. Il n'a pas été conçu par moi. D'ailleurs je n'ai pas de formule. »

Lorsque, après cette déclaration, on demande à Pirandello comment lui vient la conception d'une pièce : « Comme une idée, répond-il, qui m'arrive brusquement et que j'approfondis. »

« Car j'ai préféré le monde des idées à celui de la réalité. Un auteur doit choisir entre vivre et écrire. J'ai choisi d'écrire. Je n'ai pas vécu, s'non dans le monde de la pensée. »

Ces quelques phrases sont de Pirandello, ce qui ne les empêche pas d'avoir une forte résonance pirandellienne. Que Pirandello n'ait pas de formule voulue, cela ne l'empêche pas de subir involontairement une contrainte, de se diriger involontairement toujours dans la même voie.

Tout usé qu'il soit, le vieil adage est encore vrai : on est mauvais juge dans sa propre cause.

Racine

La qualité essentielle d'une pièce est sans contredit l'unité de tous les éléments qui la composent. C'est aussi la qualité la plus rare.

M. Robert Brasillach commente dans l'hebdomadaire 1935 ce passage du récent volume de Thierry Maulnier, où l'excellent critique reconnaît que seul le théâtre de Racine possède cette unité :

« Shakespeare, écrit Thierry-Maulnier, garde sa liberté à l'égard du drame, il en relâche ou en précipite à son gré la tension, il le calme par instants... Il n'y a pas dans les tragédies de Racine ces arrêts ou ces intermèdes dans lesquels l'auteur et le spectateur peuvent abolir un instant l'action, et le destin, et la mort, horner l'âme à une jeune fille, à une chanson, à une fleur... L'action racinienne emplit toute la tragédie... » Et ailleurs : « Sur les planches dénudées de la scène, le héros de Shakespeare trouve des instants pour rêver, pour oublier, pour être : être, cette suprême innocence est interdite aux héros de Racine. » Ce n'est pas la première fois que nous remarquons à quel point il n'existe pas de temps d'arrêt chez Racine ; ailleurs, et singulièrement depuis les romantiques, une scène d'amour est une pause, où le héros récite plus ou moins l'invocation de Roméo ; Ce n'est pas l'alouette... Que ce soit dans Hugo, dans Musset, dans les grands dialogues claudéliens entre Mesa et Ysé ou entre Violaine et Jacques Hury, le drame s'arrête pour faire place à la poésie. En un sens il n'y a pas de scène d'amour chez Racine, il n'y a pas d'immobilité. On peut aller plus loin : il n'y a pas de poésie. Le plus admirable chapitre du Racine de Thierry-Maulnier est certainement celui où il nous explique comment chez un des plus grands

poètes français, sinon le plus grand, jamais la poésie ne fut cherchée pour elle-même. « Pour Shakespeare le drame est occasion de poésie... Pour Racine, on ne peut dissocier la poésie des autres éléments du drame, car elle n'est qu'un moyen de transfiguration des personnages. Elle ajoute la profondeur et la limpidité : « Les amours, les catastrophes et les malédictions sont chantées : l'humanité tragique est une humanité chantée. » Il n'y a pas séparation mais unité entre le chant et l'action.

Il est vrai que tout ceci ne compte pour nous qu'un intérêt spéculatif, car le jour n'est pas encore venu où nous verrons jouer Racine sur une scène montréalaise.

M. Brasillach ajoute, et cela semble écrit pour notre consolation : « Dans la parodie des représentations qu'on en donne, c'est par le livre seul que vit Racine. »

Louis PELLAND

Projets

Nous avons vu que la saison qui vient de se terminer à Paris ne fut pas des plus brillantes. Voyons maintenant ce qu'apportera la saison prochaine.

Une nouvelle œuvre d'Henry Bernstein au Gymnase avec France, une nouvelle pièce d'Edouard Bourdet aux Ambassadeurs avec Lucienne Bogaert ; deux nouvelles pièces de Sacha Guitry, une pour le théâtre de la Madeleine que l'auteur jouera avec Jacqueline Delubac et l'autre au Théâtre de Paris avec André Luguet qui — entre la répétition générale et la première représentation — ira en avion avec ses interprètes et ses décors faire le tour des capitales d'Europe ; deux pièces de Louis Verneuil : Vive le roi que Popesco créera à l'Odéon et une autre qu'un grand comédien jouera sur une scène proche des boulevards ; une pièce nouvelle de Maurice Maeterlinck (créée par Renée Maeterlinck), La Princesse Isabelle, une œuvre inédite de Simon Gauthier, Notre-Dame des Songes et une fresque dramatique de Francis Carco, L'Homme aux Poupées, toutes les trois retenues par Cora Laparcerie pour le théâtre de la Renaissance ; une pièce de H.-R. Lenormand que Gaston Baty montera à Montparnasse. Par ailleurs on verra une revue de Rip aux Nouveautés, avec Michel Simon et Arletty, une revue de Dorin et Saint-Granier au théâtre Michel, etc.

Par contre on ne verra pas à Paris, la saison prochaine, ni Joséphine Baker, qui sera à New-York, aux Ziegfelds-Folies, ni Simone Simon qui tournera à Hollywood, ni sans doute — au théâtre — Harry Baur, qui sera à Londres, ni Pierre Fresnay et Yvonne Printemps qui envisagent — après avoir réalisé deux films en France — de jouer à Londres et à New-York.

D'autre part, on sait que Maurice Chevalier fera sa rentrée dans la nouvelle revue du Casino de Paris, que Mistinguett jouera la nouvelle opérette de Johann Strauss à la Porte-Saint-Martin et que Cécile Sorel créera sans doute une œuvre dramatique moderne sur une grande scène de la rive gauche.

A propos de printemps

Lors de son récent passage à New-York, une fervente admiratrice vint rendre visite à Pierre Fresnay dans sa loge. Toute à ses congratulations, elle ne parut pas s'apercevoir qu'Yvonne Printemps était, elle aussi, dans la loge, — ce qui agaçait quelque peu Pierre Fresnay. Désirant se débarrasser de l'importune, Fresnay invoqua un mal de tête. — Je ne sais pas ce que j'ai, dit-il, ça ne va pas aujourd'hui... — Oh ! Ce n'est rien, cher monsieur Fresnay, s'écria l'admiratrice, ce n'est que le printemps qui vous porte sur les nerfs...

Ceci dit en toute innocence, car cette Américaine ne savait pas un mot de français.

Le beau sourire



Odette Florelle

Après avoir pris connaissance des vedettes masculines du film « Les deux s'amuse », que nous verrons bientôt, il ne vous reste plus qu'à connaître celle qui animera ce film de son entrain coutumier : la charmante Florelle. Nul doute qu'avec Henri Garat et Armand Bernard, elle ne forme un trio vraiment amusant.

Photo UFA

Gracieuseté de France-Film

ANGÈLE Un film de haute portée morale

La semaine prochaine, les cinéophiles montréalais auront l'avantage de voir un très beau film, un film comme ils n'en ont pas vu depuis longtemps et qui rappelle par plus d'un côté les inoubliables Marius et Fanny.

Ce film est en effet une œuvre de Marcel Pagnol, dont le talent est incontestable, et incontesté d'ailleurs. Si l'histoire n'est pas de son cru, comme c'était le cas pour Marius et Fanny, c'est lui qui l'a adoptée à l'écran et le film porte sa marque.

L'action se passe en outre dans le Midi, pays de prédilection, dont la lumière et les paysages font un cadre idéal pour les extérieurs cinématographiques. Il est inutile de dire que Pagnol, qui connaît et aime son pays, sait le mettre en valeur.

Il y a aussi dans Angèle, comme figure principale et centre d'attraction autour duquel gravitent les autres personnages, Orane Demazis, qui joue cette fois encore un rôle aussi poignant que vrai.

Jean-Claude MARTIN

Auteurs et metteurs en scène

« Lorsque je passe à la caisse de la société des gens de lettres, dit Tristan Bernard, je ne vais pas toucher des droits mais des dommages et intérêts. »

On ne s'étonne pas trop du mot de Tristan Bernard quand on connaît la querelle qui met aux prises auteurs et metteurs en scène.

Par contre Pierre Mac Orlan et Julien Duvivier apportent l'exemple d'une entente parfaite. A propos de La Bandera qui tourne en ce moment Duvivier, Mac Orlan déclare :

Entre le roman et le film, la différence n'est pas grande. Duvivier a compris parfaitement l'atmosphère où se déroule un petit drame assez intime qu'il fallait transposer sur l'écran, en évitant d'employer la méthode psychologique qui convient à un roman.

J'ai accompagné Julien Duvivier en abandonnant ma personnalité d'écrivain pour tâcher de prendre celle d'un metteur en scène, nourri de son propre livre et soumis exceptionnellement à l'étrange et élémentaire vision de la poésie cinématographique.

Dans ces conditions, j'étais préparé pour suivre le travail de Julien Duvivier, et j'ai compris, image par image, l'art d'un metteur en scène merveilleusement sensible qui, patiemment, savamment, transposait la Bandéroman en Bandéra-film. Il existe souvent des malentendus, purement littéraires d'ailleurs, entre les romanciers et les metteurs en scène qui s'inspirent de leurs œuvres. A mon avis, cela tient à ce que beaucoup d'écrivains ne

Mais le film tiré du roman de Jean Giono, Un de Beauvignac, se distingue aussi des deux premiers de Pagnol. Angèle n'est pas une œuvre caricaturale comme Marius et Fanny, où le trait est parfois forcé. Si le dénouement de l'intrigue paraît un peu invraisemblable, tout ce qui précède est d'une vérité qui émeut jusqu'à l'âme.

En même temps que le réel nous étroit, une poésie nous charme, faite de simplicité et de pittoresque. Le dialogue tient encore une place importante, mais non exagérée ; souvent le silence qui accompagne le jeu des acteurs nous fait mieux comprendre le sentiment qu'ils expriment.

Enfin, Angèle est un film qu'il faut voir, non seulement parce qu'il est beau, mais aussi parce qu'il s'en dégage une forte leçon de morale implacable, à laquelle les événements du film conduisent infailliblement. Notre collaborateur Louis Pelland parlera bientôt plus en détail de cette œuvre magnifique.

« pensent » pas et ne « voient » pas d'une manière cinématographique qui, naturellement, supprime des nuances de psychologie et des détails impossibles à traduire par un geste.

Autographes

Entre deux scènes d'Arènes Joyeuses les figurantes assaillent Yves Mirande : — Oh ! Monsieur Mirande ! Monsieur Mirande ! un autographe, s'il vous plaît !...

Entre tous les carnets qu'on lui tendait, « Monsieur Mirande » choisit celui d'une charmante blonde et inscrivit d'un trait : « Les femmes ne valent pas la peine qu'on se donne : 1° pour les conquérir, 2° pour les garder, 3° pour s'en débarrasser. »

Lucien Baroux vint à passer. On lui tendit à son tour le précieux carnet. Il hochait la tête d'un air attristé, et, sous la phrase d'Yves Mirande, il plaça ce qui suit : « Pour une fois, mon vieux Mirande, je ne peux pas apprendre ton texte. Que veux-tu : je ne le sens pas !... »

Et cela valut à Baroux un regain de popularité.

Bouboule à l'honneur

Autrefois « nu comme un vers » Georges Milton s'est vu proclamer « roi nègre » dans Bouboule 1er... Nous apprenons maintenant qu'il vient d'être sacré sultan.

Car c'est sous le titre de « sultan du rire » que les journaux de l'Iran désignent habituellement le célèbre comique français.

Propos de cinéma

Du cinéma canadien

Dans le DROIT du 22 juin, M. Victor Barrette signait un article en faveur d'« un cinéma national ». La BOUSSOLE a reproduit le texte de M. Barrette en ajoutant tout simplement : « Cet article se passe de commentaires. »

Au contraire, cet article attire des commentaires, mais d'un caractère purement négatif.

Devant notre situation de clients des studios américains, M. Barrette ressent une profonde humiliation. Cela ne peut durer, songe-t-il, il nous faut un cinéma national !

Les objections ? Elles ne pèsent pas lourd dans la main de M. Barrette. On tranche la question de climat au moyen de calorifères. Le capital ? Bah ! « l'argent ne manque pas au Canada... dans les banques ». Quant aux artistes, c'est tout simple : « Le Canada n'a qu'à en créer, ou à en faire venir de l'étranger... » Et les cinéastes, les auteurs de scénarios ? M. Barrette ne doute de rien : l'occasion les fera naître.

C'est résoudre de façon plutôt simpliste un problème qui demande plus d'attention.

Mais il est une objection beaucoup plus importante et qu'on oublie : les films canadiens trouveraient-ils un public assez nombreux ? Si M. Barrette est quelque peu au courant des choses du cinéma, il sait qu'un film, pour rapporter, doit faire une assez longue carrière. Sait-on que les producteurs français sont empêchés de monter des super-productions parce que la diffusion du film français n'est pas considérable ? Et pourtant la France compte quarante-deux millions d'habitants. La population canadienne-française est loin d'atteindre ce chiffre. Et de ce nombre, combien vont

L'art italien et le cinéma

L'exposition d'Art italien à Paris suggère à un chroniqueur du PETIT PARISIEN les réflexions suivantes :

Cela ne vous a-t-il point frappé : pas une de ces femmes qu'ont immortalisées les peintres renaissants ne ressemble à nos ordinaires idoles cinématographiques.

La Beauté s'est-elle à ce point modifiée ? Le classicisme des formes est-il à ce point démodé ? Titien, Leonardo da Vinci, Botticelli ou Tintoretto auraient-ils tort en face de Josef V. Sternberg et de Cecil B. de Mille ?

Et cette admirable Suzanne au bain, du Tintoret, que penseraient messieurs les producteurs de l'opulence de ses cuisses, de l'abondance de son bassin, de l'éclatante blancheur de sa gorge ? N'est-ce point à la toise qu'on fabrique aujourd'hui les vedettes ?

A peine admettrait-on la Vénus du Titien au nombre des figurantes de remploi. Trop majestueuse à leur gré, trop faite pour l'amour et les longs repos au fond des palais du Canale Grande, elle ne semblerait aux faiseurs de films pas assez factice, ou présomptueuse, ou tragique, selon que ceux-ci préfèrent les grandes attitudes, les toilettes stupéfiantes ou les coups d'éventail. Et puis, que signifieraient ces cheveux d'un blond un peu roux dont les mèches se dorment dans la lumière ?

Anxieux, nous nous redemandons qui a tort, de Sternberg qui a transmué en tuberculeuse l'exquise, un peu grasse et très tentante Marlène de l'Ange bleu ; de Cecil B. de Mille qui peuple le forum et les cours romaines d'indéfrissables à bouclettes et de fausses blondes maigres comme sept génisses du songe biblique, ou de Leonardo da Vinci dont la Madone Benoît est une riieuse jeune fille à fossettes, du Titien avec sa Flora aux larges épaules de chair ou de Dominico Feti dont la Jeune fille endormie a d'épais sourcils noirs ?

Musées et music-halls

Il y a une quinzaine, Loretta Young débarquait à Paris et déclarait aux journalistes :

Je n'étais jamais venue en Europe, mais sans le connaître, j'ai pour Paris une fervente admiration. Ce que je désire voir surtout — car je reviens dans une semaine — ce sont vos musées, vos monuments... le Louvre, Notre-Dame et toutes vos richesses artistiques. Je ne désire pas passer mes nuits dans les boîtes de nuit, mais plutôt confronter mes souvenirs historiques et littéraires sur votre pays avec la réalité.

Melle Young est peut-être sincère, mais peut-être répète-t-elle ce que lui a dicté son agent de publicité...

au cinéma ? Le tiers ? Le quart ? Le cinquième ? Admettons que nous dépensons un million par année pour le cinéma. C'est à peine ce qu'il faut pour qu'un film paie ses frais de réalisation et d'exploitation. Mais nous exporterions ! Pas en France tout de même : on nous renverrait à l'école de diction !

Avant de bâtir ces studios en Utopie, nos patriotes feraient mieux de se pencher un peu vers la réalité. Et la réalité du moment c'est le progrès du film français « de France » qui nous protège de l'influence américaine beaucoup plus efficacement que toutes les rêveries chauvines de ceux que vous savez.

Au service de la politique

On sait jusqu'à quel point, en Allemagne, la politique s'ingère dans tous les domaines. Après la radio, le théâtre et la presse, le cinéma se voit à son tour enrégimenté au Service de Propagande.

De récentes déclarations du Dr Goebbels nous apportent des précisions sur la façon dont le gouvernement entend « mettre le cinéma au service d'une nouvelle conception de la politique et de la vie ».

Le ministre de la propagande déclare qu'un film doit être avant tout représentatif de son pays d'origine : « Je prétends que le film allemand doit révéler à l'étranger la nouvelle Allemagne et non lui apporter les clichés grotesques d'un monde irréel qui n'a d'existence que dans l'imagination appauvrie de certains cinéastes. Quant à moi, je demande à un film italien d'être fasciste, car l'Italie de Giolitti ne m'intéresse plus. Je veux connaître à l'écran l'Amérique de Roosevelt, non celle de Hoover, la Russie des Soviets, non celle des tsars. Si je vois un film russe, je veux qu'il soit bolcheviste... »

Il est admis que pour réaliser une œuvre d'art l'artiste a besoin d'une assez grande liberté. Le Dr Goebbels ignore cette condition essentielle lorsqu'il fait aux producteurs cette demande équivoque : « J'attends de vous une compréhension croissante à l'égard des exigences du nouveau régime, lequel ne saurait renoncer, en ce qui le concerne, à employer un moyen d'éducation tel que le film ».

« Je crois, poursuit Goebbels, qu'apparaîtra un jour le vrai film national-socialiste, l'œuvre d'art achevée, parfaite, qui fera revivre non seulement à chacun de nos concitoyens, mais encore au monde entier, dans sa profondeur et sa puissance, l'esprit de la révolution allemande. »

Il n'est pas impossible que la révolution allemande inspire un chef-d'œuvre. Mais devant l'interdiction de porter à l'écran d'autres sujets, les producteurs n'auront plus que la ressource d'une éternelle répétition.

Voilà une nouvelle application de la méthode d'assainissement par la stérilisation.

L. P.

France Film PRÉSENTE Pour la réouverture de cette salle et sa consécration aux seules exclusivités de grande qualité, le triomphal chef-d'œuvre de Pagnol ANGÈLE avec la pathétique vedette de "Fanny" Orane Demazis et le célèbre comédien FERNANDEL Le clou du film français ! CINÉMA DE PARIS

CARRIÈRE & SÉNÉCAL Optométristes-Opticiens à l'Hôtel-Dieu 271 EST, RUE STE-CATHERINE Tél. LA 7070

FORUM 3 SOIREEES—3 MATINEES Commencant dimanche après-midi 25 août Ouverture de la saison musicale CREATEUR ET SA FANFARE — 45 MUSICIENS — ELVIRA HELAL, Soprano Matinées à 3 hrs - Soirées à 8 h. 30 PRIX POPULAIRES Matinées .25 et .35 Soirées .35 et .50 (Plus la taxe) Direction J.-A. GAUVIN

France Film PRÉSENTE DEUX PRIMEURS ! Un chef-d'œuvre d'Ironie sur la médecine, les médecins et surtout les malades. KNOCK ou « LE TRIOMPHE DE LA MEDECINE » d'après Jules Romains En programme double avec Raymond Cordy dans Son excellence Antonin Une comédie comme on n'en voit pas tous les jours. SAINT-DENIS

Lettre de Paris

## Méditation sur la montagne

Dater de Paris une lettre écrite sur un pic des monts du Forez, voilà qui semblera paradoxal ? Ce ne l'est pas tant que cela. De mi-juillet à fin septembre, Paris s'est transporté en province, à la montagne, à la mer ; j'entends par Paris tous ceux qui, dans la politique, les affaires, la littérature, le monde, occupent la scène. Les professeurs soignent leur laryngite dans les villes d'eaux, les collégiens et les étudiants font du camping, les députés parcourent leurs circonscriptions pour réchauffer le cœur des électeurs. Il serait fastidieux de passer en revue tous les corps sociaux pour définir leurs occupations estivales.

Mais quand on a vécu longtemps dans la capitale, on se croit perdu, anihilé si on la quitte. J'ai même entendu des Canadiens parler ainsi. Malgré soi on se redit chaque matin en ouvrant le journal : « Que se passe-t-il là-bas ? » Cette préoccupation est un des méfaits de la concentration. Paris, cerveau de la France, Paris, cœur de la France, Paris occupe dans la vie de la nation une place excessive. Mais c'est ainsi.

Dès mon arrivée ici, j'ai pris mon bâton ferré. Je voulais tâter l'opinion des montagnards énergiques. Que pensent-ils de M. Laval et de la mission qu'il s'est imposée ? J'ai suivi les chemins creux qui mènent vers les fermes, tapies à l'abri des pentes. Depuis vingt ans je passe chaque année quelques semaines dans cette bourgade de Noirétable, je me suis fait des amis parmi ces paysans. Leur esprit est prompt et caustique. Ils savent, de plus près qu'on ne pense, les choses de la politique. Ils aiment froter leur cervelle, si j'ose dire, à celle des hommes qu'ils savent plus instruits.

Je les ai rencontrés près de leur char à bœufs, en train de faucher, de faner, de charger les foin. Tout de suite ils m'ont posé la question : « Et à Paris, comment vont les affaires ? » Nous avons échangé nos propos. J'ai constaté que M. Laval, le Président du Conseil, jouit d'une grande popularité. Il fait quelque chose, il a entrepris un redressement et ce commencement d'action lui vaut la sympathie. Depuis des années les beaux discours n'ont pas manqué : il n'en est jamais rien sorti. « Enfin, en voilà un qui agit ! » Il est vrai aussi que M. Laval est originaire de cette région, qu'il est issu d'une famille de menus gens, qu'il s'est fait lui-même. On raconte que son père tenait un café et menait le courrier postal du pays à la station distante de quelques kilomètres, que le petit gars Laval a commencé ses études de latin avec le curé de son village, Ris-Châteldon, et que son labeur opiniâtre l'a élevé à la situation éminente qu'il occupe aujourd'hui. On admire ce courage. On applaudit à cette réussite démocratique. On n'en veut pas à M. Laval de s'être grossièrement enrichi. Nous sommes ici aux confins du Forez et de l'Auvergne. On sait que les Auvergnats ont la réputation d'aimer l'argent et pour l'acquiescer de ne pas craindre le labeur forcené. Ils forment une partie importante de la population parisienne et les « bougnats » adonnés à la vente en détail du charbon et du bois, agrémentée du débit de vin, connaissent l'art d'arrondir honnêtement leur pé-

culé. Ils accumulent les métiers. Labeur vaut finance.

Espérons que M. Laval mènera les intérêts publics avec l'habileté et la probité qui ont fait de lui un très riche propriétaire, le châtelain de Ris-Châteldon. Ne vient-il pas d'acquiescer l'antique manoir, ornement du pays, où sa fille, Mlle José Laval, saura se comporter en noble dame : elle épousera bientôt le fils du marquis de Chambrun, notre ambassadeur au Quirinal.

De l'échoppe au manoir, la distance était proche mais un abîme moral et financier les séparait. Si j'éprouve toujours quelque tristesse quand une vieille famille dégénère ou s'appauvrit, je me réjouis qu'une race illustre infuse dans ses veines un sang neuf doué de potentiel.

C'est à quoi je pensais en reprenant ma promenade solitaire. Ces paysans ne jalouaient pas le fils de celui qui avait mené une vie humble comme la leur. Ils étaient fiers de cette ascension où ils considéraient la valeur de leur race provinciale. J'ai entendu dans certains milieux aristocratiques railler cette union. Je livre ce problème à mes lecteurs, n'ayant pas le loisir d'en discuter : le préjugé nobiliaire a encore d'ardents défenseurs. Dans l'état actuel de la noblesse en France, chaque mariage devient un cas d'espèce.

Il ne nous reste de la Victoire qu'un souvenir glorieux. Encore est-il effacé chez beaucoup d'anciens combattants par un rancœur amère. Qu'ont-ils fait du triomphe, nos politiques ? Je ne suis pas économiste, mais je me suis laissé dire plus d'une fois que le déséquilibre financier n'aurait pas existé si nos hommes d'Etat avaient, après la guerre, dirigé la nation dans la voie de la justice et de l'ordre. Pour cela, il eût fallu mépriser et abolir les surenchères électorales, user de l'autorité, viser l'intérêt général et ne pas accueillir ces multiples suggestions des partis. Il eût fallu faire une politique nationale. La France officielle écoute toujours la voix des sirènes romantiques sur la fraternité, les peuples. Vous rappelez-vous, n'y a pas tant d'années, l'engouement pour les Etats-Unis d'Europe, pour les missions françaises en Allemagne, avec échange de gentillesses ? Certains groupements catholiques développaient un ardeur généreuse à se faire les champions de ces utopies. Elles ont abouti à ce que nous avions prévu et prédit, avec tant d'autres : à une lamentable déception. Un peuple ne change pas son tempérament, c'est une vérité d'observation historique.

Lorsque la vérité chrétienne pénètre les esprits et les mœurs des différentes nations de l'Italie, des Gaules, de la péninsule ibérique, elle n'était pas différente pour chacune d'elles. Les missionnaires d'alors enseignaient un Credo identique. Cette évangélisation, si elle a adouci les mœurs, haussé les sentiments, anobli les volontés, n'a pas modifié le fond physique de la race, ses capacités d'adaptation. Il est indiscutable que le caractère germanique est voué à des excès que la raison française ne connaît jamais. Nos deux peuples ne peuvent sympathiser... que par vertu pratique. On a fini par l'ad-

Les beaux jours de la vie



### UNE DEMANDE EN SEPARATION

Mon client n'est pas un de ces maris présomptueux qui viennent se vanter devant nous d'avoir été trompés par leur femme, sans avoir autre chose que de vagues soupçons... Grâce au ciel nous avons des preuves... nous en avons à foison, et c'est le front levé, et sans crainte d'un démenti, que monsieur peut annoncer hautement et en tous lieux... qu'il est... qu'il est... enfin ce qu'il est !...

Dessin de Daumier

mettre. L'heure n'est plus favorable aux palabres nuageux.

Plusieurs de nos évêques, et il convient de les en féliciter respectueusement, remettent en honneur les vieux principes qui, dans ma jeunesse, étaient à la base de l'éducation chrétienne. L'un d'eux, et non le moins éloquent, S. E. Mgr Grente, évêque du Mans, a profité de la distribution des prix à l'un de plus beaux collèges de sa ville épiscopale pour rappeler avec éclat « un point qu'à l'heure actuelle il estime capital ». Je cite d'après l'ÉCHO DE PARIS le passage saillant de son discours :

Il rappela qu'il avait été l'élève, puis le directeur, d'un collège qui avait pour devise : Dieu et la France ! C'était l'honneur et la joie de nos maîtres, dit-il, de nous élever dans cette lumière. C'était la sécurité de nos familles de savoir que leurs propres sentiments et leurs traditions trouveraient, au collège, une ambiance propice.

Or, il paraît qu'aujourd'hui, continue l'évêque du Mans, chez certains jeunes gens de telles idées semblent vieillottes. Il en est qui prononcent le nom de patrie avec des sourires de pitié, et qui se vantent d'embrasser, dans le même amour, tous les peuples, et même les autres avant la France, pour montrer leur largeur d'esprit.

Il en est qui, sans attaquer directement la patrie, s'en prennent à l'armée, sa personnification et sa sauvegarde. Il en est qui font, disent-ils, des objections de conscience. Mais, en invoquant des prétextes faux, ne colorent-ils pas surtout leur lâcheté ? En cas de guerre, la tranquillité de la prison serait moins hasardeuse que les périls du front de bataille.

Que les élèves, qui apprennent l'histoire ancienne, se souviennent du passé. Lorsque, sourds à la grande voix de Démosthène, qui leur rappelait en vain les souvenirs glorieux de Marathon et de Salamine, les Athéniens s'endormirent dans l'imprévoyance et commencèrent de prêter une oreille complaisante à tous les sophismes insinués par l'étranger, Philippe de Macédoine les cueillit à sa guise.

Ce serait un péril d'autant plus grand d'entretenir la jeunesse en de telles idées, qu'autour de nous il est clair que les autres peuples ont un renouveau de nationalisme...

Que serait-il advenu de la France si Jeanne d'Arc avait jadis partagé de telles utopies et ne s'était pas levée de son village pour venir, sur l'ordre de Dieu, à Orléans et à Reims, bouter l'ennemi hors de nos frontières ? Que serait-il arrivé si tous nos héros, glorieux ou obscurs, depuis les preux de Roland jusqu'aux soldats de la grande guerre, n'avaient pas travaillé combattant, souffert, péri, pour que nous puissions rester Français et sauver notre patrimoine d'honneur et de richesses intellectuelles et artistiques ?

Mgr Grente demande aux élèves d'enraciner fortement en eux le patriotisme, pour le jour où ils l'entendraient discuter ou railler. Ils voudront maintenir les vieilles traditions de bravoure qui ont toujours été l'apanage de la jeunesse française.

Le maréchal Bugeaud écrivait à son successeur dans le gouvernement de l'Algérie : « Vous voulez marcher sur mes traces ; moi, je veux que vous les élargissiez. C'est le vœu des aînés. Que les générations nouvelles fassent aussi bien et mieux encore.

Cet avertissement sur une bouche épiscopale fera réfléchir, nous en sommes convaincus, toutes les têtes légères que leurrait la chimère internationale.

De son côté le général de Castelnau administre une volée de coups de bois vert à l'hebdomadaire SEPT qui avait lancé des calomnies sur notre grand commandement pendant la guerre. Nos démocrates chrétiens ont toutes les audaces. Leur déception en matière internationale, les illusions démontées de leur pacifisme démagogique les irritent. Ils s'arrogent le privilège de l'orthodoxie quand même.

Oui, il y a quelque chose de changé dans l'atmosphère catholique. Le moment n'est point aux doctrines déliquiscentes qu'on décore du beau qualificatif de charitables.

Philippe BERTAULT

Lettre de Londres

## L'expédition britannique d'Abyssinie (1868)

Dans une grande avenue de Londres, Queen's Gate, se dresse la statue équestre de Lord Napier de Magdala, qui vainquit l'empereur Théodore III d'Éthiopie en 1868, et délivra plusieurs Anglais qu'il tenait prisonniers. Théodore se donna lui-même la mort lorsque les troupes anglaises envahirent d'assaut la forteresse de Magdala, où il s'était réfugié (13 avril 1868).

C'était une figure intéressante et pittoresque que celle de cet empereur d'Abyssinie. Né vers 1818, fils de famille noble, Lij Kassa (c'était son nom) avait reçu une éducation de lettré dans un couvent de la région du Lac Tsana, où l'un de ses oncles était gouverneur. Epris d'aventures, il se mit à la tête d'une bande de partisans, et à la longue se fit gouverneur de la province de Kourara. Il entra même en conflit avec le Négus régnant, Ras Ali, mais finit par épouser la fille de ce souverain, la princesse Tavavitch, qui eut la plus heureuse influence sur lui. Après avoir combattu les Turcs pendant quelque temps, il se querrela de nouveau avec la famille royale, et, après une série de victoires, il se proclama empereur sous le nom de Théodore III. Esprit réfléchi, il excellait dans tous les exercices de la chasse et de la guerre. Sa haute taille, sa belle prestance, aussi bien que sa vie aventureuse, font penser au moderne roi de l'Arabie Saoudite, Ibn Saoud. Mais, aimant trop la guerre, il s'épuisa dans une longue lutte contre les tribus Gallas, auxquelles il prit la ville de Magdala. Son armée, évaluée à 150,000 hommes au temps de sa gloire, coûtait cher au pays, et peu à peu les travailleurs désertèrent leurs champs et se réfugièrent dans les montagnes pour échapper au fisc impérial.

Les premiers rapports de Théodore III avec les Anglais avaient été amicaux. Il avait accueilli et encouragé des missionnaires et des techniciens anglais à s'établir dans le pays, et il se lia d'amitié avec Plowden, consul de Grande-Bretagne. Celui-ci, ayant été rappelé par son gouvernement en 1860, fut assassiné par un rebelle alors qu'il se rendait à Massouah. Théodore poursuivit l'assassin, faillit lui-même périr de sa main, et ne dut son salut qu'à M. Bell, compagnon de Plowden, qui fut blessé mortellement en défendant l'empereur éthiopien. Celui-ci vengea ses amis anglais en massacrant 2000 insurgés. Peu après, ayant épousé sa seconde femme, fille d'un ancien gouverneur de la province de Tigré, le souverain versa dans les cruautés et le vice, et vers le même temps commençaient ses malentendus avec l'Angleterre. Le consul Cameron, qui lui fut envoyé en 1862, fut congédié par lui la même année. Ce consul paraît l'avoir surtout irrité en se rendant à Kassala, en pays égyptien. D'autre part, une lettre adressée par Théodore III à la reine Victoria ne reçut pas de réponse du Foreign Office. Au début de 1864, Théodore fit appréhender et mettre en prison Cameron, qui n'avait pas quitté le pays, et la suite du consul, ainsi que les experts techniques déjà accueillis dans le pays, notamment MM. Stern et Rosenthal, partageant sa captivité.

C'est alors que le gouvernement britannique envoya à l'empereur Théodore une lettre tardive, mais il

fallut plus de dix-huit mois avant que le messager anglais obtint la mise en liberté des prisonniers britanniques. Toutefois, ils furent tous arrêtés de nouveau, pendant qu'ils se rendaient vers la côte, et bientôt enfermés dans la forteresse de Magdala (1867-68). Malgré l'attitude conciliante de l'Angleterre, qui envoya une fois de plus du matériel et des ouvriers à la demande de Théodore, celui-ci ne relaxa pas ses captifs. En juillet 1867, le gouvernement anglais envoya une expédition contre lui, sous le commandement de sir Robert Napier.

Ce corps expéditionnaire, composé de 16,000 combattants et de 12,600 hommes pour assurer la ligne de ravitaillement avec la côte, reçut l'appui d'un grand nombre de chefs et de sujets du Négus, qui s'étaient soulevés contre lui dans les provinces du nord. La marche en avant commença en janvier 1868, et, après avoir franchi plus de 600 kilomètres dans un pays accidenté, l'armée britannique arriva devant la ville de Magdala, où l'empereur éthiopien s'était réfugié avec les restes de son armée. Un combat s'engagea le 10 avril près de la ville, à l'avantage des Anglais. Au cours des négociations qui suivirent, Théodore crut que, rendant les prisonniers et envoyant en même temps un important cadeau de bétail, il était assuré de la paix ; mais le 13 avril l'assaut fut donné, et Théodore III se tua. Le prince Kassaï, du Tigré, devait lui succéder, après une guerre civile qui dura jusqu'en 1872 ; mais les Anglais quittèrent les rivages éthiopiens au plus tôt (mai 1868). Un écrivain politique anglais, sir Bartle Frere, écrivit peu après que l'Angleterre, étant donné l'intérêt qu'elle a dans la mer Rouge comme voie vers l'Inde, n'aurait pas dû renoncer aussi complètement à la maîtrise temporaire de l'Abyssinie que lui avait valu l'expédition de lord Napier, le vainqueur de Magdala.

R. de MONTMEYRAN

### Coutume alsacienne

Le 7 juillet les fontaines publiques de Ribeauvillé ont donné du vin au lieu d'eau, remplissant ainsi d'allégresse le cœur de bien des humains. Pendant vingt quatre heures cette vieille coutume moyenâgeuse de substituer le vin à l'eau a revêtu et ce jet de rubis ou d'or liquide fut un beau spectacle.

« Cela ne coûte pas plus que l'air, venez et buvez », telle était l'invitation à laquelle beaucoup répondirent avec empressement.

Ces fontaines de vin étaient une partie, pittoresque et est vraie, des fêtes du Vin Alsacien et des Costumes qui viennent de finir à Ribeauvillé. De nombreux villages avaient envoyé une délégation et chaque membre portait le costume distinctif de son pays. Thienville, Metz, Strasbourg, Mulhouse, Colmar étaient représentées et Ribeauvillé, où l'on a compté plus de 500 costumes différents, se trouvait, ce jour-là, ravivé par un déluge de couleurs.

Acheter la RENAISSANCE, c'est s'assurer une lecture agréable et utile pendant une semaine.

## Les étrangers et le caractère français

L'on a souvent dit et on n'a pas eu tort, que pour la grande œuvre de la paix universelle, il importait, avant tout, que les peuples se connaissent entre eux mieux que ce n'est le cas actuellement. La tâche est, cependant, des plus difficiles, car, pour bien se connaître, il ne suffirait même pas de parler la même langue — on en est loin — mais encore, ce qui est tout aussi malaisé, il faudrait parler la même langue. L'humanité ne se divise pas qu'en races, mais aussi en castes, professions, aspirations différentes, et il existe, à côté de la solidarité nationale, celle internationale des milieux divers auxquels appartiennent certaines catégories des humains, solidarité créée par des siècles d'une vie analogue. Il est certain, par exemple, qu'un de Polignac ou de Rohan se sent à plus d'un point de vue, plus proche d'un Radziwill ou d'un Galitzine — étrangers tous deux, mais élevés selon des rites et traditions analogues — que d'un charcutier de Belleville ou de Troyes, encore que ceux-ci soient ses co-nationaux. L'opposé est, également, vrai et une similitude parfaite de vues,

de langages et souvent même de physiologies et de gestes, existe entre les gens exerçant la même profession dans les pays les plus différents ; ils ne se comprennent pas toujours, mais peuvent s'entendre avec facilité.

Comment veut-on que les peuples se connaissent, alors que, dans le sein même de la nation, des castes établies légalement ou constituées par la force des choses, vivent, pendant des années, des siècles peut-être, l'une à côté de l'autre, dans l'ignorance profonde l'une de l'autre ! N'y a-t-il pas une différence absolue, radicale, fondamentale entre paysans et citadins, par exemple, pour ne parler que de ces deux fractions principales de toute nation. Et il en est de même dans tant d'autres domaines sociaux.

Les peuples ne s'ignorent pas seulement à cause des frontières, des distances, des différences de langue, etc. Ils ne se connaissent pas ou — ce qui est pis encore — se connaissent mal par suite de la façon inexacte, incomplète, malveillante aussi, dont ils sont présentés l'un à l'autre par une littérature trop souvent tendancieuse ou contrefaite.

Peut-on dire qu'on connaît, en France, les peuples étrangers ? Non, certes, et pour nombre de nos concitoyens, l'Anglais est le synonyme d'un clergyman ou d'un joueur de golf, l'Allemand celui d'un amateur de choucroute, l'Italien un consommateur effréné de macaroni ou joueur de mandoline, l'Espagnol, un toréador né, le Grec, un joueur aux cartes inamovibles, l'Argentin un danseur aux cheveux gommés, etc., etc. Mais, franchement, en est-il autrement à l'étranger ? Non, mille fois non, et si, dans une foule de cas, on se fait en France une fausse idée de la plupart de tous les peuples étrangers, ceux-ci, non plus, ne connaissent ni la France, ni le Français. Ne parlons pas d'individus, de sujets d'élite, qui, à force de voyages, d'études ou de séjours prolongés dans ce pays, ont fini par en approfondir l'âme, par le réaliser, pour employer la formule en vogue. Parlons de la masse, de l'étranger moyen, et disons tout de suite qu'il sait fort peu de choses de la France dont il se fait, neuf fois sur dix, une idée inexacte ou, tout simplement, fautive. Pour la plupart des étrangers, le Français est un être doué de peu de résistance physique, débile et nerveux. Cette conception qui était un dogme avant la guerre a été — qui le croirait ! — à peine enlaidie par les quatre années de guerre, pendant lesquelles nos soldats ont donné une

magnifique preuve du contraire, car si d'autres combattants — tous les combattants — des armées aux prises ont fait des prodiges de valeur, il est certain — nos adversaires sont les premiers à le reconnaître loyalement — que c'est le soldat français qui a eu le plus de cran, de bonne humeur, de résistance nerveuse. Qualités rares et que l'auteur de ces lignes, mêlé modestement à la multitude des troupiers bleu-horizon, a pu observer avec admiration, pendant de longues journées, nuits, mois et années... Qualités, aussi, que tant d'étrangers, peu ou... mal renseignés, ignorent ou méconnaissent. Car on se heurte, trop souvent, à la légende inepte du « petit Français chétif et nerveux ».

Et n'est-elle pas inepte tout autant la légende du Français « avare », alors qu'il est tout simplement économe et ennemi juré du gâchis et d'inutiles prodigalités. Nous disons d'« inutiles » car, lorsqu'il s'agit de ses Expositions Universelles, d'embellissements de villes, de travaux de nécessité publique, tels que routes, ponts, etc., le Français fait preuve d'une allure, d'un élan, d'une largesse absolument remarquables. Et si, dans son intimité, le Français sait vivre modérément et se contenter de peu de choses — cela n'est-il pas son droit ? — il sait aussi, quand il ouvre sa porte à des amis ou des invités, recevoir largement et cordialement et

ceux qui ont le privilège d'être admis à l'intimité d'un foyer français en apprécient hautement l'hospitalité large et affectueuse.

Un autre reproche formulé par nombre de ceux qui ignorent tout de l'âme française, est celui de dépravation et de fausseté. Reproche particulièrement odieux car il méconnaît les qualités principales du Français : la franchise et la politesse. En France, beaucoup de choses se font ouvertement et ce qui, dans ce pays, se pratique aux yeux de tous, est, ailleurs, soigneusement dissimulé, mais n'en existe pas moins et souvent sur une échelle plus grande que chez nous. Le peuple français n'est pas plus « noceur » ni plus dépravé que n'importe quel autre peuple du monde. Il est tout simplement plus franc et agit à front découvert, ce qui choque certains pudibonds des deux hémisphères, mais ne doit pas influencer l'opinion de ceux qui savent voir et discerner.

Quant à la « fausseté » dont certains se font un malin plaisir d'accuser le peuple français, elle n'est pas autre chose que la politesse sincère et raffinée, qui lui a été léguée par des siècles de civilisation, mais qui ne peut être appréciée que par ceux qui sont à même de la comprendre. Et ce n'est évidemment pas le cas de tout le monde, il s'en faut.

Que dire de la femme française dont

tant d'étrangers, abusés par les apparences et aussi, il faut l'ajouter, par l'image faussée qu'en ont faite certains romanciers, médisants, sans la connaître ! Elle est la grande méconne, car s'il existe ici-bas une femme dont on peut, sans réserves, admirer la grâce, la souplesse, la fidélité, les vertus ménagères, c'est bien la femme française... Elle est la véritable ambassadrice du goût français, de l'esprit français, du foyer. On lui reproche d'être « légère » ! Ceux qui aiment mieux les femmes lourdes en trouvent aisément ailleurs, sans, pour cela, être à l'abri de ces éternelles déconvenues, qui menacent l'homme sous n'importe quelle latitude. — La femme française est une compagne incomparable et « La Parisienne » de Becque n'en est nullement la personnification, pas plus que les « héroïnes » de M. Paul Bourget ou d'autres écrivains bien pensants.

Chaque peuple a ses défauts et ses qualités. Les premiers sont généralement connus de tous et souvent exagérés. Les seconds sont presque toujours méconnus, quelquefois même totalement ignorés.

Le devoir de chacun est de les faire valoir.

Paul LANDOWSKI,

Secrétaire général de la

Presse Étrangère à Paris.

(Tous droits réservés par l'A.L.I. Reproduction, même partielle, interdite.)

# La Vie Économique

## A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

### Pourquoi le chômage est permanent

C'est un économiste français, M. Rueff, qui nous en fournit la meilleure explication. Quelques années après la guerre, M. Rueff, conseiller technique de l'Ambassade française à Londres, eut tout le loisir voulu pour étudier sur place le phénomène du chômage anglais. L'explication qu'il en a donnée est devenue une nouvelle loi économique qui porte le nom de son auteur, la loi de Rueff. Les économistes de la vieille tradition libérale et ceux de l'École socialiste ont mis beaucoup de temps à l'accepter. Ce n'est qu'après de nombreuses et longues vérifications que, pour leur part, les savants anglais se sont décidés à l'accepter. L'explication que donne M. Rueff est vérifiée maintenant, d'après les calculs les plus sûrs, dans la proportion de 97 pour cent. Cette loi qu'il n'est certes pas inutile de faire connaître au grand public peut se résumer à peu près dans les termes suivants que nous empruntons au journal français JE SUIS PARTOUT : « Le chômage augmente ou diminue selon que le rapport des salaires au prix de gros augmente ou diminue. » M. Rueff établit donc un rapport rigoureux et facile à vérifier entre le niveau des prix, des salaires et le nombre des chômeurs. Il suffit qu'à l'occasion d'une baisse des prix de longue durée les salaires soient élevés ou bloqués à un niveau invariable pour que le chômage s'installe en permanence dans la vie économique, du moins tant que dure la dépression. Les principales causes des salaires élevés et rigides sont, à l'heure actuelle, l'assurance-chômage et les contrats collectifs. Autrefois, avant l'avènement de ces lois « scientifiques », les salaires, par leur élément d'élasticité, s'adaptèrent d'eux-mêmes au niveau général des prix. Aujourd'hui, tel n'est pas le cas : les salaires ne bougent pas ou sont élevés à un tel point que l'embauchage diminue dans les proportions que l'on sait. Il y a de cette façon déséquilibre continu entre les prix des services et ceux des marchandises. Il serait curieux de vérifier au Canada les données si précises de la loi de Rueff. Quel est le statisticien, doublé d'un économiste, qui voudra s'atteler à cette tâche ?

### Une explication de la crise agricole

C'est surtout la mévente des blés et des animaux de boucherie qui est la cause du marasme de l'agriculture canadienne. On sait de quelle façon fut réglé le problème des blés. Faute de vouloir se résigner à une baisse des prix au niveau des prix mondiaux, l'Etat fédéral applique depuis longtemps une politique de stockage qui a coûté au contribuable plusieurs millions de dollars. L'Etat, ou mieux le parti au pouvoir n'a pas encore songé à appliquer la même politique pour régler la mévente des autres produits du sol. Il n'est pas invraisemblable que cette idée se fasse jour tôt ou tard. Ne la trouvons-nous pas

inscrite, en effet, au programme dit de la « reconstruction » ?

Quelle est la valeur d'une politique de stockage qu'on présente bien à tort d'ailleurs comme inédite puisqu'on la retrouve en Europe, au dix-huitième siècle et même avant. Elle a d'abord pour effet certain de favoriser une hausse des prix dont profitent les intermédiaires et qui se traduit, le plus souvent, par une baisse de la consommation. Une révision, même brève, de l'histoire des marchés agricoles illustre l'inanité d'une politique de stockage et montre à l'évidence qu'il nous faut chercher ailleurs le secret de la prospérité agricole.

L'excédent annuel de l'élevage bovin destiné à la consommation s'élève, au Canada, à 250 mille têtes. Avant 1930, les Etats-Unis absorbaient cet excédent annuel sans que les marchés canadiens ou américains en fussent autrement bouleversés. C'est le tarif américain Hawley-Smoot, voté en 1930, qui fut pour nous la cause principale de la mévente des animaux de boucherie. Le nouveau tarif imposait un droit prohibitif de trois cents par livre aux animaux de provenance canadienne. Ce n'est qu'en janvier 1934 que nos exportations vers les Etats-Unis reprirent comme avant 1930. Les primes accordées à la restriction de l'élevage et la sécheresse de 1934, qui obligea les éleveurs américains à abattre 7 millions de têtes, rétablirent à peu près le cours normal de nos ventes aux Etats-Unis. Comme on le voit, la politique n'eut rien à voir avec cette reprise : la hausse des prix américains enleva toute portée au tarif Hawley-Smoot et les éleveurs canadiens purent reprendre leurs marchés perdus.

Les effets de la sécheresse et les mesures restrictives du gouvernement de M. Roosevelt ne subsisteront pas toujours. Il faudra, tôt ou tard, ou renoncer au marché américain ou obtenir de Washington des concessions équitables pour les deux pays intéressés. Les Etats-Unis absorberaient facilement notre excédent annuel de 250 mille têtes. En échange, nous devons leur accorder des concessions commerciales. Un abaissement des tarifs sur les marchandises de provenance américaine dont nous avons un absolu besoin ne nuirait à personne. Il en résulterait un détente dans nos échanges avec les Etats-Unis et une baisse des prix dont profiteraient les consommateurs canadiens et américains. Qui songerait à s'en plaindre à l'exception de la petite majorité qui profite des hauts tarifs ?

Ce qui retarde, du côté canadien, les négociations avec Washington, c'est la mystique de l'économie fermée interimpériale née des accords d'Ottawa. Ceux-ci ne donnent rien à nos éleveurs de bovins pour la très bonne raison que les britanniques ne sont pas nos meilleurs clients. Pour ranimer nos échanges agricoles avec l'étranger, il faut d'abord libérer la politique canadienne de l'économie fermée interimpériale.

### La production de l'or

Le rendement des mines d'or, de 1929 à 1934, a plus que doublé. Il dépasse en valeur des indus-

tries autrefois florissantes telles que l'élevage, la fabrication des automobiles et des camions, la culture des fruits et des légumes, la production des fers et aciers bruts et, enfin, les matériaux de construction.

Cette tendance générale à une production intensifiée de l'or tient à plusieurs causes, surtout à l'importance du débouché monétaire. L'or qui s'accumule dans les fonds de réserve ne remplit plus son rôle, traditionnel en temps de crise, et qui était d'amenuiser les conséquences désastreuses d'une baisse générale des prix. Depuis la fin de la guerre, tout l'or nouveau extrait des mines n'a fait que servir de matelas ou de couverture à une inflation déjà existante.

Le MINING JOURNAL de Londres souhaite une collaboration efficace entre les producteurs d'or et les chefs de gouvernement partisans d'une stabilisation monétaire. Quelques grandes aires économiques sont déjà parvenues à une certaine stabilisation de fait qu'il importe de légaliser au plus tôt. Mais une renonciation formelle et générale à tout expédient de politique inflationniste est la condition première d'une stabilisation monétaire internationale. Pour redonner à l'or son rôle normal, les grandes banques centrales et les Etats doivent renoncer à toute nouvelle politique inflationniste. Economies et équilibre budgétaire sont les conditions essentielles, sinon de la déflation, du moins de l'arrêt de la course vers l'inflation continue, cachée ou apparente. Sinon, tout l'or du monde, c'est le cas de le dire, ne suffirait pas à gager l'énorme masse de papier d'inflation qui circule partout à l'heure actuelle. L'or arrêtera la chute des indices économiques si on ne le détourne pas de son rôle véritable en lui faisant supporter tout le poids de l'inflation.

Jean-Marie NADEAU

## Questions et réponses

Nous répondrons gratuitement dans cette colonne à toute demande de renseignements économiques et financiers de nos abonnés et lecteurs, à condition toutefois de recevoir des lettres portant la signature et l'adresse de nos correspondants ainsi qu'un chiffre ou une lettre de référence. Etant donné le temps que peuvent nécessiter certaines recherches, nous ne nous engageons pas à répondre immédiatement à ces demandes de renseignements.

M.C.F. nous écrit : On m'a offert récemment d'acheter des actions A de la Bathurst et je remarque que le titre fait actuellement preuve de fermeté. Pensez-vous que je devrais suivre le conseil et acheter quelques-uns de ces titres ?

Réponse : Nous avons déjà signalé dans ces colonnes que les titres de compagnies de papiers nous semblaient appelés à bénéficier d'une hausse, aussi nous ne voulons pas vous dissuader d'acheter des Bathurst. Cependant nous vous ferons remarquer que cette compagnie ne représente qu'une faible unité dans l'industrie et que ses recettes, même en 1929, ne dépassaient guère 20 cents par action. Il semble donc que les possibilités spéculatives de ce titre soient très limitées, en comparaison avec Price Priv. ou encore St. Lawrence Paper Priv. dont la puissance de recettes a toujours été assez forte.

L.B. nous écrit : J'ai en portefeuille des actions de Shawinigan, de Southern Canada Power, de Beauharnois, et de Canada Northern Power. Dois-je vendre quelques-uns de ces titres ?

Réponse : Nous ne connaissons pas la composition de votre portefeuille, mais nous restons fidèle au principe de la diversification des placements et si vous ne possédez que les valeurs que vous nous indiquez, vous pourriez peut-être en vendre un certain nombre et acheter quelques titres industriels choisis. Si d'autre part, votre portefeuille est déjà varié, nous vous conseillons de conserver vos actions, à l'exception peut-être de Canada Northern Power.

Ce titre, qui est encore probablement un assez bon placement, n'a pas un avenir particulièrement intéressant, étant donné l'état général des affaires et l'évolution technique qui se produit dans les mines d'or que la compagnie dessert (voir nos précédentes chroniques).

Shawinigan et Southern Canada Power sont de bonnes valeurs et Beauharnois une spéculation à longue échéance.

AUGUR

## CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

### Statistiques

Le Canada n'a pas comme les Etats-Unis l'avantage de posséder des statistiques économiques hebdomadaires, nombreuses, variées et très approfondies. Il s'ensuit qu'il est plus difficile de faire le point et d'émettre des pronostics sur la tendance prochaine des affaires nationales. Il y a là un manque de précision qui est très regrettable, mais qui ne disparaîtra qu'avec la création d'un service de statistiques beaucoup plus développé. Pour le moment on est obligé de se reporter à des chiffres assez anciens pour essayer de tirer des comparaisons à peu près justes. En étudiant les rapports des dernières semaines, sans négliger ceux des derniers mois, on arrive à la conclusion que le développement des affaires au Canada se tient en relation à peu près constante avec celui des Etats-Unis. Ce qui ne veut pas dire que le développement des affaires dans un des deux pays soit immédiatement et nécessairement suivi d'un mouvement semblable dans l'autre.

On constate que les chargements de wagons se trouvent actuellement à peu près au même niveau que l'année dernière. Il en est de même aux Etats-Unis, mais si nos prévisions se réalisent, on assistera à une nouvelle augmentation vers les derniers mois de l'année. On peut s'attendre à un mouvement semblable au Canada, l'amélioration des transports ferroviaires américains se traduisant presque toujours par une augmentation du transit canadien.

### La tendance

La conclusion la plus évidente que l'on puisse tirer de ces observations c'est que les ferroviaires canadiens, en l'espèce le Pacifique, actions ordinaires, sont appelées à

améliorer sensiblement leurs positions. Nous conseillons donc à nos lecteurs de rapporter leur attention vers ce titre négligé depuis assez longtemps, et qui, dans les environs de 11 nous semble au-dessous de sa valeur réelle.

Pour bien apprécier la situation et déterminer la tendance, il est bon de se rappeler que dans l'espace d'un an la valeur des permis de construire et des adjudications a augmenté, ainsi que les exportations d'amiante. Il y a une amélioration modérée, mais indiscutable, dans la construction. Il est donc prudent de suivre de près les valeurs de ce compartiment. Etant donné la forte déflation qui s'est produite sur la plupart de ces titres, il y a des plus-values intéressantes en perspective. Voici par exemple quelques valeurs à surveiller : Foundation Company, Dominion Bridge, Canada Cement, Gypsum, Building Products, Sherwin-Williams. Quoique les actions privilégiées de Canada Cement aient un arriéré de \$19.50, une amélioration de la position de la compagnie se traduirait vite par une reprise de dividende... au moins en ce qui concerne les privilégiées.

Les derniers chiffres que l'on possède sur les exportations d'amiante datent de juin. Elles sont cependant intéressantes, puisqu'elles marquent une augmentation de 50% sur les chiffres de 1934. Nous avons de nombreuses raisons de croire que les exportations seront encore plus fortes dans les mois à venir et nous croyons que le titre d'Asbestos Corporation peut enregistrer une forte plus-value d'ici quelque temps. Depuis que l'on a procédé à la révision de la structure financière de la compagnie, les perspectives sont réellement encourageantes. On peut même compter, si la tendance actuelle se maintient, sur des recettes

## NECESSITÉ du TESTAMENT

Lorsqu'une personne décède sans avoir fait de testament, ses biens sont dévolus suivant l'ordre établi par la loi.

Cet ordre successoral, dans son ensemble, est juste et raisonnable, mais il ne tient pas compte des conditions particulières de chaque famille et le règlement d'une succession ab intestat est généralement coûteux et compliqué. Lorsqu'il y a des mineurs, l'aliénation des biens comporte des procédures judiciaires qui sont longues et entraînent des frais considérables. La réalisation des biens, dans ce cas, se fait dans les conditions les plus désavantageuses.

Les intérêts des héritiers entre eux sont contradictoires et donnent trop souvent lieu à des conflits qui sèment le désaccord entre les membres de la famille. Tout chef de famille quelque peu prévoyant et qui se soucie des intérêts de ses siens rédige son testament avec soin. Personne ne saurait mieux que lui déterminer comment doit se faire la distribution de ses biens entre les membres de sa famille et à quel moment et dans quelles conditions chacun sera en mesure de recevoir sa part, soit du revenu, soit du capital de la succession. Il peut prolonger son autorité en nommant pour le remplacer un ou des exécuteurs testamentaires chargés de donner effet à ses dernières volontés.

Le Trust Général du Canada a été fondé pour remplir cette charge dans le meilleur intérêt de ceux qu'il représente. Consultez-le au sujet des dispositions testamentaires qui conviennent à votre cas particulier. Demandez-lui sa brochure "Comment faire votre testament".

Trust Général du Canada  
112, rue St-Jacques, MONTRÉAL. 71, rue St-Pierre, QUÉBEC.

de \$5 et même de \$10 l'action. Ce titre offre donc de grosses possibilités spéculatives.

AUGUR

CHEZ WOODHOUSE

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

SUPERBES  
MANTEAUX  
de Fourrure

Les modes de la saison sont éclipsées par les fourrures que nous offrons en cette fin de semaine.

Caracul de choix

Manteaux de caracul de choix particulièrement fin, soyeux et d'un beau lustré, avec col élégant de zibline tacheté argent.

Prix régulier \$135

\$98

Premier acompte \$9.80  
Versements mensuels sans intérêts \$4.90

Manteaux broadtail de qualité supérieure

Haute mode en peaux choisies pour leur effets moirés et leur souplesse exceptionnelle. Col magnifique garni de renard moucheté.

Prix régulier \$150

\$119

Premier acompte \$11.90  
Versements mensuels sans intérêts \$5.95

Conditions de paiement:  
Règlement en **18** mois  
Comptant **10%**  
Sans intérêts additionnels

WOODHOUSE & CO., Limited

105 rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton  
Middlesbrough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

OUTRE nos services ordinaires de courtage, nous offrons à nos clients l'avantage de faire examiner leur portefeuille par nos statisticiens, qui leur donneront des conseils touchant la conservation ou l'abandon des titres qu'ils détiennent.

Nous serons flattés de votre demande de renseignements

## GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE  
IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.  
Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market  
Canadian Commodity Exchange Inc.

## APERÇUS SCIENTIFIQUES

## Les oiseaux nous apprennent leur technique

De tout temps on a voulu n'attribuer qu'à la seule humanité l'usage des outils et on a même imprimé à ce sujet que la différence essentielle entre l'intelligence humaine et l'instinct animal résidait en ce fait que le génie de l'homme a inventé les outils, alors que les animaux ne l'ont pas fait.

Or, je prie qu'on veuille bien considérer les faits suivants : les perroquets de l'espèce « Ara » ont un bec recourbé très dur dont ils se servent non seulement pour briser les noyaux des fruits, mais encore comme arme. Quiconque a reçu un coup de bec d'Ara sait quelle arme puissante cet oiseau possède. Il pourrait tout simplement trancher le doigt d'un homme. Une arme n'étant autre chose qu'un outil de combat, on a déjà par là la preuve que les outils ne sont pas le privilège unique de l'homme.

Nous employons les outils pour accomplir, grâce à eux, des travaux techniques répondant à nos besoins. Mais la nécessité vitale met aussi les oiseaux dans la même position. Eux aussi doivent raccourcir, fragmenter, soulever de petits objets, extraire, tailler ou couper des choses dures et ils auraient depuis longtemps péri faute de nourriture s'ils n'avaient possédé, dans ces travaux techniques, des outils complets et une parfaite maîtrise dans leur emploi.

Tous les oiseaux incomplètement pourvus à cet égard ou qui travaillent maladroitement passent à l'arrière-plan, ne peuvent se nourrir et, par suite, ne prolifèrent que fort peu. Au bout de quelque temps leur espèce s'éteint. Par contre les « techniciens complets » subsistent. Et comme le monde des oiseaux se perpétue de la sorte depuis des temps incroyables, en fait depuis l'époque crétacée où les premiers oiseaux sont apparus, il n'est pas étonnant que les oiseaux actuels aient dans leurs becs des outils merveilleusement adaptés aux travaux sus-énoncés et s'en servent avec habileté.

Chaque bec d'oiseau a donc une forme adaptée de la plus parfaite manière à son emploi. Le vautour, avec son bec gigantesque, peut déchirer la peau des animaux qui sont devenus sa proie; les becs croisés, grâce à la forme si particulière de leurs becs, peuvent en lever les pointes des arbres épineux, les perroquets peuvent ouvrir des noyaux avec les parois de leur bec tranchantes comme un couteau. Chacun de ces becs a été conçu en vue d'un but précis et se compose d'une mandibule supérieure et d'une mandibule inférieure, la première étant particulièrement mobile. L'autre, la mandibule inférieure, ne peut se mouvoir que verticalement, à moins qu'une technique spéciale n'en exige autrement. C'est le cas pour les becs croisés qui peuvent mouvoir aussi leur mâchoire inférieure à droite et à gauche. La matière du bec est idéale, c'est de la corne d'une espèce élastique et en même temps extraordinairement ferme, supérieure à l'acier dans bien des cas.

Cette forme générale comporte des centaines de variations. Il y a vingt mille espèces d'oiseaux et plusieurs centaines de sorte de becs certainement beaucoup plus que le nombre d'outils de coupe et de taille dans la technique humaine. Lorsqu'on parcourt une grande collection ornithologique, notamment une collection d'oiseaux exotiques, on est étonné de l'énorme diversité de leurs organes et surtout des extraordinaires adaptations techniques qu'ils présentent.

Voici, par exemple, la merveilleuse poche membrane du pélican, qui habite aussi bien la Syrie et le Nord de l'Afrique que les Antilles et l'Indochine. Chez cet animal la mandibule inférieure porte une poche de membrane extensible que les branches particulièrement flexibles et élastiques de la mandibule aident à s'ouvrir largement. Voici, en passant, un cas où les propriétés techniques de la corne l'emportent de loin sur l'acier. Quand le pélican plonge la tête sous l'eau, il a donc un filet de pêche déployé. Dès que quelque chose s'y est pris, il n'a plus qu'à refermer le bec.

Les hirondelles, elles aussi, déploient un filet approprié au vol aérien. L'hirondelle a un bec court, mais fendu jusqu'aux yeux. Elle vole le bec ouvert et sa nourriture lui tombe directement dans la bouche. La chevéche et le martinet travaillent de même façon et peuvent ouvrir la bouche comme un entonnoir, mais il leur faut voler inlassablement comme l'hirondelle, sinon ils restent affamés.

Les canards, eux, ont comme outil technique le crible. De même que les oies et les cygnes, ils ont de larges becs plats dont les bords sont pourvus

de dents de scie. A travers ces dents l'eau et la vase s'écoulent et les colimacons et les vers trouvés dans le fond de l'eau restent dans le bec.

Dans toute la collection d'oiseaux exotiques, le « clou » est constitué par le toucaou, dont le bec est aussi long que l'oiseau lui-même. Cet oiseau vit à Cayenne. L'essai technique de son bec démontre que celui-ci est une presse à fruits particulièrement efficace pour les gros fruits.

Les bécassines, vanneaux et bécasses ont des becs longs, souples et minces qu'ils introduisent dans le sol. La bécasse peut, de plus, ouvrir un tiers de son bec à l'avant et saisir ainsi les vers qu'elle trouve sans avoir à ouvrir complètement le bec. Les Tichodromes (grimpeurs) ont aussi de longs et fins becs, ils extraient ainsi les insectes des plus petites fentes. Les colibris de nos Antilles qui ne sucent pas du miel, mais cueillent de petits insectes dans le calice des fleurs, ont de minuscules pincettes. Les pinsons et autres mangeurs de grains ont le bec fait comme une dure pince ronde, les pics l'ont en forme d'outil à tailler, comme un coin solide qui ne se termine pas en pointe, mais porte de larges et tranchants rebords. Plus on considère les becs des oiseaux du point de vue technique, plus ils apparaissent merveilleux, ils constituent même des formes d'outils nouvelles et inconnues dans notre technique.

On s'est attaché récemment à les étudier sous cet angle biotechnique et on a fait ainsi de nouvelles découvertes. Notre outillage chirurgical notamment a plus d'un rapport avec le bec des oiseaux. Le chirurgien doit couper, tailler, creuser, saisir avec des pinces, extraire des corps à l'aide de toutes formes, de pinces, de colliers, de ciseaux à os. Or tout cela a son prototype, et nous avons vu quel prototype biotechnique insurpassable ! dans le bec des oiseaux.

Le bec du « Machete » est une pince à esquilles. Le bec fermé de l'oiseau est en fait une sonde creuse. La frégate a des ciseaux qui, pour en augmenter la puissance, se terminent par une pointe épaisse. Les pinces à artères employées dans les opérations chirurgicales sont du modèle du bec de l'oie en dents de scie, également les pinces servant à maintenir les intestins. Ainsi la chirurgie a tiré profit de l'étude de la gent volatile, en transposant rationnellement les formes de becs dans son outillage. Toute la science de la constitution et des outils des animaux peut fournir au technicien des suggestions par centaines et un merveilleux domaine de nouvelles recherches est grand ouvert.

Dr Raoul FRANCE

Tous droits réservés par l'A.L.I.  
Reproduction, même partielle, interdite.

## Des chiffres

Pour l'ingénieur, le corps humain présente certains aspects curieux. En voici un qui a plus particulièrement trait au cœur.

Pour assurer la circulation du sang d'un homme adulte au repos, le cœur accomplit, à chaque pulsation, un travail égal à celui qui serait nécessaire pour soulever 100 gr. à un mètre de hauteur. Il en résulte que l'effort total journalier effectué par le cœur équivaut à environ dix mille kilogrammètres, chiffre qui varie naturellement avec la fréquence du rythme cardiaque et d'autres circonstances. Or, dix mille kilogrammètres représentent l'effort qui serait nécessaire pour soulever 100 kilos (220 livres) à 100 mètres de hauteur...

Un physiologue calculerait que la rapidité avec laquelle se propagent les sensations nerveuses est de 200 kilomètres à l'heure. Un autre — mais est-il bien nécessaire d'être un savant pour cela ? — évaluerait la longueur totale des vaisseaux capillaires et, en quelques secondes, arriverait au chiffre impressionnant de 2,500 kilomètres. Un troisième, s'occupant plus spécialement de la résistance du squelette et, entre autres, des tibias, nous dirait que les deux tibias d'un homme adulte soutiendraient une plateforme chargée de quarante personnes...

Veut-on, pour finir, le point de vue du... fumiste ? Pour lui, l'homme n'est autre qu'un poêle à feu continu auquel il faut fournir journellement du combustible pour 3,000 calories, s'il s'agit d'un homme adulte effectuant un travail musculaire modéré

## LE GOITRE

Le goitre est une tumeur bénigne de la glande thyroïde caractérisée par une augmentation de volume totale ou partielle de l'organe. Il est environ deux fois plus fréquent chez la femme que chez l'homme et fait ordinairement son apparition à la puberté, de 15 à 20 ans. Sa véritable cause n'a jamais été clairement démontrée mais il semble bien, en raison de son caractère endémique, que l'eau de certaines régions, soit qu'elle manque d'iode, soit qu'elle contienne un poison spécial, joue un rôle capital dans la production du goitre chez presque tous ceux qui s'en abreuvent.

Le volume du goitre est extrêmement variable; il en est de petits dans lesquels la forme de la glande est conservée et d'autres, au contraire, qui sont énormes et pendent au-devant du cou et même de la poitrine. Les troubles fonctionnels qui en résultent (ils peuvent même parfois manquer totalement) ne sont pas en proportion du volume de la tumeur; de très gros goitres sont tout au plus gênants et constituent purement et simplement une difformité, en général fort disgracieuse, alors que d'autres, beaucoup moins volumineux (les bonnes gens les appellent goitres intérieurs) peuvent occasionner de sérieux maux de fait qu'ils encerclent la trachée et compriment les organes du voisinage. Parmi ces accidents dus à la compression, citons les altérations de la voix qui devient rauque et entrecoupée, des troubles respiratoires allant du simple essoufflement à la crise d'asphyxie.

Il est question jusqu'ici du goitre simple, tumeur bénigne évoluant très lentement, longtemps stationnaire et pouvant même disparaître par la seule médication iodée. Le médicament interne le plus anciennement employé est l'iode sous forme soit de teinture (d'aucune utilité en badigeonnages à l'extérieur) soit d'iodure de potassium; dans les goitres légers et récents, chez les sujets jeunes, l'iode a une action véritablement efficace encore que passagère, mais le traitement vaut de n'être pas interrompu, ce qui revient à dire qu'il n'est pas absolument inoffensif. D'autre part, vu l'importance de la glande thyroïde dans l'équilibre de toutes les fonctions, il est difficile de prévoir quel grave retentissement peut avoir à la longue, en dépit de son apparence de bénignité, une tumeur siégeant au niveau de cet organe. Deux complications, en

effet, assombrissent le pronostic du goitre simple. L'une, très sérieuse, voire mortelle, est la possibilité d'une dégénérescence cancéreuse, car il est avéré que le cancer de la glande thyroïde se développe toujours sur un goitre préexistant. L'autre est sous la dépendance d'une altération des fonctions de la glande elle-même, c'est la transformation d'un goitre simple en un goitre exophtalmique.

Le goitre exophtalmique, ou maladie de Basedow, est dû à ce fait que la glande thyroïde sécrète en excès une substance iodée spéciale, la thyroxine, et il en résulte un trouble du métabolisme de l'iode dans l'organisme. Il s'observe surtout chez la femme, de vingt à quarante ans, entachée de tares nerveuses et à tempérament impressionnable. Les accidents de la vie génitale, les émotions, les traumatismes, certaines infections favorisent son apparition. Les premiers signes sont des troubles nerveux; le caractère devient bizarre, irritable, l'émotivité excessive, l'humeur inégale. Au moindre effort ou à la plus légère émotion, les malades s'agitent, se plaignent de bouffées de chaleur, de palpitations et de battements de cœur qui souvent les empêchent de dormir. L'accélération des battements du cœur est un signe capital de la maladie, il ne manque jamais. La glande thyroïde augmente peu à peu de volume et prend parfois des dimensions considérables, dans d'autres cas au contraire la tumeur est à peine perceptible autant à la vue qu'à la palpation. Les yeux sont saillants, largement ouverts, comme « sortis de la tête » (d'où le terme exophtalmique); ils donnent au regard une étrange expression de dureté, d'égarément et de fixité qui est typique de la maladie de Basedow et qu'il suffit d'avoir vu une fois pour toujours la reconnaître. Le tremblement des mains, qui se généralise parfois à tout le corps, complète le tableau.

Il ne faut cependant pas croire qu'un ensemble de signes aussi caractéristiques existe chez tous les goitreux. C'est qu'il ne manque pas de cas frustes chez lesquels les symptômes sont loin d'être au grand complet. On prend alors volontiers ces malades pour des tuberculeux parce qu'ils ont une petite toux sèche, de la diarrhée, souvent même de la fièvre et qu'ils maigrissent; pour des cardiaques parce qu'ils accusent des palpitations de cœur et de l'angoisse

précordiale; pour des nerveux enfin, à cause de leur état mental spécial et de leur émotivité exagérée. Le traitement, qu'il soit médical ou chirurgical, constituera en ce cas la meilleure pierre de touche car il amènera dans les cas heureux, et ce sont les plus nombreux, une sédation rapide de tous les maux.

Un autre moyen de reconnaître un goitre fruste, d'établir le pronostic ainsi que l'opportunité d'une intervention chirurgicale consiste à faire la recherche du métabolisme basal. Le corps humain, pour se maintenir en vie, doit dépenser une certaine somme d'énergie, et c'est la mesure de cette énergie nécessaire à nos besoins qui constitue le métabolisme basal, taux de proportion entre nos dépenses et nos ressources. Ainsi, par exemple, si un individu maigrit considérablement sans raison apparente alors qu'il s'alimente suffisamment, et si d'autre part il est nerveux, dort mal, souffre de palpitations de cœur, il y a tout lieu de croire à un fonctionnement exagéré de la glande thyroïde, et l'indication de la recherche du métabolisme basal s'impose. La technique de cet examen est relativement simple. Le sujet, à jeun depuis seize heures, est isolé et mis au repos absolu pendant une demi-heure, ce qui revient à dire que pendant ce temps l'organisme n'est soumis qu'aux dépenses que représentent les actes les plus élémentaires de la vie végétative: la circulation sanguine, la respiration, la croissance des tissus et l'élimination des déchets; puis en mesurant, au moyen d'un appareil spécial, la quantité d'oxygène requise pour permettre à l'organisme de se maintenir en vie dans ces conditions, on obtient un chiffre de base variant suivant la taille et le poids de l'individu. Quand ce chiffre est trop élevé, c'est un indice de l'intensité et de la rapidité de ses combustions internes, état morbide très vraisemblablement lié à un goitre dont on ne peut parfois soupçonner l'existence tant il est d'un volume insignifiant. Si, au contraire, le métabolisme est abaissé, ainsi qu'il est de règle chez nombre d'obèses et de diabétiques, on doit alors incriminer une déficience de la glande thyroïde.

Longtemps le traitement du goitre est resté médical: iode dans le goitre simple, hématothyroïdine — substance tirée du sérum d'animaux privés de leur corps thyroïde — dans le goitre exophtalmique, de bons médicaments susceptibles d'amener des améliorations équivalant à des guérisons. On tend cependant de plus en

plus à intervenir chirurgicalement non pas tant pour des raisons d'esthétique que pour obvier à la cancérisation toujours possible de l'organe, sans compter que certains goitres exophtalmiques évoluent rapidement vers une issue fatale. Les procédés opératoires sont nombreux mais ils peuvent se ramener à deux catégories. Les uns tendent à réduire le volume de la tumeur sans cependant l'enlever; il suffit de ligaturer les artères nourricières de la glande pour que celle-ci dépérisse et finalement s'atrophie. Les autres consistent dans l'ablation partielle de la tumeur, c'est le procédé de choix, le seul qui assure une guérison complète et définitive du goitre. Cette opération, telle que pratiquée de nos jours, donne d'excellents résultats, pourvu toutefois que l'on ait la précaution de ne pas enlever la glande thyroïde dans sa totalité et d'en laisser une portion suffisante sur place, faute de quoi on s'expose à des troubles plus sérieux que le goitre lui-même. Les produits iodés que sécrète la thyroïde sont indispensables au bon fonctionnement de l'organisme, pour ne pas mentionner ces corps mystérieux, les hormones, qui conjointement avec ceux des autres glandes à sécrétion interne jouent un rôle de première importance dans la genèse de troubles morbides les plus variés.

Docteur G. A. SEGUIN

## Un préventif contre les moustiques

La lutte contre les moustiques est au premier plan de l'actualité. Les insectes de nos pays ne font pourtant pas de piqûres dangereuses comme celles des moustiques équatoriaux. Car on se préoccupe au moins autant de combattre le fléau sous les tropiques où les peuplades les plus sauvages imaginent souvent des remèdes imprévus. Tel est le cas des indigènes des îles Andamans (golfe du Bengale), peuplades très primitives cependant, qui ont, paraît-il, découvert le meilleur moyen de dormir en paix: ils se contentent, le soir venu, de revêtir une épaisse couche de boue dont ils s'enduisent tout le corps. (« se contenter » serait évidemment un euphémisme s'il ne s'agissait d'être fort simples). Le remède est souverain, assure-t-on, et nul moustique ne vient troubler le sommeil de ces ces indigènes. Les civilisés l'essayeront-ils ? Cela paraît douteux.

## ELECTRIFIEZ VOTRE MAISON ET VOUS AUREZ PLUS DE LOISIRS



NOUVEAUX TARIFS PAR KILOWATT-HEURE  
13-70 kw-hrs 2.52¢ 71-200 kw-hrs 1.8¢ 201 kw-hrs et au-delà 0.9¢



La demande croissante d'électricité dans le territoire desservi par la Compagnie a nécessité l'établissement d'usines susceptibles de pourvoir à l'avance aux besoins des abonnés domiciliaires, commerciaux et industriels dont le nombre croissait sans cesse. Le développement de la compagnie et l'expansion de son système de production, de transmission et de distribution ont marché de pair avec la croissance de la métropole.

La capacité de production était en 1902 de 24,390 c.v. et de 477,267 c.v. en 1933; en 1902, le réseau de transmission comptait 141 milles de lignes et celui de distribution 100 milles, tandis qu'en 1933 il y avait 533 milles de lignes de transmission et 1460 milles de lignes de distribution.

"C'est regrettable que tu ne puisses venir avec nous. Pourquoi ne te sers-tu pas plus de l'électricité? Tout ton travail se ferait en un rien de temps — et il te resterait des loisirs pour t'amuser!"

"Nous aurons des appareils électriques modernes dans notre maison avant longtemps ou je saurai pourquoi! J'en ai assez de faire la Cendrillon dans cette maison démodée quand l'électricité coûte si peu!"



Montreal Light Heat & Power  
CONSOLIDATED